

## **DOLFINES**

Société anonyme au capital de 3.364.778,20 euros  
Siège social : 12 avenue des Prés – 78180 Montigny-le-Bretonneux  
428 745 020 RCS Versailles  
FR001400SP13  
(la « **Société** »)

---

### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**MIXTE DU 19 JUIN 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq,

Le dix-neuf juin,

A dix heures,

[.../...]

#### **PREMIERE RESOLUTION**

##### ***Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus aux administrateurs***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après (i) avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et (ii) avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

**Vote Pour : 1 496 986**

**Vote Contre :**

**Abstention :**

**Cette résolution est adoptée.**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

##### **Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

##### **Approbation des dépenses non déductibles – Situation des capitaux propres**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvant la proposition du Conseil d'administration.

Constate que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice net comptable de 676.217 euros ; et

Décide d'affecter ledit bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la façon suivante :

- Au poste « Réserve légale » à hauteur de ..... 33.810,85 €

Lequel s'élèvera après affectation à 52.956,85 €

- Au poste « Report à nouveau » à hauteur de ..... 642.406,15 €

Lequel s'élèvera après affectation (330.908,85) euros.

Constate, conformément aux dispositions légales, qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Constate que le montant des dépenses et charges non déductibles exposés par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et qui n'ont pas donné lieu à imposition est égal à 3.381 euros au titre des dépenses relevant de l'article 39-4 du CGI et 1.735 euros au titre de la taxe sur les véhicules des sociétés.

Prend acte que les capitaux propres de la Société ne sont pas inférieurs à la moitié du capital social.

**Vote Pour : 1 496 986**

**Vote Contre :**

**Abstention :**

**Cette résolution est adoptée.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

#### **Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve ledit rapport ainsi que les conventions qui y sont visées.

Cette résolution est soumise à un vote auquel les actionnaires intéressés, directement ou indirectement, n'ont pas participé, leurs actions étant exclues du calcul de la majorité.

**Vote Pour : 279 754**

Les actions détenues par Monsieur Jean-Claude BOURDON ainsi que celles détenues par THESIGER INTERNATIONAL SAS représentée par Monsieur Adrien BOURDONFENIOU ayant été exclues du vote.

**Vote Contre :**

**Abstention : 1 217 232**

**Cette résolution est adoptée.**

[.../...]

## **CINQUIEME RESOLUTION**

### **Constatation de la démission d'un administrateur**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après connaissance prise de la volonté de Monsieur Martin Ferté de démissionner de ses fonctions d'administration, constate la démission de Monsieur Martin Ferté et décide de ne pas procéder à son remplacement.

**Vote Pour : 1 496 986**

**Vote Contre :**

**Abstention :**

**Cette résolution est adoptée.**

[.../...]

## **VINGT-QUATRIEME RESOLUTION**

### **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales**

L'Assemblée Générale décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de commerce de Versailles.

**Vote Pour : 1 496 986**

**Vote Contre :**

**Abstention :**

**Cette résolution est adoptée.**

\* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait du procès-verbal qui a été signé par le président directeur général de la Société.

 *Adrien Bourdon-Feniou*

---

**Monsieur Adrien Bourdon-Feniou**

[Précédée de la mention certifiée conforme]

**DOLFINES**

Société anonyme au capital de 3.364.778,20 euros  
Siège social : 12 avenue des Prés – 78180 Montigny-le-Bretonneux  
428 745 020 RCS Versailles  
FR001400SP13

**COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Approuvés par décision de l'assemblée générale mixte en date du 19 juin 2025

 *Adrien Bourdon-Fenou*

Certifiés conformes par le Président Directeur Général  
**Monsieur Adrien BOURDON-FENIOU**

BILAN ACTIF

| ACTIF                                   |                                                 | Exercice N<br>31/12/2024 12 |                                                   |           | Exercice N-1<br>31/12/2023 12 | Ecart N / N-1 |        |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------|-----------|-------------------------------|---------------|--------|
|                                         |                                                 | Brut                        | Amortissements<br>et dépréciations<br>(à déduire) | Net       | Net                           | Euros         | %      |
|                                         | Capital souscrit non appelé (I)                 |                             |                                                   |           |                               |               |        |
| ACTIF IMMOBILISÉ                        | <b>Immobilisations incorporelles</b>            |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Frais d'établissement                           |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Frais de développement                          | 7 221 611                   | 4 588 218                                         | 2 633 394 | 2 004 992                     | 628 402       | 31.34  |
|                                         | Concessions, brevets et droits similaires       | 185 680                     | 106 972                                           | 78 708    | 47 531                        | 31 177        | 65.59  |
|                                         | Fonds commercial (1)                            |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Autres immobilisations incorporelles            |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Avances et acomptes                             |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | <b>Immobilisations corporelles</b>              |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Terrains                                        |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Constructions                                   |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Installations techniques, matériel et outillage |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Autres immobilisations corporelles              | 190 012                     | 172 584                                           | 17 429    | 14 536                        | 2 893         | 19.90  |
|                                         | Immobilisations en cours                        |                             |                                                   |           | 1 440                         | 1 440         | 100.00 |
|                                         | Avances et acomptes                             |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | <b>Immobilisations financières (2)</b>          |                             |                                                   |           |                               |               |        |
| ACTIF CIRCULANT                         | Participations mises en équivalence             |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Autres participations                           | 3 209 382                   | 3 866                                             | 3 205 516 | 2 237 516                     | 968 000       | 43.26  |
|                                         | Créances rattachées à des participations        |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Autres titres immobilisés                       | 11 304                      | 11 304                                            |           |                               |               |        |
|                                         | Prêts                                           |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Autres immobilisations financières              | 179 971                     |                                                   | 179 971   | 21 134                        | 158 838       | 751.59 |
|                                         | <b>Total II</b>                                 | 10 997 960                  | 4 882 943                                         | 6 115 017 | 4 327 148                     | 1 787 869     | 41.32  |
|                                         | <b>Stocks et en cours</b>                       |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Matières premières, approvisionnements          |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | En-cours de production de biens                 |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | En-cours de production de services              |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Produits intermédiaires et finis                |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Marchandises                                    |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Avances et acomptes versés sur commandes        | 7 998                       |                                                   | 7 998     | 2 825                         | 5 173         | 183.12 |
|                                         | <b>Créances (3)</b>                             |                             |                                                   |           |                               |               |        |
| Comptes de Régularisation               | Clients et comptes rattachés                    | 1 677 712                   |                                                   | 1 677 712 | 1 162 178                     | 515 534       | 44.36  |
|                                         | Autres créances                                 | 611 215                     | 32 708                                            | 578 508   | 414 844                       | 163 663       | 39.45  |
|                                         | Capital souscrit - appelé, non versé            |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Valeurs mobilières de placement                 |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Disponibilités                                  | 713 229                     |                                                   | 713 229   | 296 247                       | 416 982       | 140.76 |
|                                         | Charges constatées d'avance (3)                 | 88 492                      |                                                   | 88 492    | 109 764                       | 21 273        | 19.38  |
|                                         | <b>Total III</b>                                | 3 098 645                   | 32 708                                            | 3 065 938 | 1 985 858                     | 1 080 080     | 54.39  |
|                                         | Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)        |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Primes de remboursement des obligations (V)     |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                                         | Ecart de conversion actif (VI)                  | 7 469                       |                                                   | 7 469     | 20 286                        | 12 817        | 63.18  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b> |                                                 | 14 104 074                  | 4 915 651                                         | 9 188 423 | 6 333 291                     | 2 855 132     | 45.08  |

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

179 971

BILAN PASSIF

| PASSIF                    |                                                  | Exercice N<br>31/12/2024 12 |            | Exercice N-1<br>31/12/2023 12 |        | Ecart N / N-1 |   |
|---------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------|------------|-------------------------------|--------|---------------|---|
|                           |                                                  |                             |            |                               |        | Euros         | % |
| CAPITAUX PROPRES          | Capital (Dont versé : 3 364 778 )                | 3 364 778                   | 29 597 133 | 26 232 355                    | 88.63  |               |   |
|                           | Primes d'émission, de fusion, d'apport           | 0                           | 0          |                               |        |               |   |
|                           | Ecarts de réévaluation                           |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Réserves                                         |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Réserve légale                                   | 19 146                      | 19 146     |                               |        |               |   |
|                           | Réserves statutaires ou contractuelles           |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Réserves réglementées                            | 41 919                      | 31 994     | 9 925                         | 31.02  |               |   |
|                           | Autres réserves                                  |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Report à nouveau                                 | 973 315                     | 4 077 658  | 3 104 343                     | 76.13  |               |   |
|                           | Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)       | 676 217                     | 25 664 070 | 26 340 287                    | 102.63 |               |   |
| AUTRES FONDS PROPRES      | Subventions d'investissement                     | 854 865                     | 851 507    | 3 358                         | 0.39   |               |   |
|                           | Provisions réglementées                          | 120 044                     | 68 577     | 51 468                        | 75.05  |               |   |
|                           | Total I                                          | 4 103 655                   | 826 629    | 3 277 026                     | 396.43 |               |   |
|                           |                                                  |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Produit des émissions de titres participatifs    |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Avances conditionnées                            | 2 005 454                   | 2 005 454  |                               |        |               |   |
|                           | Total II                                         | 2 005 454                   | 2 005 454  |                               |        |               |   |
|                           |                                                  |                             |            |                               |        |               |   |
|                           |                                                  |                             |            |                               |        |               |   |
|                           |                                                  |                             |            |                               |        |               |   |
| PROVISIONS                | Provisions pour risques                          | 52 465                      | 14 804     | 37 662                        | 254.41 |               |   |
|                           | Provisions pour charges                          |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Total III                                        | 52 465                      | 14 804     | 37 662                        | 254.41 |               |   |
| DETTES (I)                | Dettes financières                               |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Emprunts obligataires convertibles               | 170 333                     | 574 926    | 404 593                       | 70.37  |               |   |
|                           | Autres emprunts obligataires                     |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Emprunts auprès d'établissements de crédit       |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Concours bancaires courants                      | 3 658                       | 2 157      | 1 501                         | 69.56  |               |   |
|                           | Emprunts et dettes financières diverses          | 1 211 253                   | 1 968 512  | 757 259                       | 38.47  |               |   |
|                           | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Dettes d'exploitation                            |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Dettes fournisseurs et comptes rattachés         | 965 936                     | 609 434    | 356 502                       | 58.50  |               |   |
|                           | Dettes fiscales et sociales                      | 418 456                     | 314 011    | 104 445                       | 33.26  |               |   |
|                           | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés  |                             |            |                               |        |               |   |
|                           | Autres dettes                                    | 244 765                     | 4 655      | 240 110                       | NS     |               |   |
| Comptes de Régularisation | Produits constatés d'avance (1)                  | 12 445                      | 7 228      | 5 217                         | 72.17  |               |   |
|                           | Total IV                                         | 3 026 846                   | 3 480 923  | 454 077                       | 13.04  |               |   |
|                           | Ecarts de conversion passif (V)                  | 3                           | 5 482      | 5 479                         | 99.94  |               |   |
|                           | TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)                    | 9 188 423                   | 6 333 291  | 2 855 132                     | 45.08  |               |   |

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 2 106 532 2 896 247

COMPTE DE RESULTAT

|                                                                                   | Exercice N 31/12/2024 12 |             |           | Exercice N-1 31/12/2023 12 |  | Ecart N / N-1 |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------|-----------|----------------------------|--|---------------|--------|
|                                                                                   | France                   | Exportation | Total     |                            |  | Euros         | %      |
| Produits d'exploitation (1)                                                       |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Ventes de marchandises                                                            |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Production vendue de biens                                                        |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Production vendue de services                                                     | 2 009 793                | 2 723 070   | 4 732 863 | 2 731 064                  |  | 2 001 799     | 73.30  |
| Chiffre d'affaires NET                                                            | 2 009 793                | 2 723 070   | 4 732 863 | 2 731 064                  |  | 2 001 799     | 73.30  |
| Production stockée                                                                |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Production immobilisée                                                            |                          |             | 628 402   | 981 157                    |  | 352 755       | 35.95  |
| Subventions d'exploitation                                                        |                          |             | 156 075   | 103 709                    |  | 52 366        | 50.49  |
| Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges |                          |             | 161 075   | 407 473                    |  | 246 398       | 60.47  |
| Autres produits                                                                   |                          |             | 2 755     | 2 766                      |  | 11            | 0.41   |
| Total des Produits d'exploitation (I)                                             |                          |             | 5 681 170 | 4 226 168                  |  | 1 455 002     | 34.43  |
| Charges d'exploitation (2)                                                        |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Achats de marchandises                                                            |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Variation de stock (marchandises)                                                 |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements                         |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)              |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Autres achats et charges externes *                                               |                          |             | 3 191 568 | 2 935 041                  |  | 256 528       | 8.74   |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                             |                          |             | 110 594   | 56 732                     |  | 53 863        | 94.94  |
| Salaires et traitements                                                           |                          |             | 1 740 950 | 1 465 483                  |  | 275 467       | 18.80  |
| Charges sociales                                                                  |                          |             | 477 055   | 433 161                    |  | 43 894        | 10.13  |
| Dotations aux amortissements et dépréciations                                     |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements                                |                          |             | 28 985    | 30 330                     |  | 1 346         | 4.44   |
| Sur immobilisations : dotations aux dépréciations                                 |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Sur actif circulant : dotations aux dépréciations                                 |                          |             | 7 465     | 122 372                    |  | 114 907       | 93.90  |
| Dotations aux provisions                                                          |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Autres charges                                                                    |                          |             | 49 689    | 426 703                    |  | 377 014       | 88.36  |
| Total des Charges d'exploitation (II)                                             |                          |             | 5 606 306 | 5 469 822                  |  | 136 484       | 2.50   |
| 1 - Résultat d'exploitation (I-II)                                                |                          |             | 74 864    | 1 243 654                  |  | 1 318 517     | 106.02 |
| Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun                           |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Bénéfice attribué ou perte transférée (III)                                       |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)                                        |                          |             |           |                            |  |               |        |

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs205 211263 338

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs132 49448 283

COMPTE DE RESULTAT

|                                                                              | Exercice N |         | Exercice N-1 |         | Ecart N / N-1 |        |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|---------|--------------|---------|---------------|--------|
|                                                                              | 31/12/2024 | 12      | 31/12/2023   | 12      | Euros         | %      |
| Produits financiers                                                          |            |         |              |         |               |        |
| Produits financiers de participations (3)                                    | 31         | 919     | 2            | 896     | 29 022        | NS     |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) |            |         |              |         |               |        |
| Autres intérêts et produits assimilés (3)                                    |            |         |              |         |               |        |
| Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges              | 984        | 613     |              |         | 984 613       |        |
| Différences positives de change                                              |            |         |              |         |               |        |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement                |            |         |              |         |               |        |
| Total V                                                                      | 1          | 016 532 | 2            | 896     | 1 013 635     | NS     |
| Charges financières                                                          |            |         |              |         |               |        |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions                    |            |         | 999          | 783     | 999 783       | 100.00 |
| Intérêts et charges assimilées (4)                                           | 43         | 690     | 20 692       | 285     | 20 648 595    | 99.79  |
| Différences négatives de change                                              |            |         |              |         |               |        |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement               |            |         |              |         |               |        |
| Total VI                                                                     | 43         | 690     | 21 692       | 068     | 21 648 378    | 99.80  |
| 2. Résultat financier (V-VI)                                                 | 972        | 841     | 21 689       | 172     | 22 662 013    | 104.49 |
| 3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)                          | 1          | 047 705 | 22 932       | 825     | 23 980 530    | 104.57 |
| Produits exceptionnels                                                       |            |         |              |         |               |        |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion                             | 205        | 211     | 263          | 339     | 58 128        | 22.07  |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital                             | 102        | 975     | 870          | 744     | 767 768       | 88.17  |
| Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges              |            |         | 17 851       | 167     | 17 851 167    | 100.00 |
| Total VII                                                                    | 308        | 186     | 18 985       | 250     | 18 677 063    | 98.38  |
| Charges exceptionnelles                                                      |            |         |              |         |               |        |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion                            | 143        | 189     | 1 257        | 743     | 1 114 554     | 88.62  |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital                            | 438        | 292     | 16 940       | 417     | 16 502 126    | 97.41  |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions                    | 98         | 194     | 3 518        | 334     | 3 420 141     | 97.21  |
| Total VIII                                                                   | 679        | 674     | 21 716       | 494     | 21 036 820    | 96.87  |
| 4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)                                          | 371        | 488     | 2 731        | 245     | 2 359 757     | 86.40  |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)                |            |         |              |         |               |        |
| Impôts sur les bénéfices (X)                                                 |            |         |              |         |               |        |
| Total des produits (I+III+V+VII)                                             | 7          | 005 888 | 23           | 214 314 | 16 208 426    | 69.82  |
| Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)                                       | 6          | 329 671 | 48           | 878 384 | 42 548 714    | 87.05  |
| 5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)                | 676        | 217     | 25 664       | 070     | 26 340 287    | 102.63 |



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a mené une restructuration opérationnelle majeure qui a permis de rationaliser ses coûts et d'optimiser ses ressources.

Cette démarche stratégique a eu un premier volet organisationnel qui a eu pour objectif de centraliser toutes les fonctions supports existantes (Direction Générale, Finance, Administration, RH, QHSE, Communication) du Groupe au niveau de DOLFINES, ainsi que la création d'une Direction Stratégique et Commerciale centralisée pour coordonner les activités de développement, de marketing et de vente de toutes les entités du Groupe. Cette nouvelle organisation permet de mieux coordonner les ressources et opérations de l'entreprise et a permis de créer un flux financier entre Dolfines et ses filiales par le biais de management fees.

Le second volet de cette réorganisation s'inscrit dans une logique de rationalisation opérationnel avec une volonté de création de business units par typologie de service et de métier regroupant des équipes de toutes les entités afin d'améliorer le partage de bonnes pratiques, de réaliser des synergies organisationnelles et d'améliorer l'esprit d'équipe et le partage d'informations au sein du Groupe. Le Groupe est désormais organisé autour des 4 métiers suivants : Audit, Assistance Technique, Conseil et Formation.

La centralisation de la stratégie commerciale s'accompagne d'une concentration accrue des efforts commerciaux sur les prestations de service à haut potentiel d'un côté, et grâce à la rationalisation des business units, la réduction des coûts de l'autre. L'ambition étant de permettre au Groupe de dégager des marges opérationnelles plus intéressantes et de répondre positivement aux objectifs de rentabilité que nous nous sommes fixés et qui sont alignées avec la moyenne constatée sur les entreprises concurrentes dans les mêmes métiers.

Dans l'immédiat, cette réorganisation a eu pour résultat direct un retour à l'équilibre financier, une rentabilité opérationnelle solide sur l'exercice.

Parallèlement à la restructuration opérationnelle, une restructuration financière a été mise en place afin d'assainir la situation financière, le bilan de l'entreprise, de renforcer sa solidité, assurer sa pérennité financière. Les principales actions réalisées dans ce cadre incluent :

- L'assainissement des conditions de financements de l'entreprise avec la résiliation du contrat d'OCABSA, ce qui a permis de mettre fin à la dilution répétée du capital, de réduire les charges financières liées à ce mécanisme, et reconsolider le capital autour d'un actionnariat plus stable et d'assurer une meilleure gouvernance de l'entreprise.
- L'incorporation de dettes obligataires " Green Bonds " en titres, permettant d'assainir le bilan de l'entreprise.
- La renégociation des dettes bancaires, sociales et fiscales, permettant d'améliorer les conditions de remboursement et d'optimiser la gestion de la trésorerie à court terme.
- La réalisation de deux augmentations de capital en numéraire réservées aux salariés, mandataires sociaux ainsi qu'à des bénéficiaires dénommés, renforçant les fonds propres et contribuant à l'amélioration de la structure financière.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ces actions combinées ont permis au Groupe de renforcer sa stabilité financière et de retrouver un chemin de croissance durable.

Pour des raisons budgétaires et stratégiques, Dolfines a mis fin à ses études sur la version dynamique du OHME pour une réparation sur site de certains flotteurs. Au-delà des contraintes budgétaires de l'entreprise, Dolfines considère que l'objet est commercialisable en l'état pour une application immédiate, et que le marché de l'éolien flottant reste embryonnaire et trop éloigné pour permettre des retombées commerciales dans un horizon de temps suffisamment proche.

La société a informé courant avril 2024 l'ADEME de son souhait de mettre un terme au financement de la troisième et dernière étape clé du projet OHME. Pour rappel l'ADEME a déjà versé 1.448.160,80€ d'aides sous forme de subventions et d'avance remboursables au cours de 2023. Un versement complémentaire de 332.000€ au titre des dépenses engagées par Dolfines au cours de l'étape clé 2 sera effectué au cours du 1er semestre 2025. La société a procédé à un licenciement économique en fin d'année de trois personnes pour mettre fin à l'activité du bureau d'étude.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

La société a signé plusieurs contrats-cadres majeurs :

- Un contrat-cadre avec PETROLEUM DEVELOPMENT OMAN (PDO) pour une durée de 5 ans qui pourrait générer un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 200 à 500 000\$
- Un contrat-cadre avec ABU DHABI NATIONAL COMPANY (ADNOC) pour une durée de 5 ans qui pourrait générer un chiffre d'affaires annuel au-delà de 1 million de dollars.
- Un contrat-cadre mondial avec le groupe IBERDROLA pour une durée de 3 ans pour des services de conseils techniques dans le secteur des énergies renouvelables.

La société a signé une Lettre d'Intention avec SOCOTEC dont l'objet est la cession par DOLFINES à SOCOTEC Power Services des activités Audits Techniques de 8.2 France.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes de la succursale sont tenues en AED et convertis au taux moyen annuel (pour les postes de bilan et de résultat).

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

|                                                         | Valeur brute<br>début<br>d'exercice | Augmentations |              |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------|--------------|
|                                                         |                                     | Réévaluations | Acquisitions |
| Frais d'établissements et de développement TOTAL        | 6 593 209                           |               | 628 402      |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL     | 149 937                             |               | 52 043       |
| Installations générales agencements aménagements divers | 7 940                               |               |              |
| Matériel de transport                                   | 1 344                               |               |              |
| Matériel de bureau et informatique, Mobilier            | 264 402                             |               | 14 013       |
| Immobilisations corporelles en cours                    | 1 440                               |               |              |
| TOTAL                                                   | 275 125                             |               | 14 013       |
| Autres participations                                   | 3 209 382                           |               |              |
| Autres titres immobilisés                               | 11 304                              |               | 2 183        |
| Prêts, autres immobilisations financières               | 21 134                              |               | 165 030      |
| TOTAL                                                   | 3 241 819                           |               | 167 213      |
| TOTAL GENERAL                                           | 10 260 091                          |               | 861 671      |

|                                                         | Diminutions   |          | Valeur brute<br>en fin<br>d'exercice | Réévaluation<br>Valeur d'origine<br>fin exercice |
|---------------------------------------------------------|---------------|----------|--------------------------------------|--------------------------------------------------|
|                                                         | Poste à Poste | Cessions |                                      |                                                  |
| Frais établissement et de développement TOTAL           |               | 0        | 7 221 611                            | 7 221 611                                        |
| Autres immobilisations incorporelles TOTAL              |               | 16 300   | 185 680                              | 185 680                                          |
| Installations générales agencements aménagements divers |               | 6 994    | 946                                  | 946                                              |
| Matériel de transport                                   |               |          | 1 344                                | 1 344                                            |
| Matériel de bureau et informatique, Mobilier            |               | 90 692   | 187 723                              | 187 723                                          |
| Immobilisations corporelles en cours                    |               | 1 440    |                                      |                                                  |
| TOTAL                                                   |               | 99 126   | 190 012                              | 190 012                                          |
| Autres participations                                   |               |          | 3 209 382                            | 3 209 382                                        |
| Autres titres immobilisés                               |               | 2 183    | 11 304                               | 11 304                                           |
| Prêts, autres immobilisations financières               |               | 6 192    | 179 971                              | 179 971                                          |
| TOTAL                                                   |               | 8 375    | 3 400 657                            | 3 400 657                                        |
| TOTAL GENERAL                                           |               | 123 802  | 10 997 960                           | 10 997 960                                       |

Etat des amortissements

| Situations et mouvements de l'exercice                  | Montant début<br>d'exercice | Dotations<br>de l'exercice | Diminutions<br>Reprises | Montant fin<br>d'exercice |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Frais établissement recherche développement TOTAL       | 1 140 368                   |                            |                         | 1 140 368                 |
| Autres immobilisations incorporelles TOTAL              | 102 406                     | 20 866                     | 16 300                  | 106 972                   |
| Installations générales agencements aménagements divers | 3 490                       | 1 007                      | 3 888                   | 609                       |
| Matériel de transport                                   | 1 344                       |                            |                         | 1 344                     |
| Matériel de bureau et informatique, Mobilier            | 254 316                     | 7 112                      | 90 797                  | 170 631                   |
| TOTAL                                                   | 259 150                     | 8 119                      | 94 685                  | 172 584                   |
| TOTAL GENERAL                                           | 1 501 924                   | 28 985                     | 110 985                 | 1 419 924                 |

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

| Ventilation des dotations<br>de l'exercice | Amortissements<br>linéaires | Amortissements<br>dégressifs | Amortissements<br>exceptionnels | Amortissements dérogatoires |          |
|--------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|----------|
|                                            |                             |                              |                                 | Dotations                   | Reprises |
| Autres immob.incorporelles TOTAL           | 20 866                      |                              |                                 |                             |          |
| Instal.générales agenc.aménag.divers       | 1 007                       |                              |                                 |                             |          |
| Matériel de bureau informatique mobilier   | 7 112                       |                              |                                 |                             |          |
| TOTAL                                      | 8 119                       |                              |                                 |                             |          |
| TOTAL GENERAL                              | 28 985                      |                              |                                 |                             |          |

Etat des provisions

| Provisions réglementées     | Montant début<br>d'exercice | Augmentations<br>Dotations | Diminutions<br>Montants<br>utilisés | Diminutions<br>Montants non<br>utilisés | Montant fin<br>d'exercice |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|
| Amortissements dérogatoires | 68 577                      | 51 468                     |                                     |                                         | 120 044                   |
| TOTAL                       | 68 577                      | 51 468                     |                                     |                                         | 120 044                   |

| Provisions pour risques et charges        | Montant début<br>d'exercice | Augmentations<br>Dotations | Diminutions<br>Montants<br>utilisés | Diminutions<br>Montants non<br>utilisés | Montant fin<br>d'exercice |
|-------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|
| Pertes de change                          | 14 804                      | 7 465                      | 14 803                              |                                         | 7 465                     |
| Autres provisions pour risques et charges |                             | 45 000                     |                                     |                                         | 45 000                    |
| TOTAL                                     | 14 804                      | 52 465                     | 14 803                              |                                         | 52 465                    |

| Provisions pour dépréciation           | Montant début<br>d'exercice | Augmentations<br>Dotations | Diminutions<br>Montants<br>utilisés | Diminutions<br>Montants non<br>utilisés | Montant fin<br>d'exercice |
|----------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|
| Sur immobilisations incorporelles      | 3 447 849                   |                            |                                     |                                         | 3 447 849                 |
| Sur titres de participation            | 971 866                     |                            | 968 000                             |                                         | 3 866                     |
| Sur autres immobilisations financières | 11 304                      |                            |                                     |                                         | 11 304                    |
| Sur comptes clients                    | 107 568                     |                            | 107 568                             |                                         |                           |
| Autres provisions pour dépréciation    | 47 595                      | 1 726                      | 16 613                              |                                         | 32 708                    |
| TOTAL                                  | 4 586 182                   | 1 726                      | 1 092 181                           |                                         | 3 495 727                 |
| TOTAL GENERAL                          | 4 669 563                   | 105 659                    | 1 106 984                           |                                         | 3 668 236                 |
| Dont dotations et reprises             |                             |                            |                                     |                                         |                           |
| d'exploitation                         |                             | 7 465                      | 122 372                             |                                         |                           |
| financières                            |                             |                            | 984 613                             |                                         |                           |
| exceptionnelles                        |                             | 96 468                     |                                     |                                         |                           |

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

| Etat des créances                             | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an |
|-----------------------------------------------|--------------|----------------|---------------|
| Autres immobilisations financières            | 179 971      | 179 971        |               |
| Autres créances clients                       | 1 677 712    | 1 677 712      |               |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 1 536        | 1 536          |               |
| Impôts sur les bénéfices                      | 156 928      | 156 928        |               |
| Taxe sur la valeur ajoutée                    | 66 759       | 66 759         |               |
| Autres impôts, taxes et versements assimilés  | 18 857       | 18 857         |               |
| Divers état et autres collectivités publiques | 1 000        | 1 000          |               |
| Groupe et associés                            | 338 135      | 338 135        |               |
| Débiteurs divers                              | 28 000       | 28 000         |               |
| Charges constatées d'avance                   | 88 492       | 88 492         |               |
| TOTAL                                         | 2 557 390    | 2 557 390      |               |

| Etat des dettes                                          | Montant brut | A 1 an au plus | De 1 à 5 ans | A plus de 5 ans |
|----------------------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|-----------------|
| Emprunts obligataires convertibles                       | 170 333      | 170 333        |              |                 |
| Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine | 3 658        | 3 658          |              |                 |
| Emprunts et dettes financières divers                    | 1 006 581    | 86 267         | 792 670      | 127 644         |
| Fournisseurs et comptes rattachés                        | 965 936      | 965 936        |              |                 |
| Personnel et comptes rattachés                           | 102 077      | 102 077        |              |                 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux            | 202 777      | 202 777        |              |                 |
| Taxe sur la valeur ajoutée                               | 105 263      | 105 263        |              |                 |
| Autres impôts taxes et assimilés                         | 8 339        | 8 339          |              |                 |
| Groupe et associés                                       | 204 672      | 204 672        |              |                 |
| Autres dettes                                            | 244 765      | 244 765        |              |                 |
| Produits constatés d'avance                              | 12 445       | 12 445         |              |                 |
| TOTAL                                                    | 3 026 846    | 2 106 532      | 792 670      | 127 644         |
| Emprunts remboursés en cours d'exercice                  | 58 139       |                |              |                 |
| Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys. | 498          |                |              |                 |

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

| Différentes catégories de titres | Valeurs<br>nominales<br>en euros | Nombre de titres |           |            |           |
|----------------------------------|----------------------------------|------------------|-----------|------------|-----------|
|                                  |                                  | Au début         | Créés     | Remboursés | En fin    |
| Actions                          | 0.0100                           | 295971329        |           | 295971329  |           |
| Actions                          | 1.4000                           |                  | 2 403 413 |            | 2 403 413 |

La valeur nominale de la société est de 1,40 € suite aux opérations en capital effectués entre octobre et novembre 2024.

|                                                       |             |               |               |
|-------------------------------------------------------|-------------|---------------|---------------|
| La variation des capitaux propres se présente ainsi : |             |               |               |
| En €                                                  | 31/12/2024  | 31/12/2023    | Variation     |
| Capital                                               | 3 364 778 € | 29 597 133 €  | -26 232 355 € |
| Primes d'émission                                     | 0 €         | 0 €           | 0 €           |
| Réserve légale                                        | 19 146 €    | 19 146 €      | 0 €           |
| Réserve de conversion                                 | 41 919 €    | 31 994 €      | 9 925 €       |
| Report à nouveau                                      | -973 315 €  | -4 077 658 €  | 3 104 343 €   |
| Résultat de l'exercice                                | 676 217 €   | -25 664 070 € | 26 340 287 €  |
| Situation nette                                       | 3 128 745 € | -93 455 €     | 3 222 200 €   |
| Ecart change Abu-Dhabi ouverture                      |             |               | 9 925 €       |
| Augmentation de capital                               |             |               | 2 536 059 €   |
| Résultat de l'exercice corrigé                        |             |               | 676 217 €     |
| Total variation                                       |             |               | 3 222 201 €   |

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

|                                   | Valeurs   | Taux<br>d'amortissement |
|-----------------------------------|-----------|-------------------------|
| Brevets et Frais de Développement | 7 407 291 |                         |

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

| Catégorie                | Mode     | Durée      |
|--------------------------|----------|------------|
| Installations techniques | Linéaire | 5 à 10 ans |
| Matériels et outillages  | Linéaire | 5 à 10 ans |
| Matériel de transport    | Linéaire | 4 à 5 ans  |
| Matériel de bureau       | Linéaire | 5 à 10 ans |
| Mobilier                 | Linéaire | 5 à 10 ans |

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les frais engagés pour leur acquisitions sont immobilisés et amorti sur 5 ans.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et la valeur en EURO à la date de clôture. Un écart de change passif ou actif est comptabilisé pour les dettes ou créances en devise étrangère.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Différence d'évaluation sur titres

| Eléments                       | Evaluation au bilan | Prix du marché |
|--------------------------------|---------------------|----------------|
| Actions cotées                 | 111                 | 119            |
| 79 actions à 1,40€ au bilan    |                     |                |
| 79 actions à 1.50€ prix marché |                     |                |

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

| Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan | Montant |
|--------------------------------------------------------------------------|---------|
| Créances clients et comptes rattachés                                    | 187 148 |
| Autres créances                                                          | 5 000   |
| Total                                                                    | 192 148 |

Charges à payer

| Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan | Montant |
|------------------------------------------------------------------------|---------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit                 | 3 591   |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                               | 267 318 |
| Dettes fiscales et sociales                                            | 179 729 |
| Autres dettes                                                          | 100 527 |
| Total                                                                  | 551 164 |

Charges et produits constatés d'avance

| Charges constatées d'avance | Montant |
|-----------------------------|---------|
| Charges d'exploitation      | 88 492  |
| Total                       | 88 492  |
| Produits constatés d'avance | Montant |
| Produits d'exploitation     | 12 445  |
| Total                       | 12 445  |



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

| Répartition par secteur d'activité        | Montant   |
|-------------------------------------------|-----------|
| Répartition du CA/secteur d'activités :   |           |
| -Audit et Inspection Oil & Gas            | 2 463 414 |
| -Assistance Technique Oil & Gas, Offshore | 1 505 508 |
| -Engineering                              | 13 410    |
| -Frais Généraux                           | 750 540   |
| Total                                     | 4 732 872 |

**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

| Rémunérations allouées aux membres     | Montant |
|----------------------------------------|---------|
| des organes de direction ou de gérance | 150 450 |
| Total                                  | 150 450 |

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

Salariés France : 18,60 salariés.  
Salariés Abu-Dhabi : 6 salariés.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 43 655 €uros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

|                                               |        |        |
|-----------------------------------------------|--------|--------|
| Autres engagements donnés :                   |        | 54 743 |
| 28/06/22-10/05/27 Soumission ADNOC Drilling   | 34 564 |        |
| 30/08/19-mainlevée clt Soumission ADNOC Drill | 20 179 |        |
| Total (1)                                     |        | 54 743 |

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice, l'estimation de la société en matière d'engagement retraite s'élève à environ 320 304 €.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société DOLFINES SA  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

| Société<br>A. Renseignements détaillés                                                                                                                                                         | Capital | Capitaux propres<br>autres que<br>le capital | Quote-part du<br>capital détenu<br>en % | Valeur comptable des titres |                  | Prêts et avances<br>consentis et<br>non remboursés | Cautions et<br>avals donnés<br>par la société | Chiffre d'affaires<br>du dernier<br>exercice | Résultat net<br>du dernier<br>exercice | Dividendes<br>encaissés par la<br>société | Observations |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------|------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------|
|                                                                                                                                                                                                |         |                                              |                                         | brute                       | détenus<br>nette |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |
| - Filiales détenues à + de 50%<br>- DOLFINES LATAM<br>- 8.2 MADRID<br>- SAS OHMEX-SERVICES<br>- SAS 8.2 FRANCE<br>- SAS AEGIDE INTERNATIONAL SAS<br>- Participations détenues entre 10 et 50 % | 119 567 | 74 062                                       | 100.00                                  | 170 813                     | 170 813          | 200 009                                            |                                               | 350 128                                      | 29 629                                 |                                           |              |
|                                                                                                                                                                                                | 3 000   | 36 474                                       | 100.00                                  | 3 000                       | 3 000            | 30 701                                             |                                               | 61 545                                       | 19 198                                 |                                           |              |
|                                                                                                                                                                                                | 5 000   |                                              | 100.00                                  | 5 000                       | 5 000            |                                                    |                                               |                                              | 420                                    |                                           |              |
|                                                                                                                                                                                                | 50 000  | 239 984                                      | 100.00                                  | 871 352                     | 53 352           |                                                    |                                               | 2 955 886                                    | 304 807                                |                                           |              |
|                                                                                                                                                                                                | 76 285  | 675 025                                      | 100.00                                  | 1 901 000                   | 1 901 000        |                                                    |                                               | 2 909 286                                    | 12 937                                 |                                           |              |
| B. Renseignements globaux<br>- Filiales non reprises en A<br>- Participations non reprises en A                                                                                                |         |                                              |                                         |                             |                  |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |
|                                                                                                                                                                                                |         |                                              |                                         |                             |                  |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

| Nature                                     | Montant | imputé au compte |
|--------------------------------------------|---------|------------------|
| Produits exceptionnels                     |         |                  |
| - PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS            | 104 827 | 77200000         |
| - PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS ABU DHABI  | 100 384 | 77200000         |
| - CESSIION IMMOB.CORPORELLES               | 3 000   | 77520000         |
| - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS            | 99 373  | 77880000         |
| - CESSIION IMMOB.FINANCIERES               | 2       | 77560000         |
| - QUOTE PART SUBVENTION RESULTAT           | 600     | 77710002         |
| Total                                      | 308 186 |                  |
| Charges exceptionnelles                    |         |                  |
| - CHARGES EXERCICES ANTERIEURS             | 34 038  | 67200000         |
| - CHARGES EXERCICES ANTERIEURS ABU DHABI   |         | 67200000         |
| - HONORAIRES CONCILIATION-MANDAT ADHOC     | 266 787 | 67880000         |
| - PENALITES-MAJORATIONS                    | 10 695  | 67120000         |
| - VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOB.CEDEES      | 3 105   | 67520000         |
| - CHARGES EXCEPTIONNELLES REMONTES CAPITAL | 69 795  | 67880001         |
| - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES              | 51 468  | 68725000         |
| - DOT.PROVISIONS EXCEPTIONNELLES           | 45 000  | 68750000         |

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

|                                      |         |          |
|--------------------------------------|---------|----------|
| - DOT.PROV.CSP                       | 98 605  | 67880000 |
| - CORRECTION ECART RAN ABD OUVERTURE | 98 456  | 67200000 |
| - DOT.DEPRECIATION C/C 8.2 MADRID    | 1 726   | 68710000 |
| Total                                | 679 675 |          |

**CABINET GRANGÉ & ASSOCIÉS**

C.G.A. S.A.R.L.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPAGNIE DE PARIS

CAPITAL 100,000 €

R.C.S. PARIS 399 489 871

20, BOULEVARD MALESHERBES

PARIS 8E

TÉLÉPHONE : 01 42 65 37 44

bgrange@cabinetgrange.com

**DOLFINES**

Société Anonyme au capital de 3.364.778,20 €  
12 Avenue des près, 78180 Montigny-le-Bretonneux  
428 745 020 RCS Versailles

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Aux actionnaires de la société DOLFINES

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DOLFINES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821.180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes de l'annexe sur les immobilisations incorporelles, corporelles et des titres immobilisés exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables retenues par votre société, nous avons notamment vérifié le caractère approprié des règles et méthodes relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, telles qu'elles sont exposées dans l'annexe légal et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

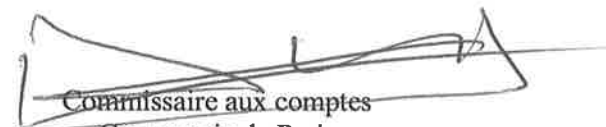
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 avril 2025

C.G.A. SARL

Benoît GRANGÉ



Commissaire aux comptes  
Compagnie de Paris



BILAN ACTIF

| ACTIF                     |                                                 | Exercice N<br>31/12/2024 12 |                                                   |           | Exercice N-1<br>31/12/2023 12 | Ecart N / N-1 |        |
|---------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------|-----------|-------------------------------|---------------|--------|
|                           |                                                 | Brut                        | Amortissements<br>et dépréciations<br>(à déduire) | Net       | Net                           | Euros         | %      |
| ACTIF IMMOBILISÉ          | Capital souscrit non appelé (I)                 |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | <b>Immobilisations incorporelles</b>            |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Frais d'établissement                           |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Frais de développement                          | 7 221 611                   | 4 588 218                                         | 2 633 394 | 2 004 992                     | 628 402       | 31.34  |
|                           | Concessions, brevets et droits similaires       | 185 680                     | 106 972                                           | 78 708    | 47 531                        | 31 177        | 65.59  |
|                           | Fonds commercial (1)                            |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Autres immobilisations incorporelles            |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Avances et acomptes                             |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | <b>Immobilisations corporelles</b>              |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Terrains                                        |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Constructions                                   |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Installations techniques, matériel et outillage |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Autres immobilisations corporelles              | 190 012                     | 172 584                                           | 17 429    | 14 536                        | 2 893         | 19.90  |
|                           | Immobilisations en cours                        |                             |                                                   |           | 1 440                         | 1 440         | 100.00 |
|                           | Avances et acomptes                             |                             |                                                   |           |                               |               |        |
| ACTIF CIRCULANT           | <b>Immobilisations financières (2)</b>          |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Participations mises en équivalence             |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Autres participations                           | 3 209 382                   | 3 866                                             | 3 205 516 | 2 237 516                     | 968 000       | 43.26  |
|                           | Créances rattachées à des participations        |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Autres titres immobilisés                       | 11 304                      | 11 304                                            |           |                               |               |        |
|                           | Prêts                                           |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Autres immobilisations financières              | 179 971                     |                                                   | 179 971   | 21 134                        | 158 838       | 751.59 |
|                           | <b>Total II</b>                                 | 10 997 960                  | 4 882 943                                         | 6 115 017 | 4 327 148                     | 1 787 869     | 41.32  |
|                           | <b>Stocks et en cours</b>                       |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Matières premières, approvisionnements          |                             |                                                   |           |                               |               |        |
| Comptes de Régularisation | En-cours de production de biens                 |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | En-cours de production de services              |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Produits intermédiaires et finis                |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Marchandises                                    |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Avances et acomptes versés sur commandes        | 7 998                       |                                                   | 7 998     | 2 825                         | 5 173         | 183.12 |
|                           | <b>Créances (3)</b>                             |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Clients et comptes rattachés                    | 1 677 712                   |                                                   | 1 677 712 | 1 162 178                     | 515 534       | 44.36  |
|                           | Autres créances                                 | 611 215                     | 32 708                                            | 578 508   | 414 844                       | 163 663       | 39.45  |
|                           | Capital souscrit - appelé, non versé            |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Valeurs mobilières de placement                 |                             |                                                   |           |                               |               |        |
| Comptes de Régularisation | Disponibilités                                  | 713 229                     |                                                   | 713 229   | 296 247                       | 416 982       | 140.76 |
|                           | Charges constatées d'avance (3)                 | 88 492                      |                                                   | 88 492    | 109 764                       | 21 273        | 19.38  |
|                           | <b>Total III</b>                                | 3 098 645                   | 32 708                                            | 3 065 938 | 1 985 858                     | 1 080 080     | 54.39  |
|                           | Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)        |                             |                                                   |           |                               |               |        |
|                           | Primes de remboursement des obligations (V)     |                             |                                                   |           |                               |               |        |
| Comptes de Régularisation | Ecart de conversion actif (VI)                  | 7 469                       |                                                   | 7 469     | 20 286                        | 12 817        | 63.18  |
|                           | <b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>         | 14 104 074                  | 4 915 651                                         | 9 188 423 | 6 333 291                     | 2 855 132     | 45.08  |

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an 179 971  
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

| PASSIF                        |                                                                                                      | Exercice N<br>31/12/2024 12 |            | Exercice N-1<br>31/12/2023 12 |        | Ecart N / N-1 |   |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------|-------------------------------|--------|---------------|---|
|                               |                                                                                                      |                             |            |                               |        | Euros         | % |
| CAPITAUX<br>PROPRES           | Capital (Dont versé : 3 364 778 )<br>Primes d'émission, de fusion, d'apport<br>Ecart de réévaluation | 3 364 778                   | 29 597 133 | 26 232 355                    | 88.63  |               |   |
|                               |                                                                                                      | 0                           | 0          |                               |        |               |   |
|                               | <b>Réserves</b>                                                                                      |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Réserve légale                                                                                       | 19 146                      | 19 146     |                               |        |               |   |
|                               | Réserves statutaires ou contractuelles                                                               |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Réserves réglementées                                                                                | 41 919                      | 31 994     | 9 925                         | 31.02  |               |   |
|                               | Autres réserves                                                                                      |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Report à nouveau                                                                                     | 973 315                     | 4 077 658  | 3 104 343                     | 76.13  |               |   |
|                               | <b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>                                                    | 676 217                     | 25 664 070 | 26 340 287                    | 102.63 |               |   |
|                               | Subventions d'investissement                                                                         | 854 865                     | 851 507    | 3 358                         | 0.39   |               |   |
| AUTRES<br>FONDS<br>PROPRES    | Provisions réglementées                                                                              | 120 044                     | 68 577     | 51 468                        | 75.05  |               |   |
|                               | <b>Total I</b>                                                                                       | 4 103 655                   | 826 629    | 3 277 026                     | 396.43 |               |   |
|                               |                                                                                                      |                             |            |                               |        |               |   |
| PROVISIONS                    | Produit des émissions de titres participatifs                                                        |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Avances conditionnées                                                                                | 2 005 454                   | 2 005 454  |                               |        |               |   |
|                               | <b>Total II</b>                                                                                      | 2 005 454                   | 2 005 454  |                               |        |               |   |
| DETTE (1)                     | Provisions pour risques                                                                              | 52 465                      | 14 804     | 37 662                        | 254.41 |               |   |
|                               | Provisions pour charges                                                                              |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | <b>Total III</b>                                                                                     | 52 465                      | 14 804     | 37 662                        | 254.41 |               |   |
| DETTE (1)                     | <b>Dettes financières</b>                                                                            |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Emprunts obligataires convertibles                                                                   | 170 333                     | 574 926    | 404 593                       | 70.37  |               |   |
|                               | Autres emprunts obligataires                                                                         |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Emprunts auprès d'établissements de crédit                                                           |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Concours bancaires courants                                                                          | 3 658                       | 2 157      | 1 501                         | 69.56  |               |   |
|                               | Emprunts et dettes financières diverses                                                              | 1 211 253                   | 1 968 512  | 757 259                       | 38.47  |               |   |
|                               | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours                                                     |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | <b>Dettes d'exploitation</b>                                                                         |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Dettes fournisseurs et comptes rattachés                                                             | 965 936                     | 609 434    | 356 502                       | 58.50  |               |   |
|                               | Dettes fiscales et sociales                                                                          | 418 456                     | 314 011    | 104 445                       | 33.26  |               |   |
| Comptes de<br>Régularisation  | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                                                      |                             |            |                               |        |               |   |
|                               | Autres dettes                                                                                        | 244 765                     | 4 655      | 240 110                       | NS     |               |   |
|                               | Produits constatés d'avance (1)                                                                      | 12 445                      | 7 228      | 5 217                         | 72.17  |               |   |
| TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V) | <b>Total IV</b>                                                                                      | 3 026 846                   | 3 480 923  | 454 077                       | 13.04  |               |   |
|                               | Ecart de conversion passif (V)                                                                       | 3                           | 5 482      | 5 479                         | 99.94  |               |   |

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 106 532 2 896 247

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                                   | Exercice N 31/12/2024 12 |             |           | Exercice N-1 31/12/2023 12 |  | Ecart N / N-1 |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------|-----------|----------------------------|--|---------------|--------|
|                                                                                   | France                   | Exportation | Total     |                            |  | Euros         | %      |
| <b>Produits d'exploitation (1)</b>                                                |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Ventes de marchandises                                                            |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Production vendue de biens                                                        |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Production vendue de services                                                     | 2 009 793                | 2 723 070   | 4 732 863 | 2 731 064                  |  | 2 001 799     | 73.30  |
| <b>Chiffre d'affaires NET</b>                                                     | 2 009 793                | 2 723 070   | 4 732 863 | 2 731 064                  |  | 2 001 799     | 73.30  |
| Production stockée                                                                |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Production immobilisée                                                            |                          |             | 628 402   | 981 157                    |  | 352 755       | 35.95  |
| Subventions d'exploitation                                                        |                          |             | 156 075   | 103 709                    |  | 52 366        | 50.49  |
| Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges |                          |             | 161 075   | 407 473                    |  | 246 398       | 60.47  |
| Autres produits                                                                   |                          |             | 2 755     | 2 766                      |  | 11            | 0.41   |
| <b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>                                      |                          |             | 5 681 170 | 4 226 168                  |  | 1 455 002     | 34.43  |
| <b>Charges d'exploitation (2)</b>                                                 |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Achats de marchandises                                                            |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Variation de stock (marchandises)                                                 |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements                         |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)              |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Autres achats et charges externes *                                               |                          |             | 3 191 568 | 2 935 041                  |  | 256 528       | 8.74   |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                             |                          |             | 110 594   | 56 732                     |  | 53 863        | 94.94  |
| Salaires et traitements                                                           |                          |             | 1 740 950 | 1 465 483                  |  | 275 467       | 18.80  |
| Charges sociales                                                                  |                          |             | 477 055   | 433 161                    |  | 43 894        | 10.13  |
| Dotations aux amortissements et dépréciations                                     |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements                                |                          |             | 28 985    | 30 330                     |  | 1 346         | 4.44   |
| Sur immobilisations : dotations aux dépréciations                                 |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Sur actif circulant : dotations aux dépréciations                                 |                          |             | 7 465     | 122 372                    |  | 114 907       | 93.90  |
| Dotations aux provisions                                                          |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Autres charges                                                                    |                          |             | 49 689    | 426 703                    |  | 377 014       | 88.36  |
| <b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>                                      |                          |             | 5 606 306 | 5 469 822                  |  | 136 484       | 2.50   |
| <b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>                                         |                          |             | 74 864    | 1 243 654                  |  | 1 318 517     | 106.02 |
| <b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>                    |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Bénéfice attribué ou perte transférée (III)                                       |                          |             |           |                            |  |               |        |
| Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)                                        |                          |             |           |                            |  |               |        |

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

205 211 263 338  
132 494 48 283

COMPTE DE RESULTAT

|                                                                              | Exercice N<br>31/12/2024 12 | Exercice N-1<br>31/12/2023 12 | Ecart N / N-1 |        |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|---------------|--------|
|                                                                              |                             |                               | Euros         | %      |
| <b>Produits financiers</b>                                                   |                             |                               |               |        |
| Produits financiers de participations (3)                                    | 31 919                      | 2 896                         | 29 022        | NS     |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) |                             |                               |               |        |
| Autres intérêts et produits assimilés (3)                                    |                             |                               |               |        |
| Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges              | 984 613                     |                               | 984 613       |        |
| Différences positives de change                                              |                             |                               |               |        |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement                |                             |                               |               |        |
| <b>Total V</b>                                                               | 1 016 532                   | 2 896                         | 1 013 635     | NS     |
| <b>Charges financières</b>                                                   |                             |                               |               |        |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions                    |                             | 999 783                       | 999 783       | 100.00 |
| Intérêts et charges assimilées (4)                                           | 43 690                      | 20 692 285                    | 20 648 595    | 99.79  |
| Différences négatives de change                                              |                             |                               |               |        |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement               |                             |                               |               |        |
| <b>Total VI</b>                                                              | 43 690                      | 21 692 068                    | 21 648 378    | 99.80  |
| <b>2. Résultat financier (V-VI)</b>                                          | 972 841                     | 21 689 172                    | 22 662 013    | 104.49 |
| <b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>                   | 1 047 705                   | 22 932 825                    | 23 980 530    | 104.57 |
| <b>Produits exceptionnels</b>                                                |                             |                               |               |        |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion                             | 205 211                     | 263 339                       | 58 128        | 22.07  |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital                             | 102 975                     | 870 744                       | 767 768       | 88.17  |
| Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges              |                             | 17 851 167                    | 17 851 167    | 100.00 |
| <b>Total VII</b>                                                             | 308 186                     | 18 985 250                    | 18 677 063    | 98.38  |
| <b>Charges exceptionnelles</b>                                               |                             |                               |               |        |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion                            | 143 189                     | 1 257 743                     | 1 114 554     | 88.62  |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital                            | 438 292                     | 16 940 417                    | 16 502 126    | 97.41  |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions                    | 98 194                      | 3 518 334                     | 3 420 141     | 97.21  |
| <b>Total VIII</b>                                                            | 679 674                     | 21 716 494                    | 21 036 820    | 96.87  |
| <b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>                                   | 371 488                     | 2 731 245                     | 2 359 757     | 86.40  |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)                |                             |                               |               |        |
| Impôts sur les bénéfices (X)                                                 |                             |                               |               |        |
| <b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>                                      | 7 005 888                   | 23 214 314                    | 16 208 426    | 69.82  |
| <b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>                                | 6 329 671                   | 48 878 384                    | 42 548 714    | 87.05  |
| <b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>         | 676 217                     | 25 664 070                    | 26 340 287    | 102.63 |

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
G. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a mené une restructuration opérationnelle majeure qui a permis de rationaliser ses coûts et d'optimiser ses ressources.

Cette démarche stratégique a eu un premier volet organisationnel qui a eu pour objectif de centraliser toutes les fonctions supports existantes (Direction Générale, Finance, Administration, RH, QHSE, Communication) du Groupe au niveau de DOLFINES, ainsi que la création d'une Direction Stratégique et Commerciale centralisée pour coordonner les activités de développement, de marketing et de vente de toutes les entités du Groupe. Cette nouvelle organisation permet de mieux coordonner les ressources et opérations de l'entreprise et a permis de créer un flux financier entre Dolfines et ses filiales par le biais de management fees.

Le second volet de cette réorganisation s'inscrit dans une logique de rationalisation opérationnel avec une volonté de création de business units par typologie de service et de métier regroupant des équipes de toutes les entités afin d'améliorer le partage de bonnes pratiques, de réaliser des synergies organisationnelles et d'améliorer l'esprit d'équipe et le partage d'informations au sein du Groupe. Le Groupe est désormais organisé autour des 4 métiers suivants : Audit, Assistance Technique, Conseil et Formation.

La centralisation de la stratégie commerciale s'accompagne d'une concentration accrue des efforts commerciaux sur les prestations de service à haut potentiel d'un côté, et grâce à la rationalisation des business units, la réduction des coûts de l'autre. L'ambition étant de permettre au Groupe de dégager des marges opérationnelles plus intéressantes et de répondre positivement aux objectifs de rentabilité que nous nous sommes fixés et qui sont alignées avec la moyenne constatée sur les entreprises concurrentes dans les mêmes métiers.

Dans l'immédiat, cette réorganisation a eu pour résultat direct un retour à l'équilibre financier, une rentabilité opérationnelle solide sur l'exercice.

Parallèlement à la restructuration opérationnelle, une restructuration financière a été mise en place afin d'assainir la situation financière, le bilan de l'entreprise, de renforcer sa solidité, assurer sa pérennité financière. Les principales actions réalisées dans ce cadre incluent :

- L'assainissement des conditions de financements de l'entreprise avec la résiliation du contrat d'OCABSA, ce qui a permis de mettre fin à la dilution répétée du capital, de réduire les charges financières liées à ce mécanisme, et reconsolider le capital autour d'un actionnariat plus stable et d'assurer une meilleure gouvernance de l'entreprise.

- L'incorporation de dettes obligataires " Green Bonds " en titres, permettant d'assainir le bilan de l'entreprise.

- La renégociation des dettes bancaires, sociales et fiscales, permettant d'améliorer les conditions de remboursement et d'optimiser la gestion de la trésorerie à court terme.

- La réalisation de deux augmentations de capital en numéraire réservées aux salariés, mandataires sociaux ainsi qu'à des bénéficiaires dénommés, renforçant les fonds propres et contribuant à l'amélioration de la structure financière.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ces actions combinées ont permis au Groupe de renforcer sa stabilité financière et de retrouver un chemin de croissance durable.

Après avoir terminé les études d'ingénierie sur les applications portuaires et sur barge du OHME, Dolfines a décidé de ne pas terminer les études, pour le moment, pour l'application en version dynamique, sur flotteur, de cet outil. Dolfines considère que l'objet est commercialisable en l'état et ne nécessite pas d'études complémentaires. Dans cette logique, la société a informé courant avril 2024 l'ADEME de son souhait de mettre un terme au financement de la troisième et dernière étape clé du projet OHME. Pour rappel l'ADEME a déjà versé 1.448.160,80€ d'aides sous forme de subventions et d'avance remboursables au cours de 2023. Un versement complémentaire de 332.000€ au titre des dépenses engagées par Dolfines au cours de l'étape clé 2 sera effectué au cours du 1er semestre 2025.

Dolfines est par ailleurs en discussions active avec un acteur industriel européen important pour établir un partenariat technique et commercial sur les applications portuaires de cet outil.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société a signé plusieurs contrats-cadres majeurs :

- Un contrat-cadre avec PETROLEUM DEVELOPMENT OMAN (PDO) pour une durée de 5 ans qui pourrait générer un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 200 à 500 000\$
- Un contrat-cadre avec ABU DHABI NATIONAL COMPANY (ADNOC) pour une durée de 5 ans qui pourrait générer un chiffre d'affaires annuel au-delà de 1 million de dollars.
- Un contrat-cadre mondial avec le groupe IBERDROLA pour une durée de 3 ans pour des services de conseils techniques dans le secteur des énergies renouvelables.

La société a signé une Lettre d'Intention avec SOCOTEC dont l'objet est la cession par DOLFINES à SOCOTEC Power Services des activités Audits Techniques de 8.2 France.

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes de la succursale sont tenues en AED et convertis au taux moyen annuel (pour les postes de bilan et de résultat).

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Etat des immobilisations

|                                                         | Valeur brute<br>début<br>d'exercice | Augmentations |              |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------|--------------|
|                                                         |                                     | Réévaluations | Acquisitions |
| Frais d'établissements et de développement TOTAL        | 6 593 209                           |               | 628 402      |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL     | 149 937                             |               | 52 043       |
| Installations générales agencements aménagements divers | 7 940                               |               |              |
| Matériel de transport                                   | 1 344                               |               |              |
| Matériel de bureau et informatique, Mobilier            | 264 402                             |               | 14 013       |
| Immobilisations corporelles en cours                    | 1 440                               |               |              |
| TOTAL                                                   | 275 125                             |               | 14 013       |
| Autres participations                                   | 3 209 382                           |               |              |
| Autres titres immobilisés                               | 11 304                              |               | 2 183        |
| Prêts, autres immobilisations financières               | 21 134                              |               | 165 030      |
| TOTAL                                                   | 3 241 819                           |               | 167 213      |
| TOTAL GENERAL                                           | 10 260 091                          |               | 861 671      |

|                                                         | Diminutions   |          | Valeur brute<br>en fin<br>d'exercice | Réévaluation<br>Valeur d'origine<br>fin exercice |
|---------------------------------------------------------|---------------|----------|--------------------------------------|--------------------------------------------------|
|                                                         | Poste à Poste | Cessions |                                      |                                                  |
| Frais établissement et de développement TOTAL           |               | 0        | 7 221 611                            | 7 221 611                                        |
| Autres immobilisations incorporelles TOTAL              |               | 16 300   | 185 680                              | 185 680                                          |
| Installations générales agencements aménagements divers |               | 6 994    | 946                                  | 946                                              |
| Matériel de transport                                   |               |          | 1 344                                | 1 344                                            |
| Matériel de bureau et informatique, Mobilier            |               | 90 692   | 187 723                              | 187 723                                          |
| Immobilisations corporelles en cours                    |               | 1 440    |                                      |                                                  |
| TOTAL                                                   |               | 99 126   | 190 012                              | 190 012                                          |
| Autres participations                                   |               |          | 3 209 382                            | 3 209 382                                        |
| Autres titres immobilisés                               |               | 2 183    | 11 304                               | 11 304                                           |
| Prêts, autres immobilisations financières               |               | 6 192    | 179 971                              | 179 971                                          |
| TOTAL                                                   |               | 8 375    | 3 400 657                            | 3 400 657                                        |
| TOTAL GENERAL                                           |               | 123 802  | 10 997 960                           | 10 997 960                                       |

### Etat des amortissements

| Situations et mouvements de l'exercice                  | Montant début<br>d'exercice | Dotations<br>de l'exercice | Diminutions<br>Reprises | Montant fin<br>d'exercice |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Frais établissement recherche développement TOTAL       | 1 140 368                   |                            |                         | 1 140 368                 |
| Autres immobilisations incorporelles TOTAL              | 102 406                     | 20 866                     | 16 300                  | 106 972                   |
| Installations générales agencements aménagements divers | 3 490                       | 1 007                      | 3 888                   | 609                       |
| Matériel de transport                                   | 1 344                       |                            |                         | 1 344                     |
| Matériel de bureau et informatique, Mobilier            | 254 316                     | 7 112                      | 90 797                  | 170 631                   |
| TOTAL                                                   | 259 150                     | 8 119                      | 94 685                  | 172 584                   |
| TOTAL GENERAL                                           | 1 501 924                   | 28 985                     | 110 985                 | 1 419 924                 |

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

| Ventilation des dotations<br>de l'exercice | Amortissements<br>linéaires | Amortissements<br>dégressifs | Amortissements<br>exceptionnels | Amortissements dérogatoires |          |
|--------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|----------|
|                                            |                             |                              |                                 | Dotations                   | Reprises |
| Autres immob.incorporelles TOTAL           | 20 866                      |                              |                                 |                             |          |
| Instal.général. agenc.aménag.divers        | 1 007                       |                              |                                 |                             |          |
| Matériel de bureau informatique mobilier   | 7 112                       |                              |                                 |                             |          |
| TOTAL                                      | 8 119                       |                              |                                 |                             |          |
| TOTAL GENERAL                              | 28 985                      |                              |                                 |                             |          |

### Etat des provisions

| Provisions réglementées     | Montant début<br>d'exercice | Augmentations<br>Dotations | Diminutions<br>Montants<br>utilisés | Diminutions<br>Montants non<br>utilisés | Montant fin<br>d'exercice |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|
| Amortissements dérogatoires | 68 577                      | 51 468                     |                                     |                                         | 120 044                   |
| TOTAL                       | 68 577                      | 51 468                     |                                     |                                         | 120 044                   |

| Provisions pour risques et charges        | Montant début<br>d'exercice | Augmentations<br>Dotations | Diminutions<br>Montants<br>utilisés | Diminutions<br>Montants non<br>utilisés | Montant fin<br>d'exercice |
|-------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|
| Pertes de change                          | 14 804                      | 7 465                      | 14 803                              |                                         | 7 465                     |
| Autres provisions pour risques et charges |                             | 45 000                     |                                     |                                         | 45 000                    |
| TOTAL                                     | 14 804                      | 52 465                     | 14 803                              |                                         | 52 465                    |

| Provisions pour dépréciation           | Montant début<br>d'exercice | Augmentations<br>Dotations | Diminutions<br>Montants<br>utilisés | Diminutions<br>Montants non<br>utilisés | Montant fin<br>d'exercice |
|----------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|
| Sur immobilisations incorporelles      | 3 447 849                   |                            |                                     |                                         | 3 447 849                 |
| Sur titres de participation            | 971 866                     |                            | 968 000                             |                                         | 3 866                     |
| Sur autres immobilisations financières | 11 304                      |                            |                                     |                                         | 11 304                    |
| Sur comptes clients                    | 107 568                     |                            | 107 568                             |                                         |                           |
| Autres provisions pour dépréciation    | 47 595                      | 1 726                      | 16 613                              |                                         | 32 708                    |
| TOTAL                                  | 4 586 182                   | 1 726                      | 1 092 181                           |                                         | 3 495 727                 |
| TOTAL GENERAL                          | 4 669 563                   | 105 659                    | 1 106 984                           |                                         | 3 668 236                 |

| Dont dotations et reprises |  |        |         |  |  |
|----------------------------|--|--------|---------|--|--|
| d'exploitation             |  | 7 465  | 122 372 |  |  |
| financières                |  |        | 984 613 |  |  |
| exceptionnelles            |  | 96 468 |         |  |  |

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

| Etat des créances                             | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an |
|-----------------------------------------------|--------------|----------------|---------------|
| Autres immobilisations financières            | 179 971      | 179 971        |               |
| Autres créances clients                       | 1 677 712    | 1 677 712      |               |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 1 536        | 1 536          |               |
| Impôts sur les bénéfices                      | 156 928      | 156 928        |               |
| Taxe sur la valeur ajoutée                    | 66 759       | 66 759         |               |
| Autres impôts, taxes et versements assimilés  | 18 857       | 18 857         |               |
| Divers état et autres collectivités publiques | 1 000        | 1 000          |               |
| Groupe et associés                            | 338 135      | 338 135        |               |
| Débiteurs divers                              | 28 000       | 28 000         |               |
| Charges constatées d'avance                   | 88 492       | 88 492         |               |
| TOTAL                                         | 2 557 390    | 2 557 390      |               |

| Etat des dettes                                          | Montant brut | A 1 an au plus | De 1 à 5 ans | A plus de 5 ans |
|----------------------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|-----------------|
| Emprunts obligataires convertibles                       | 170 333      | 170 333        |              |                 |
| Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine | 3 658        | 3 658          |              |                 |
| Emprunts et dettes financières divers                    | 1 006 581    | 86 267         | 792 670      | 127 644         |
| Fournisseurs et comptes rattachés                        | 965 936      | 965 936        |              |                 |
| Personnel et comptes rattachés                           | 102 077      | 102 077        |              |                 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux            | 202 777      | 202 777        |              |                 |
| Taxe sur la valeur ajoutée                               | 105 263      | 105 263        |              |                 |
| Autres impôts taxes et assimilés                         | 8 339        | 8 339          |              |                 |
| Groupe et associés                                       | 204 672      | 204 672        |              |                 |
| Autres dettes                                            | 244 765      | 244 765        |              |                 |
| Produits constatés d'avance                              | 12 445       | 12 445         |              |                 |
| TOTAL                                                    | 3 026 846    | 2 106 532      | 792 670      | 127 644         |
| Emprunts remboursés en cours d'exercice                  | 58 139       |                |              |                 |
| Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys. | 498          |                |              |                 |

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

| Différentes catégories de titres | Valeurs<br>nominales<br>en euros | Nombre de titres |           |            |           |
|----------------------------------|----------------------------------|------------------|-----------|------------|-----------|
|                                  |                                  | Au début         | Créés     | Remboursés | En fin    |
| Actions                          | 0.0100                           | 295971329        |           | 295971329  |           |
| Actions                          | 1.4000                           |                  | 2 403 413 |            | 2 403 413 |

La valeur nominale de la société est de 1,40 € suite aux opérations en capital effectués entre octobre et novembre 2024.

La variation des capitaux propres se présente ainsi :

| En €                             | 31/12/2024  | 31/12/2023    | Variation     |
|----------------------------------|-------------|---------------|---------------|
| Capital                          | 3 364 778 € | 29 597 133 €  | -26 232 355 € |
| Primes d'émission                | 0 €         | 0 €           | 0 €           |
| Réserve légale                   | 19 146 €    | 19 146 €      | 0 €           |
| Réserve de conversion            | 41 919 €    | 31 994 €      | 9 925 €       |
| Report à nouveau                 | -973 315 €  | -4 077 658 €  | 3 104 343 €   |
| Résultat de l'exercice           | 676 217 €   | -25 664 070 € | 26 340 287 €  |
| Situation nette                  | 3 128 745 € | -93 455 €     | 3 222 200 €   |
| Ecart change Abu-Dhabi ouverture |             |               | 9 925 €       |
| Augmentation de capital          |             |               | 2 536 059 €   |
| Résultat de l'exercice corrigé   |             |               | 676 217 €     |
| Total variation                  |             |               | 3 222 201 €   |

Cabinet GRANGE & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
de Compagnie de Paris

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

|                                   | Valeurs   | Taux<br>d'amortissement |
|-----------------------------------|-----------|-------------------------|
| Brevets et Frais de Développement | 7 407 291 | .                       |

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

| Catégorie                | Mode     | Durée      |
|--------------------------|----------|------------|
| Installations techniques | Linéaire | 5 à 10 ans |
| Matériels et outillages  | Linéaire | 5 à 10 ans |
| Matériel de transport    | Linéaire | 4 à 5 ans  |
| Matériel de bureau       | Linéaire | 5 à 10 ans |
| Mobilier                 | Linéaire | 5 à 10 ans |

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les frais engagés pour leur acquisitions sont immobilisés et amorti sur 5 ans.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et la valeur en EURO à la date de clôture. Un écart de change passif ou actif est comptabilisé pour les dettes ou créances en devise étrangère.

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris  
ML CONSEIL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Différence d'évaluation sur titres

| Eléments                       | Evaluation au bilan | Prix du marché |
|--------------------------------|---------------------|----------------|
| Actions cotées                 | 111                 | 119            |
| 79 actions à 1,40€ au bilan    |                     |                |
| 79 actions à 1.50€ prix marché |                     |                |

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

| Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan | Montant |
|--------------------------------------------------------------------------|---------|
| Créances clients et comptes rattachés                                    | 187 148 |
| Autres créances                                                          | 5 000   |
| Total                                                                    | 192 148 |

Charges à payer

| Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan | Montant |
|------------------------------------------------------------------------|---------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit                 | 3 591   |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                               | 267 318 |
| Dettes fiscales et sociales                                            | 179 729 |
| Autres dettes                                                          | 100 527 |
| Total                                                                  | 551 164 |

Charges et produits constatés d'avance

| Charges constatées d'avance | Montant |
|-----------------------------|---------|
| Charges d'exploitation      | 88 492  |
| Total                       | 88 492  |
| Produits constatés d'avance | Montant |
| Produits d'exploitation     | 12 445  |
| Total                       | 12 445  |

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

| Répartition par secteur d'activité        | Montant   |
|-------------------------------------------|-----------|
| Répartition du CA/secteur d'activités :   |           |
| -Audit et Inspection Oil & Gas            | 2 463 414 |
| -Assistance Technique Oil & Gas, Offshore | 1 505 508 |
| -Engineering                              | 13 410    |
| -Frais Généraux                           | 750 540   |
| Total                                     | 4 732 872 |

**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

| Rémunérations allouées aux membres     | Montant |
|----------------------------------------|---------|
| des organes de direction ou de gérance | 150 450 |
| Total                                  | 150 450 |

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

Salariés France : 18,60 salariés.  
Salariés Abu-Dhabi : 6 salariés.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 43 655 €uros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

ONET GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
des Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

|                                               |        |        |
|-----------------------------------------------|--------|--------|
| Autres engagements donnés :                   |        | 54 743 |
| 28/06/22-10/05/27 Soumission ADNOC Drilling   | 34 564 |        |
| 30/08/19-mainlevée clt Soumission ADNOC Drill | 20 179 |        |
| Total (1)                                     |        | 54 743 |

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice, l'estimation de la société en matière d'engagement retraite s'élève à environ 320 304 €.

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société DOLFINES SA  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

| Société<br><b>A. Renseignements détaillés</b> | Capital | Capitaux propres<br>autres que<br>le capital | Quote-part du<br>capital détermi<br>né en % | Valeur comptable des titres<br>détenus |           | Prêts et avances<br>consentis et<br>non remboursés | Cautions et<br>avals donnés<br>par la société | Chiffre d'affaires<br>du dernier<br>exercice | Résultat net<br>du dernier<br>exercice | Dividendes<br>encaissés par la<br>société | Observations |
|-----------------------------------------------|---------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------|-----------|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------|
|                                               |         |                                              |                                             | brute                                  | nette     |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |
| - Filiales détenues à + de 50%                |         |                                              |                                             |                                        |           |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |
| - DOLFINES LATAM                              | 119 567 | 74 062                                       | 100.00                                      | 170 813                                | 170 813   | 200 009                                            |                                               | 350 128                                      | 29 629                                 |                                           |              |
| - 8.2 MADRID                                  | 3 000   | 36 474                                       | 100.00                                      | 3 000                                  | 3 000     | 30 701                                             |                                               | 61 545                                       | 19 198                                 |                                           |              |
| - SAS OHMEX-SERVICES                          | 5 000   |                                              | 100.00                                      | 5 000                                  | 5 000     |                                                    |                                               |                                              | 420                                    |                                           |              |
| - SAS 8.2 FRANCE                              | 50 000  | 239 984                                      | 100.00                                      | 871 352                                | 53 352    |                                                    |                                               | 2 955 886                                    | 304 807                                |                                           |              |
| - SAS AEGIDE INTERNATIONAL SAS                | 76 285  | 675 025                                      | 100.00                                      | 1 901 000                              | 1 901 000 |                                                    |                                               | 2 909 286                                    | 12 937                                 |                                           |              |
| - Participations détenues entre 10 et 50 %    |         |                                              |                                             |                                        |           |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |
| <b>B. Renseignements globaux</b>              |         |                                              |                                             |                                        |           |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |
| - Filiales non reprises en A                  |         |                                              |                                             |                                        |           |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |
| - Participations non reprises en A            |         |                                              |                                             |                                        |           |                                                    |                                               |                                              |                                        |                                           |              |

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Opérations faites en commun**

(PCG Art. 831-2/13)

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

| Nature                                     | Montant | imputé au compte |
|--------------------------------------------|---------|------------------|
| Produits exceptionnels                     |         |                  |
| - PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS            | 104 827 | 77200000         |
| - PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS ABU DHABI  | 100 384 | 77200000         |
| - CESSION IMMOB.CORPORELLES                | 3 000   | 77520000         |
| - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS            | 99 373  | 77880000         |
| - CESSION IMMOB.FINANCIERES                | 2       | 77560000         |
| - QUOTE PART SUBVENTION RESULTAT           | 600     | 77710002         |
| Total                                      | 308 186 |                  |
| Charges exceptionnelles                    |         |                  |
| - CHARGES EXERCICES ANTERIEURS             | 34 038  | 67200000         |
| - CHARGES EXERCICES ANTERIEURS ABU DHABI   |         | 67200000         |
| - HONORAIRES CONCILIATION-MANDAT ADHOC     | 266 787 | 67880000         |
| - PENALITES-MAJORATIONS                    | 10 695  | 67120000         |
| - VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOB.CEDEES      | 3 105   | 67520000         |
| - CHARGES EXCEPTIONNELLES REMONTES CAPITAL | 69 795  | 67880001         |
| - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES              | 51 468  | 68725000         |
| - DOT.PROVISIONS EXCEPTIONNELLES           | 45 000  | 68750000         |

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

|                                      |         |          |
|--------------------------------------|---------|----------|
| - DOT.PROV.CSP                       | 98 605  | 67880000 |
| - CORRECTION ECART RAN ABD OUVERTURE | 98 456  | 67200000 |
| - DOT.DEPRECIATION C/C 8.2 MADRID    | 1 726   | 68710000 |
| Total                                | 679 675 |          |

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris



**DOLFINES**

Société anonyme au capital de 3.364.778,20 euros  
Siège social : 12 Avenue des Prés, 78180 Montigny-Le-Bretonneux  
428 745 020 RCS Versailles

FR001400SP13– ALDOL

(La "Société")

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE  
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société DOLFINES au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe au bilan établi au 31 décembre 2024.

## **1. MESSAGE DU PRESIDENT**

L'année 2024 a été une année charnière pour le Groupe DOLFINES, une année pendant laquelle nous avons mené trois restructurations majeures en même temps : une restructuration financière, opérationnelle et stratégique. Ces changements étaient essentiels et critiques pour assurer la pérennité de l'entreprise et préparer l'avenir.

### **Assainissement du Bilan**

La restructuration la plus immédiatement importante concernait le volet financier. Après plusieurs années de pertes financières précipitées par la perte de vitesse de l'entreprise dans son marché historique du forage et un programme d'investissement en R&D conséquent dans le domaine de l'éolien offshore, nous avons un gros travail d'assainissement du bilan à effectuer. Cette démarche s'est concentrée dans un premier temps sur la résiliation du contrat d'OCABSA, qui en plus d'avoir généré des coûts financiers importants, a également résulté en une dégradation importante de la valeur de

l'entreprise, une dilution importante du capital et un éparpillement de l'actionnariat rendant la gouvernance de l'entreprise extrêmement compliquée.

La résiliation du contrat d'OCABSA a permis de dérouler la suite de cette restructuration qui s'est concrétisée par l'incorporation d'une grande partie des dettes obligataires « Green Bonds » en titres, la renégociation des dettes bancaires, sociales et fiscales, et la réalisation d'une augmentation de capital cruciale pour renflouer la trésorerie du Groupe et reconsolider la structure actionnariale autour du dirigeant. Toutes ces opérations ont permis le renforcement des fonds propres de l'entreprise et contribué à l'amélioration de sa structure financière et lui ont ainsi permis de retrouver le chemin vers une croissance durable.

### **Une organisation commune**

En parallèle de cette démarche financière, nous avons entamé une restructuration organisationnelle qui a eu pour objectif de faire fonctionner DOLFINES et ses filiales comme un vrai Groupe, avec une vision, une mission et des valeurs communes et partagées. Pour réaliser les synergies associées aux croissances externes effectuées au cours des 3 dernières années nous avons décidé de centraliser toutes les fonctions supports existantes (Direction Générale, Finance, Administration, RH, QHSE, Communication) au niveau de DOLFINES. Nous avons également créé une Direction Stratégique et Commerciale unique pour coordonner les activités de développement, de marketing et de vente de toutes les entités du Groupe. Cette nouvelle organisation permet de mieux coordonner les ressources et opérations de l'entreprise.

Le second volet de cette réorganisation s'inscrit dans une logique de rationalisation opérationnel avec une volonté de création de business units par typologie de service regroupant ainsi ensemble les équipes de différentes entités effectuant le même métier, afin d'améliorer le partage de bonnes pratiques, de réaliser des synergies organisationnelles et d'améliorer la lisibilité des services de l'entreprise auprès de ses clients. Le Groupe est désormais organisé autour des 4 métiers suivants : Assistance Technique, Audit, Conseil et Formation.

### **Focus sur la prestation de service**

Cette réorganisation opérationnelle vient en soutien du troisième pilier de notre restructuration, qui s'appuie sur une redéfinition de notre stratégie d'entreprise. Cette stratégie est désormais axée entièrement sur la prestation de service, actant ainsi que l'entreprise n'a pas les moyens ni humains, ni financiers pour inventer, concevoir, construire ou acheter seuls des actifs industriels.

Nous avons cependant un historique fort dans le domaine des services, avec une capacité sans égal à mobiliser nos équipes dans des environnements complexes aux quatre coins du monde pour accompagner ou solutionner les problèmes de nos clients. En s'appuyant sur un Groupe ayant plus de 70 ans d'expérience cumulée dans l'industrie, nous nous concentrons désormais sur l'accompagnement de nos clients industriels, opérant dans la chaîne de valeur des énergies, à atteindre leurs objectifs d'excellence opérationnelle. Notre expertise technique et opérationnelle associée à l'agilité, la créativité et le sens du service sont autant de forces que reconnaissent nos clients et qui se traduit par leur satisfaction et des relations renouvelées dans la durée.

### Confiance pour le futur

La centralisation de la stratégie commerciale vient en soutien de cette nouvelle stratégie d'entreprise et s'accompagne d'une concentration accrue des efforts commerciaux sur les prestations de service à haut potentiel d'un côté, et grâce à la rationalisation organisationnelle, la réduction des coûts de l'autre. L'ambition étant de permettre au Groupe de dégager des marges opérationnelles plus intéressantes et de répondre positivement aux objectifs de rentabilité que nous nous sommes fixés. Dans l'immédiat, cette réorganisation a eu pour résultat direct une croissance de notre chiffre d'affaires et un retour à l'équilibre financier sur l'exercice 2024.

De manière générale je suis très confiant en l'avenir. Les secteurs dans lesquels nous œuvrons sont stratégiques pour l'avenir de la société et sont en croissance. Les défis techniques, opérationnels et organisationnels auxquels nos clients font face sont multiples et sont donc source d'opportunités pour une entreprise comme la nôtre. Nous allons donc les saisir, grâce à nos équipes qui sont ingénieuses, polyvalentes, flexibles, autonomes, tenaces, expérimentées, motivés et déterminées à résoudre les problématiques de nos clients et donc parfaitement alignées avec les enjeux de notre entreprise.

Avec une nouvelle organisation et une structure financière plus saine nous sommes prêts à affronter tous les défis et à réaliser notre double objectif de croissance et de rentabilité.

Adrien Bourdon-Feniou  
Président Directeur Général  
31 mars 2025

## 2. NOTRE STRATEGIE

### LE GROUPE DOLFINES EN BREF

**Equivalent Temps Plein : 80**

**Pays d'implantation : 4** (France, Espagne, Brésil, Emirats Arabes Unis)

**Clients : +300**

**Pays dans lesquels nous sommes intervenus : 44**

### NOTRE AMBITION

Notre ambition est d'être reconnus comme le **premier fournisseur de services techniques et de conseils spécialisés de l'industrie de l'énergie**, permettant aux principaux acteurs du secteur d'atteindre leurs objectifs d'excellence opérationnelle

### NOTRE MISSION

Pour assurer un avenir plus durable, nous nous engageons à mobiliser nos décennies d'expérience au profit de l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'énergie en apportant des solutions et des services techniques pertinents et personnalisés.

**Notre objectif est d'aider nos clients à améliorer la performance et la fiabilité de leur patrimoine industriel en développant et déployant des solutions adaptées.**

#### **NOS BUSINESS UNITS**

- Assistance Technique
- Audits
- Conseil
- Formation

#### **NOS SECTEURS**

##### **D'INTERVENTION**

- Forage (O&G et Géothermie)
- Eolien (Onshore et Offshore)
- Solaire (PV)
- Industrie

#### **NOTRE EXPERTISE**

- Gestion de Projet
- Système de Management Opérationnel
- Système de Gestion et de Maintenance d'Actifs
- Développement du Capital Humain
- Gestion des risques industriels

#### **Un positionnement stratégique simple : Excellence Opérationnelle**

Notre stratégie consiste à recentrer nos efforts sur la prestation de service. Notre ligne directrice principale étant de fournir des prestations techniques adaptées et personnalisées qui ont pour objectif d'accompagner nos clients à améliorer la performance et la fiabilité de leurs actifs industriels dans les contextes opérationnelles les plus complexes, partout dans le monde.

DOLFINES a développé une offre de services à forte valeur ajoutée, structurée autour des quatre piliers fondamentaux de l'excellence opérationnelle :

- **Capital humain** : développement des compétences et renforcement de la culture de l'excellence
- **Gestion des actifs et intégrité** : optimisation de la performance et de la fiabilité des infrastructures
- **Systèmes de management opérationnel** : mise en place de processus efficaces et durables
- **Management des risques** : identification, anticipation et maîtrise des enjeux opérationnels



Notre expertise technique, reconnue par plus de 300 clients dans plus de 40 pays, nous permet d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, des énergies conventionnelles aux renouvelables.

### **Un modèle équilibré face aux défis de la transition énergétique**

DOLFINES a développé un modèle économique équilibré qui s'appuie sur une diversification maîtrisée de ses activités :

- **Secteur historique du forage O&G** : maintien d'une expertise forte dans un marché mature avec des implantations régionales, au Moyen Orient et au Brésil, où le marché est dynamique. Avec un positionnement sur la Géothermie qui est en expansion en France.
- **Énergies renouvelables en forte croissance** : positionnement stratégique sur l'éolien onshore & offshore et le solaire photovoltaïque.
- **Services QHSE transversaux** : expertise applicable à tous les secteurs industriels

Ce positionnement nous permet de capitaliser sur la dynamique de croissance des énergies renouvelables tout en valorisant notre expertise historique dans les secteurs conventionnels, qui reste un secteur extrêmement important et rentable.

### **Une feuille de route de croissance ambitieuse et réaliste**

Notre plan de développement sur les cinq prochaines années repose sur deux axes complémentaires :

#### **a) Croissance organique**

- Redéploiement des services d'assistance technique en capitalisant sur notre expérience
- Intensification des ventes croisées auprès de notre base de clients existants
- Expansion internationale, notamment aux Émirats Arabes Unis et au Brésil
- Développement des offres de formation et d'amélioration des compétences
- Évolution vers des services à plus forte valeur ajoutée et des offres packagées

#### **b) Croissance externe rapidement relative**

- Acquisitions stratégiques de sociétés de services à forte valeur ajoutée
- Développement de notre présence dans des zones géographiques stratégiques
- Diversification complémentaire de notre portefeuille de services
- Intégration efficace et création de synergies opérationnelles

Cette stratégie nous permet de viser des objectifs financiers ambitieux avec comme objectif de doubler le chiffre d'affaires organique d'ici 5 ans et retrouver des niveaux de rentabilité alignés avec les standards de l'industrie, soit un EBITDA supérieur à 10%.

### **Conclusion**

Dans un contexte énergétique mondial en profonde mutation, DOLFINES dispose de tous les atouts pour accompagner ses clients vers l'excellence opérationnelle. Notre expertise technique, notre présence internationale et notre capacité d'innovation nous positionnent idéalement pour saisir les opportunités d'un marché énergétique en pleine transformation, dont les investissements devraient tripler sur les 20 prochaines années, passant de 1,7 à 4,5 milliards de dollars.

DOLFINES s'engage à créer de la valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes : clients, collaborateurs et actionnaires.

### 3. GESTION DES RISQUES

#### Notre approche

Afin d'assurer la pérennité du Groupe et préparer l'entreprise aux enjeux futurs auxquels elle pourrait faire face, nous œuvrons à mettre en place une approche proactive de gestion de nos risques. C'est dans cet esprit que nous identifions les risques clés de l'entreprise de façon régulière et qu'afin de prioriser nos actions dans un contexte de ressources limitées nous mesurons leurs criticités.

Notre matrice de criticité mesure trois dimensions du risque : (1) la fréquence, (2) la gravité et (3) notre niveau de maîtrise actuel de ce risque. Le produit de ces trois dimensions nous permet d'évaluer la criticité brute du risque et nous permet ensuite de mettre en place des actions permettant d'atténuer le risque.

L'évaluation des risques s'opère régulièrement de diverses manières et les risques sont suivis dans un registre corporate.

La stratégie actuelle de l'entreprise a été élaborée de façon collaborative entre la Direction, les Business Line Managers (BLM) et les équipes opérationnelles dans le cadre d'un exercice de Business Model Canvas (BMC) initialement effectuée au Q4 2023, et validée avec le Conseil d'administration. Ce BMC est revu et ajusté annuellement. Celui-ci trace les grandes lignes d'un business plan sur 3 ans qui est ajusté annuellement lors de la rédaction des budgets annuels élaborés par les BLMs en étroite collaboration avec la Direction Générale et Financière. Ces budgets sont revus biannuellement en fonction des réalités opérationnelles et sont suivis trimestriellement par le biais de la comptabilité analytique et des outils de gestion de trésorerie.

Ce pilotage stratégique et financier permet à l'entreprise, à chaque étape, d'identifier ou réévaluer les risques auxquelles elle fait face. Viennent s'ajouter à cela une Revue de Direction annuelle et des réunions de gestion trimestrielles, ainsi que des réunions de management hebdomadaires lors desquelles les dysfonctionnements, les changements ou les éventuelles barrières à l'exécution de la stratégie sont discutés et les actions correctives évaluées.

L'entreprise opère un système de management de la qualité qui permet également aux salariés de faire remonter des dysfonctionnements opérationnels, ainsi que des pistes d'améliorations. Ces remontées sont revues mensuellement pour alimenter un plan d'actions corporate et servent à alimenter le registre de risques.

Chacune de ces démarches permet à l'entreprise d'identifier et d'évaluer les risques stratégiques, financiers, opérationnels, juridiques, et autres risques auxquels l'entreprise fait face. Tous les salariés sont impliqués dans l'identification des risques. L'équipe de direction est responsable de la conception et de la mise en œuvre de systèmes et procédures appropriés pour l'identification et la gestion des risques, tout en s'assurant, dans la limite d'un niveau de risque acceptable, que le Groupe est en mesure d'optimiser la valeur pour les parties prenantes.

Le Conseil d'Administration supervise les activités de gestion des risques du Groupe et les processus de contrôle interne.

#### Gestion et surveillance des risques

Le Conseil d'Administration est responsable de la supervision du système de gestion des risques et de contrôles internes du Groupe et de l'examen de son efficacité. Le Conseil d'Administration reconnaît que tout système de contrôles internes ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue que les anomalies financières significatives et/ou fraudes seront détectées ou que le risque d'échec dans la réalisation des objectifs commerciaux est éliminé.

L'entreprise souscrit à des assurances qui couvrent le risque de responsabilité envers l'entreprise et les tiers des mandataires sociaux. Ces assurances sont souscrites annuellement et sont dimensionnées en adéquation avec la taille, les opérations et les enjeux de l'entreprise.

### Risques principaux et incertitudes

Les risques principaux sont les risques qui pourraient menacer matériellement le modèle d'affaires, la performance future, les perspectives, la solvabilité, la liquidité, la réputation, ou tout élément pouvant empêcher le Groupe d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Les moyens que le Groupe emploie pour atténuer ou éliminer ses risques principaux sont présentés ci-dessous.

Des risques et incertitudes supplémentaires dont le Groupe n'a pas connaissance, ou qu'il considère actuellement comme non significatifs, pourraient à l'avenir avoir un effet négatif important sur la réputation, les opérations, la performance financière et la position du Groupe. Cependant, le Conseil d'Administration estime que les systèmes de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe ont aidé et continueront d'aider le Groupe à identifier et à répondre à de tels risques.

Les risques principaux qui ont été répertoriés peuvent être catégorisés autour des 5 thématiques générales suivantes :

1. Risques Financiers
2. Risques Stratégiques et de Marché
3. Risques Opérationnels
4. Risques Réglementaires et Juridiques
5. Risques QHSE

| Risques Financiers                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Mesures d'atténuation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Liquidité et accès au financement</b>                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Compte tenu de l'histoire récente du Groupe et de ses problèmes chroniques de rentabilité, la problématique du niveau de trésorerie et de sa gestion reste un sujet d'attention important pour la Direction.                                                                                     | La Direction a focalisé son attention sur l'amélioration de sa trésorerie à court et moyen terme en réduisant son niveau d'endettement, en restructurant sa dette existante et en recapitalisant l'entreprise.                                                                                                                                                                                                                 |
| Le sujet est d'autant plus important que l'accès au financement de l'entreprise reste limité par des bilans récents négatifs et une restructuration de la dette bancaire rendant les partenaires bancaires historiques du Groupe réticents à l'idée de consentir des financements traditionnels. | L'entreprise a également mis en place un logiciel de suivi de la trésorerie qui permet de suivre les projections en fonction des business plans, des budgets et du réalisé en temps réel, facilitant une prise de décision effective.<br>Nous travaillons également sur l'optimisation du BFR en réduisant les délais de paiement clients.                                                                                     |
| Néanmoins la croissance organique et externe du Groupe nécessite de pouvoir obtenir des financements et/ou capitaux frais.                                                                                                                                                                       | L'accès au financement nécessite une diversification des partenaires bancaires dans un contexte d'amélioration des bilans, à la mise en place d'une communication financière plus régulière et robuste pour nouer des liens avec les fonds d'investissements capables d'accompagner la croissance externe et reconstruire les relations avec le marché pour permettre des éventuelles opérations sur le capital sur le marché. |

| Risque de défaut de paiement des clients                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>L'entreprise travaille dans des zones géographiques très diverses et souvent compliquées, dans des industries cycliques et donc parfois fragiles.</p> <p>Historiquement, la Société a eu à faire face à des défauts de paiement de plusieurs clients en Algérie, en Argentine, au Brésil et au Nigeria. Ces défauts de paiements sont un risque non négligeable sur la trésorerie de l'entreprise.</p>                                                                                                                                                                                                                               | <p>L'entreprise fait désormais le choix d'éviter certains pays et certaines entreprises qui ont une réputation et un historique de défaut de paiement.</p> <p>Nous privilégions le travail en rang 1 avec des entreprises internationales. Lorsque les lois locales nécessitent le passage par une entreprise locale nous faisons en sorte de vérifier que cette entreprise n'a pas d'historique d'impayées.</p> <p>Bien que ce ne soit pas une pratique de marché dans nos services, nous testons la mise en place de paiements d'acomptes pour limiter notre exposition au défaut de paiement.</p>                                                                                      |
| Risque Fiscal                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p>L'entreprise travaille dans des zones géographiques très diverses et fait face à des règles fiscales variable d'un pays à l'autre. Opérant souvent pour des missions de courte durée dans des pays dans lesquels nous n'avons pas d'établissement, nous sommes confrontés aux problématiques de retenues d'impôts, d'application de TVA, de convention fiscale et de droit du travail.</p>                                                                                                                                                                                                                                           | <p>Le risque fiscal constitue un risque non-négligeable nécessitant une gestion proactive de la part de l'entreprise en lien étroit avec ses conseils juridiques, les entreprises clientes et ses partenaires sur place. Nous nous faisons accompagner par des conseils spécialisés dès que cela est nécessaire et nous nous appuyons sur l'expertise de nos partenaires locaux, de nos clients qui connaissent le contexte local et des différentes structures consulaires, Business France, CCI et autres organismes et parties prenantes avec lesquels nous traitons régulièrement.</p>                                                                                                |
| Risques Stratégiques et de Marché                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Risque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Stratégique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p>Le Groupe doit constamment s'adapter à l'évolution des exigences de nos marchés, de nos clients et des services requis par ces derniers. Notre force réside dans notre grande technicité et expertise dans des métiers de niche. Le secteur des énergies est cependant dominé par des industriels qui sont eux-mêmes soumis à des évolutions et des contraintes réglementaires, technologiques et sociétales grandissantes.</p> <p>Cette situation nécessite que nous puissions évoluer rapidement avec les besoins et exigences de nos clients. Le risque étant que nos services deviennent inadaptés ou n'évoluent pas avec le</p> | <p>Afin que notre stratégie reste pertinente et alignée avec les évolutions du marché nous avons développé une stratégie d'entreprise par le biais d'un exercice de Business Model Canvas. Dans le cadre de cette stratégie nous avons mis en place une stratégie de gestion du portefeuille client permettant de maintenir le contact avec nos clients et de comprendre et anticiper leurs enjeux et exigences.</p> <p>Nous opérons également un système qualité orienté vers la satisfaction client, qui nous permet d'obtenir un retour sur la qualité de nos services et les axes d'amélioration sur lesquels nous devons travailler. Dans le cadre de ce système nous effectuons</p> |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| marché compromettant ainsi la position concurrentielle de l'entreprise.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | également une veille de marché et technologique que nous utilisons dans le pilotage de nos affaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | La revue annuelle de notre stratégie permet de réorienter et aligner notre démarche en lien avec les informations ci-dessus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Macroéconomique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| L'entreprise est exposée aux marchés des énergies, secteur fortement impacté par les cycles macroéconomiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | L'entreprise effectue une veille régulière du marché et suit les indicateurs macroéconomiques pour essayer d'anticiper les grandes tendances cycliques auxquelles elle fait face.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Les activités de forage de l'entreprise sont concentrées dans le domaine pétrolier et gazier. La demande en services en lien avec le forage est directement liée au prix du brut, prix lui-même lié à la demande mondiale et donc à la croissance. Le potentiel de marché est directement corrélé aux fluctuations du prix du brut.                                                                                                                        | Nous privilégions la mise en place de contrats de longue durée avec nos clients afin de pouvoir générer une base d'activité récurrente permettant de mieux gérer les variations des marchés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| La division éolienne est fortement impactée par le nombre de projets en cours de construction et/ou en opérations. Les décisions d'investissements de nos clients sont corrélées aux projections de demande en électricité, aux conditions de marché, mais également au soutien financier fourni par les Etats.                                                                                                                                            | Nous essayons également d'optimiser le ratio du travail effectué par des équipes internes et celui fourni par la sous-traitance afin d'arriver à gérer notre base de coûts en adéquation avec les contraintes de cette cyclicité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| La cyclicité de ces secteurs pose un risque important à l'entreprise et impacte les décisions de recrutement dans les phases haussières et la capacité de l'entreprise à gérer sa base de coûts dans les phases baissières.                                                                                                                                                                                                                                | L'entreprise est attentive aux risques associés à la nature internationale de notre activité. Pour cela nous faisons une veille régulière sur la situation sécuritaire des zones dans lesquelles nous intervenons et évaluons les risques associés aux missions que nous effectuons pour nos clients. Nous nous entourons de conseils expérimentés et choisissons de travailler avec des partenaires locaux pouvant nous aider à nous conformer et nous adapter au contexte local. De manière générale nous essayons de travailler dans des pays dans lesquels nous sommes implantés en priorités et où les risques sont les mieux maîtrisés. |
| <b>Géographique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| L'entreprise opère où ses clients opèrent. L'industrie étant de manière générale internationale, nous sommes amenés à travailler dans plus de 40 pays. Chaque pays applique des règles sociales, environnementales, fiscales, juridiques différentes, auxquelles il faut s'adapter. Le contexte politique, économique et sécuritaire dans chacun de ces pays sont également sources de risques pouvant impacter la performance financière de l'entreprise. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

| Concurrence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>L'entreprise opère dans des industries de très grande taille, sur des marchés souvent matures et donc extrêmement concurrentiels. Nos clients ont des exigences importantes en termes de compétences, de réactivité et de capacité à délivrer le résultat attendu. Etant une entreprise diversifiée nous faisons face à de multiples concurrents différents sur nos multiples domaines d'expertise. Cette concurrence peut avoir des impacts baissiers sur les prix pratiqués sur nos services et peut également créer une pression haussière importante sur les salaires des experts et consultants.</p> <p>Il est à noter également que la consolidation accrue des acteurs du secteur et la professionnalisation du métier d'acheteur au sein des entreprises clientes a eu pour effet de voir la mise en place de contrats cadre pluriannuels qui peut aussi réduire le nombre d'opportunités de contrats et fermer un marché aux sociétés non-attributaire du contrat pendant de nombreuses années.</p> | <p>La concurrence nous force à plus de rigueur et à assurer une qualité de travail irréprochable. Cette rigueur nécessite que l'on investisse énormément sur nos méthodologies de travail, nos systèmes de contrôle des livrables remis aux clients et de constamment faire évoluer notre service pour le rendre le plus innovant et pertinent possible.</p> <p>Cela nécessite également d'être au contact et à l'écoute des clients – ce que nous nous efforçons de faire par le biais d'une gestion des comptes clients rigoureuse.</p> <p>Nous avons également mis en place une équipe de communication qui a pour mission de mettre en avant nos succès et notre expertise dans les forums professionnels et sur les réseaux sociaux pour différencier notre marque et nos services.</p>                                                                                                         |
| Risques Opérationnels                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Risque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>RH</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p>Etant une entreprise de prestation de service, le capital humain est au centre de tous les enjeux. A ce titre nous faisons face à plusieurs risques tout au long du parcours de nos experts au sein de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recrutement de personnes incompetentes ou malveillantes</li> <li>○ Onboarding raté n'aboutissant pas à la confirmation des recrues aux postes voulus</li> <li>○ Gestion administrative de mauvaise qualité créant des risques sociaux</li> <li>○ Gestion des compétences incomplète ne permettant pas de maintenir l'employabilité et les compétences du personnel</li> <li>○ Mauvais accompagnement ou mauvaise gestion du personnel lors des phases de prestations</li> <li>○ Offboarding de mauvaise qualité pouvant nuire à l'image de la société et son attractivité pour les futurs talents.</li> </ul>                                                                                                                             | <p>La Direction s'assure que l'entreprise dispose des ressources humaines et financières, et des outils (logiciels) nécessaires pour effectuer le travail identifié. Réalisant que la gestion des ressources humaines est un élément critique de la mise en œuvre de notre stratégie, nous avons structuré un département RH qui a pour charge de coordonner l'élaboration et l'exécution du plan de recrutement annuel, le plan de formation annuel, la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), et de manière générale la gestion administrative du personnel. Tous ces sujets sont revus annuellement et alignés avec les business plans, budgets annuels et axes de développement issus des revues de BMC.</p> <p>Le département RH a mis en place des processus et procédures cadrant de façon complète le recrutement, l'onboarding, la formation continue, le suivi des</p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>De manière générale nous avons un risque de manquer de ressources humaines pour faire le travail commissionné par nos clients, de mal les gérer dans des contextes administratifs et juridiques lourds, et de ne pas arriver à les motiver et les retenir au sein de l'entreprise.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <p>compétences, et l'offboarding du personnel en étroite collaboration avec les managers.</p> <p>L'entreprise investit également sur la marque employeur, avec un programme de communication en ligne dans le but d'attirer les compétences. En interne l'entreprise suit le climat social de façon régulière et développe des programmes de reconnaissance de la performance.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Sous-Traitance</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>L'entreprise fait appel à de nombreux sous-traitants pour répondre à des demandes ponctuelles et sur des métiers spécifiques. La gestion des sous-traitants, que ce soit au niveau opérationnel, contractuel et/ou financier est une source de risques importante sur la qualité et la réputation de l'entreprise.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <p>L'entreprise évalue ses sous-traitants au moment de la sélection et annuellement lorsqu'ils sont contractés. Nous demandons également aux clients d'évaluer la qualité de nos prestations. Les insatisfactions sont systématiquement analysées et font l'objet d'actions correctives.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Commercial</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>Notre activité est le fruit d'un travail commercial intensif. Nous identifions des prospects avec lesquels nous cultivons une relation commerciale afin de proposer nos services. C'est un investissement en temps considérable qui nécessite un taux de conversion suffisamment élevé pour justifier de cet investissement. Il s'agit donc de minimiser les risques liés au client potentiel et à sa mauvaise compréhension des services de l'entreprise ou notre incapacité à expliquer la proposition de valeur. Il est essentiel de bien identifier les clients cibles et qualifier leurs besoins pour optimiser le cycle de vente et bien calibrer nos prix.</p> <p>Nous participons également à un nombre important d'appels d'offres portant sur des contrats pluriannuels nécessitant un engagement sur des prix fixes, le risque associé étant de mal gérer notre base de coûts. Nous devons également bien évaluer les risques associés aux contrats, souvent volumineux, de nos clients qui ont des moyens considérables pour imposer leurs termes et conditions.</p> <p>Dans un environnement concurrentiel, le risque de sous-investir dans sa visibilité dans les réseaux professionnels et sociaux est également important.</p> | <p>L'entreprise investit de façon importante dans le domaine commercial pour gérer les risques associés. Nous avons mis en place une Direction commerciale pour centraliser la stratégie, les données et les outils de gestion des prospects et des clients. Nous avons mis en place une équipe et investissons dans la formation commerciale en déployant un programme à l'ensemble des collaborateurs pour les sensibiliser à la prospection et à la gestion des comptes clients.</p> <p>L'entreprise évalue les opportunités avec un processus de go/no-go, et qualifie le besoin des clients pour s'assurer que les offres répondent à leurs exigences spécifiques. Des modèles d'offres techniques et commerciales, ainsi que des conditions générales de vente standards sont utilisés pour minimiser le risque d'erreur et protéger nos intérêts financiers et contractuels.</p> <p>Les offres sont revues et validées par une personne compétente et sont élaborés en collaboration entre les Business Units et le département commercial afin de s'assurer que les connaissances de marché et les informations sur la concurrence nous permettent de faire des offres qui répondent aux contraintes du marché.</p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p>L'entreprise est membre de pôles de compétitivité, de clusters d'entreprises et de chambres professionnelles permettant d'améliorer sa visibilité et ses capacités de réseautage. Nous envoyons des collaborateurs à différents salons pour faire une veille de nos clients, de nos concurrents, des marchés et des secteurs qui nous intéressent.</p> <p>Le département communication rapporte à la Direction commerciale pour aligner la stratégie de communication avec la démarche commerciale de l'entreprise. Nous développons nos propres sites web, présentations corporate, fiches services, et contenus à destination de notre communauté sur les réseaux sociaux.</p> |
| <b>Cybersécurité &amp; Informatique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>La continuité des opérations de l'entreprise est dépendante d'une infrastructure informatique fiable. Le risque de dysfonctionnement ou de cyber-attaque est particulièrement problématique dans un contexte où les logiciels utilisés et les données stockées sont toutes en ligne et accessibles uniquement dans le cloud. Les risques principaux identifiés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le piratage de données : personnelles, commerciales, propriété intellectuelle</li> <li>- L'hammeçonage</li> <li>- Malware, virus</li> <li>- Tentative de détournement d'argent, de fraude</li> <li>- La perte de connectivité</li> <li>- Attaques sur les sites de l'entreprise</li> </ul> <p>Tous ces risques peuvent impacter la continuité des affaires de l'entreprise, sa réputation auprès des différentes parties prenantes et donc les finances de l'entreprise.</p> | <p>L'entreprise fait appel à un prestataire informatique spécialisé qui a mis en place des politiques de restriction d'accès des comptes et des données. Des systèmes de suivi et d'alerte sont également en place.</p> <p>Nous formons également les collaborateurs aux bonnes pratiques de la cyber-sécurité lors de leur intégration au sein de l'entreprise.</p> <p>Afin de simplifier l'utilisation des systèmes informatiques, nous standardisons les outils mis à disposition et tentons d'harmoniser les systèmes et de faire interfacier les différents outils.</p>                                                                                                        |
| <b>Risques Réglementaires et Juridiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Risque</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Actions</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Conformité aux obligations de marché</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>L'entreprise doit se conformer à de nombreuses règles imposées par Euronext ainsi que l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ayant des ressources limitées, le risque est de ne pas avoir les moyens ou les compétences nécessaires en interne pour suivre les évolutions réglementaires</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <p>L'entreprise a une Direction Financière qui est responsable de la conformité aux règles de marché. L'entreprise fait également appel à un Listing Sponsor, et s'est entourée de conseils juridiques, d'experts en communication financière et maintient le lien avec Euronext et l'AMF. Le Conseil d'administration veille</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>et se conformer aux nombreuses obligations auxquelles l'entreprise est soumise : Le non-respect des règles peut entraîner des répercussions financières pour l'entreprise, fait courir un risque pénal pour les mandataires sociaux et pourrait mener à une dégradation de l'image de l'entreprise et donc de sa valorisation pour ses actionnaires.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p>également à la bonne application des obligations de l'entreprise et de ses équipes dirigeantes.</p>                                                                                                                                                                          |
| <b>Conformité Fiscale</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>L'entreprise travaille dans de nombreux pays et doit gérer des règles fiscales très variées et des conventions fiscales complexes. Le risque de non-conformité aux obligations fiscales et donc de redressements fiscaux dans les pays dans lesquels nous opérons existe. L'entreprise a également des filiales et des établissements stables dans plusieurs pays et est donc exposée à des redressements fiscaux liés aux prix de transfert. Ces risques peuvent avoir des répercussions financières importantes pour l'entreprise.</p>                                                                                                                                                      | <p>L'entreprise fait appel à des experts en fiscalité et se fait accompagner par des experts-comptables et des avocats dans les pays dans lesquels nous opérons.</p>                                                                                                            |
| <b>Conformité RSE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>Les exigences en termes de responsabilité sociétale des entreprises sont croissantes et nécessitent que nous soyons proactifs dans la gestion de nos relations avec toutes les parties prenantes afin de mieux intégrer les préoccupations sociales et environnementales liées à nos activités. La réglementation CSRD mandate la rédaction d'un rapport de l'entreprise dans un délai défini par la loi. Le risque pour l'entreprise est que nous n'ayons pas les ressources, ni la compétence nécessaire à la mise en place des systèmes et des indicateurs requis en amont de la date limite, entraînant ainsi un risque d'amende et de perte de crédibilité et d'image sur le marché.</p> | <p>La Direction financière se forme aux normes CSRD et les directions RH et QHSE ont initié le travail de création et de suivi des indicateurs à mettre en place. L'entreprise devra faire appel à de l'expertise externe pour être accompagnée dans sa mise en œuvre.</p>      |
| <b>Risques QHSE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Risque</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Actions</b>                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Qualité des services</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>La pérennité de l'entreprise repose sur la qualité de ses services, et la reconnaissance de cette qualité par les clients. Des prestations de mauvaise qualité se traduisent par des clients insatisfaits, ce qui a un impact sur la réputation de</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <p>Pour assurer une qualité de service de haute qualité, l'entreprise a mis en place des procédures internes, des indicateurs de performance, un système de remontée et de traitement des non-conformités, des outils de suivi des actions correctives. Nous effectuons des</p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>l'entreprise et donc sur son potentiel financier futur.</p> <p>Les risques qui impactent la qualité du service sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque de ressources humaines, financières, matérielles,</li> <li>- Le non-respect des consignes et des procédures par les équipes opérationnelles,</li> <li>- Le suivi insuffisant des prestataires externes, peuvent nuire à la qualité de nos services,</li> <li>- des parties prenantes insatisfaites,</li> <li>- Des équipes ayant les mauvaises compétences,</li> <li>- La mauvaise compréhension du besoin client,</li> <li>- La non prise en compte des exigences des clients,</li> <li>- Une mauvaise gestion de projet,</li> <li>- La transmission de livrables de mauvaises qualité.</li> </ul> <p>Tous ces éléments peuvent impacter la rentabilité, la réputation et la pérennité de l'entreprise.</p> | <p>évaluations régulières de nos prestataires et un suivi des compétences et de la performance de nos collaborateurs.</p> <p>L'entreprise a mis en place un système d'évaluation de l'entreprise par les clients et ses parties prenantes pour obtenir des retours de satisfaction et identifier des axes d'amélioration.</p> <p>Nous avons également développé des outils et des méthodologies de gestion de projet que nous partageons en interne par le biais d'un comité excellence.</p> <p>L'entreprise a également mis en place une stratégie de communication externe mettant en avant notre travail, notre expertise et nos réussites. Nous surveillons également notre réputation en ligne.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>Environnement de travail</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>L'entreprise travaille avec des clients œuvrant dans une multitude d'industries, de pays et d'environnements, dans des environnement complexes et même parfois hostiles. Le travail dans nos industries expose nos collaborateurs à une multitude de dangers et de risques associés.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <p>L'entreprise a pour priorité première d'assurer la sécurité de ses collaborateurs. C'est pour cela que nous effectuons une évaluation globale des risques HSE de l'entreprise annuellement avec la participation active des collaborateurs. Cette évaluation permet d'identifier, de mesurer la criticité et surtout de prévenir de façon proactive les risques.</p> <p>La prévention des risques d'article par la mise en œuvre d'actions qui suivent la logique de la hiérarchie du contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elimination (supprimer le danger)</li> <li>- Substitution (remplacer la cause du danger)</li> <li>- Ingénierie (isoler les personnes du danger)</li> <li>- Process (Changer le comportement)</li> <li>- EPI (protéger les personnes avec des équipements)</li> </ul> <p>En plus des évaluations annuelles nous faisons des analyses des risques simplifiées avant chaque mission pour adapter l'organisation et l'exécution du travail aux risques identifiés.</p> |

#### 4. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que les différents éléments fournis dans le présent rapport (le « Rapport ») constituent notre analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous rappelons que le Groupe DOLFINES est constitué de DOLFINES SA (« La Société ») et de ses quatre filiales opérationnelles :

- **8.2 FRANCE** : Entreprise acquise par DOLFINES en 2021, basée à Montpellier et offrant des services d'audit techniques et de conseil dans le domaine éolien et solaire.
- **8.2 MADRID DOLFINES** : Entreprise créée par DOLFINES en 2023, basée à Madrid en Espagne et offrant des services d'audit techniques et de conseil dans le domaine éolien et solaire.
- **AEGIDE INTERNATIONAL** : Entreprise acquise par DOLFINES en 2023, basée à Bordeaux et offrant des services, d'audit, de conseil et de formation dans le domaine QHSE.
- **DIETSWELL DO BRASIL** (désormais DOLFINES LATAM) : Société créée par DOLFINES en 2013 et servant de plateforme de commercialisation des services du Groupe au Brésil et en Amérique Latine plus largement.

Dans la section 3.1 « **Situation et évolution de l'activité de la Société durant l'exercice écoulé** » ci-dessous, ne sont présentés que les comptes de DOLFINES SA.

Les comptes du groupe ne font pas encore l'objet d'une consolidation certifiée par un commissaire aux comptes, cependant nous vous présentons une consolidation proforma des comptes afin de vous fournir une image fidèle de la situation du groupe en section 3.5

##### 4.1 SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

| Eléments du compte de résultat<br>En millions d'euros | 2024        | 2023                 | 2022   |
|-------------------------------------------------------|-------------|----------------------|--------|
| Chiffre d'affaires                                    | <b>4,73</b> | 2,73                 | 4,16   |
| Excédent brut d'exploitation (EBE)                    | <b>0</b>    | (1,06)               | (1,25) |
| Résultat d'exploitation                               | <b>0,07</b> | (25,67) <sup>1</sup> | (4,08) |
| Résultat net                                          | <b>0,68</b> | (25,67) <sup>1</sup> | (4,08) |

<sup>1</sup> Dont résultat financier : (21,69) M€

Le chiffre d'affaires de l'année 2024 s'établit à 4,73 M€. Il est en hausse de 73 % par rapport au chiffre d'affaires de l'année 2023, qui était de 2,73 M€.

Cette hausse du chiffre d'affaires s'explique pour les deux tiers par une croissance de l'activité sur ses deux lignes de services que sont l'assistance technique (+602K€) et l'inspection et l'audit de rigs (+918K€), et pour un dernier tiers par la mise en place des management fees entre la Société et ses filiales. La facturation de management fees (648K€) est consécutive à la centralisation de toutes les

fonctions supports (Commercial, Communication, DAF, DG, DRH, et QHSE) du Groupe au cours de 2024 sur la maison mère permettant ainsi de mutualiser et rationaliser les coûts.

Le travail de restructuration opéré depuis l'été 2023 a porté ses fruits, permettant à l'entreprise de mettre fin à une longue période de pertes d'exploitation. La hausse du CA, ainsi que la rationalisation des frais centraux et la mutualisation des coûts entre la Société et ses filiales s'est soldée par un EBE (EBITDA) quasiment à l'équilibre de -2 827€ et un résultat d'exploitation (EBIT) positif de 75K€.

L'enjeu principal de la Société est désormais la gestion de sa trésorerie. Dans un contexte de croissance, le besoin en fonds de roulement est important et fortement impacté par les délais de paiement clients qui, sur nos marchés internationaux, sont longs du fait des complexités administratives locales, et des processus de validation clients parfois très lourds.

### Résultat par Activité

| Chiffres d'affaires par BU<br>En millions d'euros | 2024 | 2023 | Δ (%) |
|---------------------------------------------------|------|------|-------|
| Assistance Technique                              | 1,51 | 0,90 | +68%  |
| Audits de Rigs                                    | 2,46 | 1,54 | +60%  |
| Ingénierie                                        | 0,01 | 0,05 | NS    |

#### o Assistance Technique : +68 %

Le chiffre d'affaires réalisé par le pôle Assistance Technique s'établit à 1.505.509€, en hausse de 68% par rapport à l'année précédente.

Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

- O&G : 350.747€ (vs. 737.946€ en 2023)
- Éolien : 1.154.761€ (vs. 164.743€ en 2023)

Au cours de l'année 2024 nous avons fait le choix de regrouper et centraliser la gestion de l'activité d'assistance technique de toutes les entités du Groupe au sein de DOLFINES SA. Nous avons désormais une équipe en place capable de développer et gérer cette activité.

La Société a un historique important dans le domaine de l'assistance technique avec des références de qualité dans le domaine des énergies conventionnelles avec des clients comme TotalEnergies, TechnipFMC, Perenco, Repsol, ADNOC et d'autres opérateurs de renom. Nous comptons donc capitaliser sur ces références et relancer l'activité dans ce domaine, car comme les chiffres le démontrent, le potentiel de croissance est important.

La croissance de cette activité a principalement été portée par le dynamisme de l'éolien offshore où nous travaillons avec des turbiniers et des développeurs sur les principaux projets d'éolien offshore en France. Nous avons, au cours de l'année 2024, pu renouveler plusieurs contrats de contrôle qualité de la fabrication, d'installation et de commissioning de nacelles et de pales, mobilisant ainsi jusqu'à 8 experts en France et en Europe.



## ◦ Inspection et Audits de Rigs : + 60%

Le chiffre d'affaires du pôle Audits de Rigs s'élève à 2.463.414€ en 2024, en hausse de 60% par rapport à l'année précédente.

Nous avons observé un net redressement des ventes (+918K€) sur l'activité d'Inspection et d'audits de Rigs au cours de cette année grâce à une activité commerciale soutenue et un travail important de gestion du portefeuille client existants. Nous nous sommes concentrés sur l'optimisation de nos contrats cadre existants avec plusieurs IOC et NOC, et l'approfondissement de nos relations avec plusieurs opérateurs indépendants avec lesquels nous travaillons depuis plusieurs années. Nos zones de prédilections restent la zone EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique) où nous générons 85% de notre CA.

D'un point de vue organisationnel, nous avons nommé un nouveau Business Line Manager, qui apporte plus de 30 ans d'expérience dans le domaine du forage et recruté plusieurs Project Managers afin de mieux gérer les opérations dans un contexte de croissance.

Au cours de l'année 2024, nous avons réussi à ouvrir un nouveau compte client avec ExxonMobil en Asie et développer de façon importante notre relation auprès d'ENI. Nous avons également été sollicité dans le cadre d'une due diligence technique et financière d'appareils de forage en cours d'acquisition dans le domaine de la Géothermie en France. Malgré ces victoires, nous comptons quelques déceptions dont un appel d'offres perdu auprès de TotalEnergies au Suriname. Ce marché portait sur la mise en place d'un contrat cadre d'une durée de 2 ans pour l'inspection d'appareils de forage offshore flottants.

Notre marché reste principalement orienté sur les Rigs de forage à terre et les jacks up en offshore du fait de nos implantations géographiques en Europe et au Moyen Orient où le secteur du forage deep offshore est très limité.

## ◦ Ingénierie & Technologies

Au cours de l'année 2024, le Bureau d'études de Dolfines s'est concentré exclusivement sur la finalisation de l'étape clé 2 du projet OHME - Projet de recherche et développement, pour lequel la Société a obtenu un financement de l'ADEME. Ce financement portait sur le développement d'une ingénierie de détail d'un outil télescopique pour la maintenance lourde in-situ d'éoliennes en mer posées et flottantes.

Au cours de l'étape clé 1 qui a débuté en avril 2022 et s'est terminée en mai 2023, Dolfines a pu compléter une étude d'avant-projet (FEED) permettant de définir les besoins auprès des acteurs de l'éolien offshore et d'effectuer un prédimensionnement de l'outil en version statique et dynamique.

Au cours de l'étape clé 2, qui a débuté au 1er juin 2023 et s'est achevée le 31 mai 2024, Dolfines a pu faire une étude détaillée du OHME pour une utilisation sur un bateau autoélévateur. Les travaux d'ingénierie ont également révélé la possibilité d'adapter cet outil pour un usage portuaire en le rendant mobile et ballastable. Le travail réalisé lors de cette phase a permis d'étudier le système OHME dans un niveau de détail suffisant pour passer commande à un équipementier dans ces deux configurations – statique sur barge et portuaire. Dolfines a décidé de ne pas terminer les études, pour le moment, pour l'application en version dynamique, sur flotteur, de cet outil. Dolfines considère que l'objet est commercialisable en l'état et ne nécessite pas d'études complémentaires.

La décision a par ailleurs été prise de démobiliser les équipes du Bureau d'études et de cesser les activités d'ingénierie et de concentrer nos efforts sur la mise en place d'un partenariat commercial, financier et technique avec un ou des partenaires industriels afin de commercialiser les différentes versions du OHME.

Plusieurs discussions ont été entamées avec des partenaires industriels pour commercialiser cet outil et ainsi obtenir un contrat permettant sa construction.

La société a informé courant avril 2024 l'ADEME de son souhait de mettre un terme au financement de la troisième et dernière étape clé du projet OHME. Demande acceptée par l'ADEME.

Pour rappel l'ADEME a déjà versé 1.448.160,80€ d'aides sous forme de subventions et d'avance remboursables au cours de 2023. Il est prévu un versement complémentaire de 332.000€ au titre des dépenses engagées par Dolfines au cours de l'étape clé 2. Ce paiement devrait intervenir au cours du Q2 2025.

Dolfines a engagé près de 2,6M€ d'investissements sur ce projet de R&D au cours de 2 dernières années.

## 4.2 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2024, les frais de recherche et développement ont été augmentés de 628.402 €.

- La totalité de ces frais ont été consacrés au projet « OHMe », ce projet commencé en octobre 2021 porte sur le développement d'un outil télescopique avec services associés pour la maintenance lourde in-situ d'éoliennes en mer posées et flottantes, les changements de pales ou d'éléments de nacelle.

Les frais de recherche et développement s'élèvent à un solde net de 2.633.394 € au 31/12/2024 correspondant au seul projet OHMe.

Les dépenses engagées pour le développement de l'outil télescopique OHMe sont éligibles au Crédit Impôt Recherche dont le montant s'élève à 151.575 euros pour l'exercice 2024.

Ce montant est comptabilisé en subvention et se positionne comme un produit d'exploitation.

## 4.3 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2025 s'annonce positive pour les deux lignes de services de la Société avec la signature en début d'année de plusieurs contrats cadre dans le domaine éolien et O&G.

### Assistance Technique

Pour la division Assistance Technique, nous avons signé au cours du premier trimestre un accord cadre mondial avec Iberdrola. Cet accord porte sur la mise à disposition d'experts qui assureront le suivi des processus de fabrication des composants d'éoliennes terrestres, des équipements photovoltaïques et des composants de systèmes de stockage de batteries.

A fin mars, nous avons plus de 5M€ d'offres commerciales émises pour l'activité d'assistance technique depuis le début de l'année, dont deux appels d'offres de grande envergure portant sur plusieurs années : un premier avec EDPR pour un accord cadre portant sur des prestations de supervision et d'assistance technique pour la construction de parcs éoliens et un deuxième avec ADNOC pour des prestations de conseil HSE sur les opérations de forage onshore et offshore du Groupe.

Plusieurs autres opportunités sont en attente d'attribution dans le domaine du suivi QA/QC de la fabrication des turbines d'éoliennes offshore, pour de la supervision et du management HSE sur des projets industriels, ainsi que pour du management opérationnel sur des projets O&G.

### Audit de Rigs

En ce qui concerne la division d'inspection et d'audit de Rigs, nous avons également signé des accords cadre avec Petroleum Development Oman, Abu Dhabi National Oil Company et Sinopec au Koweït au cours du premier trimestre 2025. Nous n'avons cependant pas été retenu pour le contrat cadre avec

Kuwait Oil Company, les entreprises attributaires ayant obtenu le contrat avec des prix 30 à 50% inférieurs aux nôtres. Les accords conclus en début d'année devraient commencer à générer du chiffre d'affaires au cours du second semestre.

Nous continuons par ailleurs à entretenir nos relations avec les différentes filiales des nombreux opérateurs avec lesquels nous travaillons depuis de nombreuses années, dont ENI, REPSOL, TOTALENERGIES, PERENCO et MAUREL & PROM.

Hors accords cadre mentionnés ci-dessus nous avons actuellement 1M€ de commandes fermes à fin mars et 6M€ d'offres en cours d'évaluation auprès de nos clients tous services confondus.

### Nos priorités sur 2025

Suite à la création de notre département commercial et le recrutement de plusieurs business développeurs nous portons la priorité en 2025 sur la prospection. Nos services et les secteurs dans lesquels nous opérons sont concurrentiels et nécessitent d'aller au-devant du marché. Nous avons mis en place une stratégie de développement commercial agressif et ambitieux qui se concentrent sur la capitalisation des opportunités de notre base de données existante et qui compte plusieurs centaines de grands comptes, la priorisation de quelques prestations de niche dans lesquels nous avons une expertise reconnue et sur les géographies que nous maîtrisons – les zones EMEA et Brésil notamment.

En plus de continuer notre travail sur la croissance organique des prestations historiques de la Société, nous travaillons sur des projets de croissance externes. La priorité étant de faire l'acquisition de PME ayant des activités complémentaires aux nôtres sur les thématiques d'excellence opérationnel, avec un focus sur les problématiques de capital humain et de gestion des systèmes de management.

Les produits de cession de la vente de l'activité d'audit techniques de 8.2 France à Socotec, devraient nous permettre d'avoir des capacités de financements plus importantes qu'actuellement.

#### 4.4 ACTIVITES ET PERSPECTIVES DES FILIALES

Le Groupe est composé de 4 filiales opérationnelles–8.2 France, 8.2 Madrid, Aegide International, et Dietswell Do Brasil (désormais DOLFINES LATAM). N'effectuant pas encore une consolidation formelle des comptes, nous vous présentons ci-dessous un tableau des chiffres pro-forma, non audités, afin de vous fournir une vision plus claire de l'activité du Groupe.

| En millions d'euros                   | 2024         | 2023  | 2022 |
|---------------------------------------|--------------|-------|------|
| Chiffre d'affaires du groupe DOLFINES | <b>10,29</b> | 8,03  | 7,65 |
| <i>Dont DOLFINES SA</i>               | <b>3,96</b>  | 2,50  | 3,93 |
| <i>Dont 8.2 France</i>                | <b>2,96</b>  | 3,63  | 3,14 |
| <i>Dont 8.2 Madrid</i>                | <b>0,06</b>  | 0,02  | -    |
| <i>Dont Aegide International</i>      | <b>2,91</b>  | 1,66* | -    |
| <i>Dont Dietswell do Brasil</i>       | <b>0,40</b>  | 0,22  | 0,58 |

\* Chiffre d'affaires consolidé à partir de mai 2023 (date d'acquisition).

Ces filiales ont une activité et des perspectives importantes pour l'avenir du Groupe, nous vous partageons donc ci-après un résumé des activités et des perspectives associées.

## ■ I. 8.2 France

Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous reprennent le compte de résultat de la filiale sans neutraliser les refacturations intra-groupes :

| Eléments du compte de résultat<br>En millions d'euros | 2024          | 2023   | 2022   |
|-------------------------------------------------------|---------------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires                                    | <b>2,96</b>   | 3,63   | 3,31   |
| Excédent brut d'exploitation                          | <b>(0,21)</b> | (0,17) | (0,01) |
| Résultat d'exploitation                               | <b>(0,28)</b> | (0,32) | (0,11) |
| Résultat net                                          | <b>(0,30)</b> | (0,02) | (0,11) |

Le chiffre d'affaires de 8.2 France a atteint 2.96M€ en 2024 en baisse de 677.372 € par rapport à l'année précédente.

L'entreprise a constaté un EBIDTA négatif de 211K€ sur l'année, une perte semblable à l'année passée. Des gros efforts ont été faits entre 2023 et 2024 sur la réduction des charges. Nous avons réduit la masse salariale de l'équivalent de 10 ETP sur cette période, soit un gain de 500K€. Nous avons également réduit la sous-traitance de 200K€ en optimisant les plannings des personnels opérationnels. Soit une réduction des charges de 700K€.

En contrepartie de la centralisation des fonctions support nous avons mis en place une facturation de management fees prenant en compte les services de gestion opérationnelle, financière, RH, QHSE et communication pour 310K€ sur l'année.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est réparti comme suit :

| Chiffres d'affaires par BU<br>En millions d'euros | 2024        | 2023 | Δ (%)  |
|---------------------------------------------------|-------------|------|--------|
| Audits Techniques                                 | <b>1,81</b> | 1,96 | -7,5%  |
| Conseil                                           | <b>0,49</b> | 0,44 | +11,0% |
| Assistance Technique                              | <b>0,65</b> | 1,23 | -46,6% |

Plus de 80% de ce chiffre d'affaires est réalisé en France, le solde étant principalement réalisé en Europe.

### (a) Audits Techniques : - 7,5%

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Audits Techniques en 2024 est de 1,81M€, soit une baisse de 7,5% par rapport à l'exercice 2023, au cours duquel l'entreprise a facturé 1,96M€.

Le pôle audits techniques regroupe les activités historiques de 8.2 France qui portent principalement sur l'audit technique des parcs éoliens et solaires et dont l'objectif principal est d'assurer la fiabilité, la durabilité et la performance des actifs qu'opèrent nos clients. Nous travaillons quasiment exclusivement sur le territoire national et principalement sur des actifs onshore, qui représentent 94% de la puissance éolienne installée en France. Il est important de noter que malgré une augmentation de la capacité installée en France en 2024, la production du parc éolien a diminué sur la même période.

Une part importante de la croissance de la capacité provient de la mise en service des parcs offshore, qui ne sont pas encore dans les phases du cycle de vie nécessitant nos services d'audits.

Au-delà des contraintes structurelles du marché, la baisse du CA sur cette activité, s'explique par une concurrence accrue dans le domaine des audits techniques. Bien que le volume d'offres commerciales soit soutenu, nous avons constaté une pression sur les prix importante. Nous avons cependant réussi à conserver nos marges en augmentant la productivité des équipes.

Notre activité a été portée tout au long de l'année par nos contrats cadres techniques avec plusieurs gros développeurs du secteur et quelques développeurs historiques, EDF-RE notamment, avec lesquels nous entretenons des relations commerciales de longue date.

Fort du constat de la stagnation du CA et de la concurrence importante dans ce secteur nous avons engagé des discussions avec SOCOTEC sur la cession de cette branche d'activité. Ces discussions se sont soldées par la signature d'une LOI. La cession devrait avoir lieu au cours du Q2 2025. Les produits de cette vente devraient servir à apurer les dettes de l'entreprise et réinvestir une partie sur le développement de l'activité de Conseil, activité en croissance et plus facilement exportable sur les marchés étrangers dans lesquels le Groupe est implanté par ailleurs.

#### **(b) Conseil : +10%**

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Conseil en 2024 est de 489K€, soit une augmentation de près de 11% par rapport à l'exercice 2023.

Ce pôle propose 4 services de conseils distincts : (1) des due diligences techniques (TDD) dans le cadre de financement, refinancement ou achat des projets éoliens et PV, (2) des études de productibles à partir de données historiques, (3) des études de durée de vie (LTE) sur des parcs éoliens et (4) des analyses de performance visant à optimiser les performances des projets éoliens et solaires.

L'année a été marquée par une activité soutenue avec 28 projets de TDD, 24 parcs analysés pour leur performance, 8 études LTE et 6 réévaluations de productible. Le vieillissement du parc, qui est une des explications de la baisse de production du parc éolien français, laisse entrevoir un marché croissant d'études de durée de vie.

De manière générale le marché du financement, refinancement, achat, vente et de manière générale d'optimisation des performances des parcs existants ou en fin de vie est extrêmement dynamique en France, en Europe et plus largement dans le monde. Le secteur éolien onshore, offshore et solaire est en croissance dans tous les marchés énergétiques principaux. Cela laisse supposer que ce marché est en expansion. Nous pensons également qu'à contrario du marché des audits techniques, le conseil est plus facilement exportable, car il ne nécessite pas de payer des déplacements sur site.

Nous comptons investir sur ce pôle pour capitaliser sur les opportunités que le marché du conseil peut nous offrir. Le début d'année 2025 confirme les bonnes perspectives de croissance avec de nombreuses commandes concernant des missions de due diligences techniques et d'analyse de performance. La cession des activités d'audit techniques va également nous permettre de concentrer nos démarches commerciales sur ce pôle en devenir.

**(c) Assistance Technique : -46,6%**

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Assistance Technique de cette activité a atteint 646K€ en 2024, un chiffre en baisse de 47% par rapport à l'année dernière. Cette baisse est principalement liée à la volonté de centraliser les activités d'Assistance Technique au sein de DOLFINES et de maintenir 8.2 France comme une entité d'expertise et de conseil.

A partir de 2025 toutes les prestations d'assistance technique portant sur la mise à disposition d'experts QA/QC sur les projets de fabrication, construction, installation et commissioning des champs d'éoliennes offshore seront effectuées par les équipes DOLFINES.

- **II. 8.2 Madrid**

Cette filiale a obtenu un chiffre d'affaires de 61.545€ au cours de l'année 2024. Comme annoncé précédemment, cette filiale n'ayant pas obtenue les résultats escomptés, nous l'avons mise en sommeil fin décembre 2024. Toutes les prestations de conseils vendues en Espagne seront facturées depuis 8.2 France.

- **III. Aegide International**

Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous reprennent le compte de résultat de la filiale sans neutraliser les refacturations intra-groupes :

| <b>Eléments du compte de résultat</b> | <b>2024</b>   | <b>2023</b> | <b>2022</b> |
|---------------------------------------|---------------|-------------|-------------|
| <b>En millions d'euros</b>            |               |             |             |
| Chiffre d'affaires                    | <b>2,91</b>   | 2,78        | 2,75        |
| Excédent brut d'exploitation          | <b>0,08</b>   | 0,11        | 0,21        |
| Résultat d'exploitation               | <b>(0,02)</b> | 0,08        | 0,20        |
| Résultat net                          | <b>(0,01)</b> | 0,03        | 0,15        |

Aegide International a obtenu un chiffre d'affaires de 2,91M€ une hausse de 4,6% par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est réparti comme suit :

| <b>Chiffres d'affaires par BU</b> | <b>2024</b> | <b>2023</b> | <b>Δ (%)</b> |
|-----------------------------------|-------------|-------------|--------------|
| <b>En millions d'euros</b>        |             |             |              |
| Audits                            | <b>0,75</b> | 0,65        | +14,3%       |
| Conseil                           | <b>0,83</b> | 1,03        | -19,5%       |
| Formation                         | <b>1,25</b> | 0,96        | +23,1%       |

Environ 60% de ce chiffre d'affaires est réalisé en France, le solde étant principalement réalisé dans la zone EMEA.

L'excédent brut d'exploitation (EBIDTA) était de 8K€, après avoir atteint 106K€ l'année précédente. La baisse de l'excédent d'exploitation s'explique par une augmentation des frais de bureaux, suite à un déménagement vers des locaux plus grands au cours du Q3 2024, et la mise en place des management fees entre DOLFINES et AEGIDE INTERNATIONAL, pour un montant de 300.000€.

Au cours de l'année 2024, l'entreprise a commencé à exploiter les opportunités de cross selling avec 8.2 France et Dolfines en vendant des prestations d'audits, de coaching et d'évaluation des compétences QHSE aux clients de ses sociétés sœurs. Depuis le dernier trimestre 2024 Aegide International ressent un ralentissement dans les délais de prises de décision des clients français impactant négativement l'activité QHSE de manière générale. Nous avons également fait face à de nombreux reports de projets dans certains pays d'Afrique de l'Ouest impactés par l'instabilité politique en Guinée ou au Mali par exemple.

Malgré cela, l'activité commerciale reste robuste et le carnet de commande fourni. La mise en place d'un département commercial au niveau du Groupe devrait permettre de cibler un panel de prospects plus large et augmenter le nombres opportunités sur nos services et marchés cibles.

#### **(a) Audit : +14,3%**

Le Pôle Audit HSE a achevé l'année 2024 avec un chiffre d'affaires de 748.062 €, en hausse de 14,3% par rapport à l'année précédente où il avait atteint 654.567€. Ce chiffre d'affaires est composé à parts égales de l'activité liée au référentiel MASE (Audits de certification, audits blancs, accompagnements) d'une part et des activités d'audits tierce partie de l'autre.

En 2024, la Business Unit Audit s'est appuyée sur ses clients récurrents dans le domaine minier notamment mais a également développé son activité en signant des nouveaux contrats auprès d'acteurs majeur de la géothermie en France, de la production d'hydrogène français et en intervenant avec la division d'audit de rigs auprès de clients dans le forage au Moyen Orient.

En début d'année 2025 nous avons renouvelés plusieurs contrats cadres avec des clients pour lesquels nous travaillons depuis plus de 3 ans et avons réussi à contractualiser avec un client industriel de fabrication de cartons et à intervenir sur des audits de culture sécurité auprès d'un opérateur pétrolier indépendant opérant en Afrique et en Amérique Latine.

En 2025, nous allons continuer à investir sur la croissance de notre activité d'audit MASE, et allons utiliser notre expertise dans ce domaine pour accompagner les nombreux industriels qui engagent des démarches sur ce référentiel. Nous comptons également continuer à promouvoir les outils que nous avons développé dans le domaine de l'évaluation de la culture sécurité en particulier sur les sites de forage en s'appuyant sur le réseau client de DOLFINES.

#### **(b) Conseil : -19,5%**

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Conseil en 2024 était de 834.049€, contre 1.035.689€ l'année précédente, soit une baisse de 19,5%.

Cette business unit accompagne nos clients à bâtir une culture sécurité robuste en déployant les meilleures pratiques grâce à des méthodologies de conseil innovantes et engageantes, adaptées aux

contraintes de leurs activités. Nous intervenons en mettant à disposition des consultants de sur des projets de façon ponctuelle, en fournissant des solutions de management de transition ou bien en accompagnant le management de nos clients sur l'articulation et la mise en œuvre de leur stratégie HSE.

Au cours de 2023 nous avons signé des contrats avec 4 nouveaux clients, dont 2 Grands Comptes présents sur les projets de construction du Grand Paris, et 2 autres Grands Comptes qui contribuent à la construction des réseaux électriques sur les projets éoliens offshore.

Nous avons souffert de deux fins de contrat prématurées au Gabon suite au coup d'état en Aout 2023. Cela a impacté deux projets d'accompagnement sur la culture sécurité et la gestion du risque routier pour deux opérateurs portuaires, correspondant à un manque à gagner de 200K€ sur le second semestre.

Le marché de l'assistance technique et du conseil dans le domaine QHSE reste cependant extrêmement dynamique avec de nombreuses opportunités dans le domaine des industries lourdes (énergie, minier, métallurgie, infrastructures) en France et en Afrique Francophone. Le recrutement de consultants qualifiés et mobiles, dans un marché de l'emploi où les compétences qualifiées sont rares, reste toutefois le facteur de contrainte le plus important pour la croissance rapide de cette activité.

Nous axons notre développement futur sur le développement et le déploiement de méthodologies d'accompagnement propres à l'entreprise. Nous prévoyons donc d'investir du temps et de ressources sur l'année à venir sur la digitalisation de l'outil SAAS (Safety As a Service), ainsi que la création d'une offre « clé en main » de campagne de prévention duplicable à toutes les thématiques/risques HSE (travail en hauteur, espace confiné, circulation engins/piétons...).

Nous comptons également capitaliser sur les synergies fortes entre les activités de l'éolien offshore de Dolfines et les prestations HSE d'Aegide International.

### **(c) Formation : + 23,1%**

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Formation sur 2024 a atteint 1.251.424€ en augmentation de 23,1% par rapport à 2023.

La performance de l'année 2024 a été portée par une activité robuste auprès de nos clients industriels historiques en France sur des prestations de formation des cadres et superviseurs à la gestion QHSE. Nos prestations s'inscrivent dans le processus d'onboarding et les parcours de formation standards au sein de ces entreprises, que nous avons par ailleurs souvent participé à développer pour le compte de ces mêmes clients.

La croissance de cette activité a également été portée par le secteur minier en Afrique, avec plusieurs prestations sur des grands projets de bauxite en Guinée, au Gabon, et en Sierra Leone, ainsi que des projets de production aurifère au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Nous sommes également actifs auprès de projets d'infrastructure énergétiques au Cameroun, et en Tanzanie.

L'activité a ralenti au quatrième trimestre 2024 en lien avec les problématiques politiques en Guinée où nous avons un contrat cadre important autour du développement d'un programme de montée en compétences en sécurité routière sur le projet minier à Simandou.



En 2025 nous allons focaliser notre attention sur quelques produits phares dans le domaine des formations certifiantes (NEBOSH, IOSH), sur la sécurité routière, et sur notre nouveau produit à l'attention du management, la fresque de la culture sécurité. Notre activité commerciale reste robuste et nous jouissons de la continuité de plusieurs contrats cadre, et la reprise graduelle des activités en Guinée.

#### ▪ IV. Dietswell do Brasil (DOLFINES LATAM)

Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous reprennent le compte de résultat de la filiale sans neutraliser les refacturations intra-groupes :

| <b>Eléments du compte de résultat</b> | <b>2024</b> | <b>2023</b> | <b>2022</b> |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>En millions d'euros</b>            |             |             |             |
| Chiffre d'affaires                    | <b>0,40</b> | 0,22        | 0,60        |
| Excédent brut d'exploitation          | <b>0,06</b> | (0,06)      | 0,11        |
| Résultat d'exploitation               | <b>0,06</b> | (0,06)      | 0,11        |
| Résultat net                          | <b>0,03</b> | (0,04)      | 0,04        |

Notre filiale au Brésil a terminé l'année avec un chiffre d'affaires de 402,362€ en hausse de de 80,9% par rapport à l'année précédente.

Ce chiffre d'affaires est entièrement composé de prestations d'inspection et d'audits de rigs. Nous avons déployé au cours de l'année des efforts importants pour promouvoir nos services d'assistance technique et de conseil auprès des acteurs du secteur éolien afin de diversifier nos sources de revenus et ainsi utiliser notre présence au Brésil pour promouvoir tous les services du Groupe.

Nous nous sommes référencés et pré-qualifiés pendant cette année dans les bases de données de nombreux clients opérant des actifs éoliens sur place. Cela devrait nous permettre de commencer à recevoir les appels d'offres émis pas nos prospects.

Nous avons déjà signé quelques contrats d'assistance technique en ce début d'année 2025 et continuons notre travail commercial élargi à toutes les énergies.

Nous avons également changé le nom de Dietswell do Brasil à DOLFINES LATAM pour simplifier le message commercial auprès de nos clients et élargir le périmètre géographique à toute l'Amérique Latine.

#### V. Ohmex Services

Cette filiale a été créée le 3 mai 2023 avec pour objectif d'y loger la propriété intellectuelle développée par Dolfines dans le cadre du projet OHME afin de lever les capitaux nécessaires à la construction d'une première grue télescopique pour effectuer des travaux d'installation ou de maintenance lourde sur éoliennes en mer. Ce projet est toujours en cours et ce transfert de propriété intellectuelle devrait avoir lieu lorsque l'ADEME aura versé la dernière subvention à DOLFINES concernant le projet OHME et aura donné son accord final à ce transfert.

Nous continuons à discuter avec des partenaires industriels pour commercialiser et fabriquer cet outil.

## 4.5 CONSOLIDATION PRO-FORMA DES COMPTES

## I. Bilan Consolidé



## Dolfines Groupe Comptes Consolidés

| BILAN                                                       |                  |                  |                  |                  |
|-------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Actif - en Euros                                            | déc-24           | déc-23           | déc-22           | déc-21           |
| Ecarts d'acquisition, nets                                  | 1 819 626        | 1 813 679        | 590 039          | 553 644          |
| Immobilisations incorporelles nettes                        | 2 779 926        | 2 138 867        | 4 738 977        | 3 600 689        |
| Immobilisations corporelles nettes                          | 260 037          | 231 902          | 361 388          | 280 666          |
| Immobilisations financières nettes                          | 233 387          | 83 605           | 252 957          | 179 809          |
| <b>Actif immobilisé</b>                                     | <b>5 092 977</b> | <b>4 268 054</b> | <b>5 943 362</b> | <b>4 614 808</b> |
| Créances clients                                            | 2 429 066        | 2 259 993        | 1 338 181        | 2 209 570        |
| Autres créances                                             | 405 066          | 420 301          | 834 666          | 582 290          |
|                                                             | 0                |                  |                  |                  |
| Disponibilités                                              | 1 109 539        | 831 965          | 1 675 493        | 443 596          |
| <b>Actif circulant</b>                                      | <b>3 943 671</b> | <b>3 512 259</b> | <b>3 848 341</b> | <b>3 235 456</b> |
| <b>Comptes de régularisation Ecart de conversion Actif</b>  | <b>178 976</b>   | <b>218 739</b>   | <b>73 610</b>    | <b>3 336</b>     |
| <b>Total Actif</b>                                          | <b>9 215 624</b> | <b>7 999 052</b> | <b>9 865 313</b> | <b>7 853 600</b> |
| Passif - en Euros                                           | déc-24           | déc-23           | déc-22           | déc-21           |
| Capital Social                                              | 3 364 778        | 29 597 133       | 2 650 563        | 9 572 774        |
| Primes - Réserve légale                                     | 19 146           | 19 146           | 4 869 955        | 4 366 435        |
| Réserves consolidées                                        | -486 225         | -4 541 418       | -346 203         | -11 164 318      |
| Ecarts de conversion groupe                                 | 41 919           | 9 960            | 4 172            | 342              |
| Résultat net part du groupe                                 | -509 127         | -24 547 746      | -4 182 279       | -1 711 429       |
| <b>Capitaux propres part du groupe</b>                      | <b>2 430 490</b> | <b>537 074</b>   | <b>2 996 208</b> | <b>1 063 804</b> |
| <b>Autres Fonds Propres</b>                                 | <b>2 978 099</b> | <b>2 893 361</b> | <b>1 967 598</b> | <b>1 759 268</b> |
| Intérêts minoritaires                                       | 0                | 0                | 49               |                  |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>                   | <b>52 465</b>    | <b>14 804</b>    | <b>15 316</b>    | <b>3 336</b>     |
| Dettes financières                                          | 1 477 202        | 2 827 695        | 2 719 753        | 2 845 743        |
| Dettes fournisseurs                                         | 1 391 998        | 983 988          | 955 677          | 766 183          |
| Dettes fiscales et sociales                                 | 720 737          | 783 584          | 1 031 310        | 1 401 607        |
| Autres dettes                                               | 121 715          | -54 446          | 29 217           |                  |
| <b>Dettes</b>                                               | <b>3 711 652</b> | <b>4 540 822</b> | <b>4 735 958</b> | <b>5 013 533</b> |
|                                                             | 0                |                  |                  |                  |
| <b>Comptes de régularisation Ecart de conversion Passif</b> | <b>42 917</b>    | <b>12 991</b>    | <b>150 184</b>   | <b>13 660</b>    |
| <b>Total Passif</b>                                         | <b>9 215 624</b> | <b>7 999 052</b> | <b>9 865 313</b> | <b>7 853 600</b> |

■ II. Compte de résultat consolidé



**Dolfines Groupe Comptes Consolidés**

**Compte de résultat**

| - en Euros                                        | déc-24            | déc-23             | déc-22            | déc-21            |
|---------------------------------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires net                            | 10 235 425        | 8 033 124          | 7 649 359         | 4 648 189         |
| Production immobilisée                            | 638 662           | 1 006 559          | 1 242 540         | 560 245           |
| Subvention d'exploitation (y compris CIR)         | 174 311           | 154 091            | 290 056           | 243 630           |
| Autres produits d'exploitation                    | 192 480           | 50 191             | 29 164            | 150 519           |
| <b>Produits d'exploitation</b>                    | <b>11 240 879</b> | <b>9 243 965</b>   | <b>9 211 120</b>  | <b>5 602 583</b>  |
| Charges externes                                  | 5 479 772         | 5 266 975          | 5 183 438         | 3 722 374         |
| Impôts et taxes                                   | 240 664           | 146 691            | 172 634           | 303 995           |
| Charges de personnel et Participation             | 5 449 574         | 5 047 292          | 5 038 397         | 2 984 280         |
| Autres charges d'exploitation                     | 67 302            | 521 970            | 93 506            | 121 516           |
| <b>Charges d'exploitation</b>                     | <b>11 237 312</b> | <b>10 982 928</b>  | <b>10 487 975</b> | <b>7 132 165</b>  |
| <b>Exédent brut d'exploitation</b>                | <b>3 566</b>      | <b>-1 738 963</b>  | <b>-1 276 855</b> | <b>-1 529 582</b> |
| Dotations d'exploitation, nettes                  | 146 412           | -227 414           | 372 438           | 88 801            |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                    | <b>-142 846</b>   | <b>-1 511 549</b>  | <b>-1 649 294</b> | <b>-1 618 383</b> |
| Résultat financier                                | -20 875           | -20 311 080        | -2 400 619        | -155 360          |
| <b>Résultat courant des entreprises intégrées</b> | <b>-163 721</b>   | <b>-21 822 629</b> | <b>-4 049 913</b> | <b>-1 773 743</b> |
| Résultat exceptionnel                             | -335 839          | -2 711 113         | -52 023           | 62 468            |
| Impôts Société                                    | 9 568             | 14 004             | 80 343            | 152               |
| <b>Résultat net des entreprises intégrées</b>     | <b>-509 127</b>   | <b>-24 547 746</b> | <b>-4 182 279</b> | <b>-1 711 427</b> |
| Dot. amortissement des écarts d'acquisition       | 0                 | 0                  | 0                 |                   |
| Intérêts minoritaires                             | 0                 | 0                  | 0                 | 0                 |
| <b>Résultat Net, part du groupe</b>               | <b>-509 127</b>   | <b>-24 547 746</b> | <b>-4 182 279</b> | <b>-1 711 427</b> |
| % CA                                              | -5,0%             | -305,6%            | -54,7%            | -36,8%            |

#### 4.6 STRUCTURE FINANCIERE ET TRESORERIE DE DOLFINES ET SES FILIALES :

##### ■ I. Trésorerie Brute

| <b>Trésorerie Brute<br/>En millions d'euros</b> | <b>Au 31 décembre 2024</b> | <b>Au 31 décembre 2023</b> |
|-------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| DOLFINES SA                                     | 0,71                       | 0,30                       |
| 8.2 France                                      | 0,02                       | 0,15                       |
| AEGIDE                                          | 0,29                       | 0,33                       |
| DIETSWELL DO BRASIL                             | 0,09                       | 0,02                       |
| <b>Total Groupe</b>                             | <b>1,11</b>                | <b>0,80</b>                |

##### ■ II. Dette Financière nette de la trésorerie

| <b>Dette Financière nette<br/>de la trésorerie<br/>En millions d'euros</b> | <b>Au 31 décembre 2024</b> | <b>Au 31 décembre 2023</b> |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| DOLFINES SA                                                                | 0,47                       | 2,06                       |
| 8.2 France                                                                 | 0,11                       | 0,08                       |
| AEGIDE                                                                     | -0,11                      | -0,16                      |
| DIETSWELL DO BRASIL                                                        | -0,09                      | -0,02                      |
| <b>Total Groupe</b>                                                        | <b>0,37</b>                | <b>1,95</b>                |

## 5. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 5.1 OPERATIONS SUR LE CAPITAL REALISEES

- Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2024,
  - La société a réalisé une réduction de capital par diminution du montant du nominal. Cette décision a permis d'apurer le compte « Report à nouveau » en réduisant le capital social de 28 768 413,21 euros, par une baisse de la valeur nominale de l'action, la faisant passer de 0,01 euro à 0,00028 euro.
  - À l'issue de la réduction de capital d'un montant de 28.768.413,20796 euros :
    - Le compte report à nouveau a été ramené à 973.314,77204 euros,
    - Le capital social est de 828.719,72204 euros, divisé en 2.959.713.293 actions de 0.00028 euro de valeur nominale chacune intégralement souscrite et libérées,

- Le 6 novembre 2024, le conseil d'administration a utilisé sa délégation de pouvoir consentie et à décider de procéder à un regroupement des actions de la société par échange obligatoire des actions anciennes (code ISIN FR0014004QZ9) contre des actions nouvelles (code ISIN FR001400SP13), à raison de 1 action nouvelle de 1,4 euro de valeur nominale pour 5.000 actions anciennes de 0,00028 euro de valeur nominale.

Le nombre d'actions ordinaires composant le capital de la Société, et admises sur Euronext Growth Paris, est ainsi porté de 2.959.713.293 à 591.942.

- Le 12 novembre 2024, le conseil d'administration a utilisé sa délégation de pouvoir consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2024 et a procédé aux augmentations de capital suivantes :
  - Une augmentation en numéraire d'un montant de 766.487,40 euros, par émission de 547.491 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission) réservée aux salariés et mandataires sociaux,
  - Une augmentation en numéraire d'un montant de 379.997,80 euros, par émission de 271.427 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission) réservée à des bénéficiaires dénommés,
  - Une augmentation en numéraire d'un montant de 1.389.574,20 euros, par émission de 992.553 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission) réservée aux créanciers de la société.

A l'issue de ces opérations le capital social de la société s'élève à 3.364.778,20 euros, il est divisé en 2.403.413 actions de 1.40 euro de valeur nominale.

## **5.2 FIN DU FINANCEMENT OBLIGATAIRE**

En date du 8 octobre 2024, DOLFINES ET NEGMA ont annoncé la fin de leur accord sur la fin du financement obligataire sous forme d'OCABSA mis en place en juin 2021.

## **5.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lors du Conseil d'administration du 18 décembre 2024, Monsieur Martin FERTE a présenté au conseil sa démission.

Le Conseil d'administration a pris acte de cette démission et a exprimé à Monsieur Martin FERTE ses remerciements pour la collaboration qu'il a apporté à la gestion de la société.

## **5.4 RESULTAT FINANCIER**

Au cours de l'exercice 2024 nous avons constaté un résultat financier positif d'un montant de 972.841€.

Ce résultat est principalement dû à la reprise de la provision de la dépréciation des titres de 8.2 France et de DOLFINES LATAM pour un montant de 968.000€.

En effet, dans le cadre des discussions engagées pour la cession de l'activité Audit Technique, la valeur estimée du fonds est supérieure à celle des titres de la société. C'est pourquoi nous avons décidé de reprendre la provision pour dépréciation des titres, qui avait été comptabilisée en 2023.

## **5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Au cours de l'exercice 2024 nous avons constaté un résultat exceptionnel déficitaire d'un montant de 371.488€.

Lors de cet exercice, la société a initié des procédures de conciliation et de mandat ad hoc. Ces démarches ont été essentielles pour la société, car elles ont permis de mener à bien des négociations avec ses créanciers bancaires et obligataires. Grâce à ces procédures, la société a pu obtenir des conditions plus favorables pour le remboursement de ses dettes, ce qui a abouti à une restructuration financière efficace et durable. Ce résultat exceptionnel reflète ainsi les coûts liés à une stratégie proactive visant à assainir la situation financière de l'entreprise, permettant ainsi d'assurer sa pérennité à long terme.

## 6. PERSONNEL

L'effectif de la Société au 31 décembre 2024 est de 25 salariés en France et 7 à Abu-Dhabi.

## 7. SITUATION D'ENDETTEMENT

Toutes les dettes financières bancaires de la société ont été renégociées au cours de l'exercice dans le cadre de la restructuration financière de l'entreprise, les remboursements ont été gelés à partir d'octobre 2023 pour une durée de 2 ans. Sur cette période seuls les intérêts sont dus.

Au 31 décembre 2024, la dette financière de la Société est composée des éléments suivants :

- Un prêt BPI France à taux zéro d'un montant initial de 490.000,00 euros,  
Le solde de ce prêt au 31 décembre 2024 est de 98.000,00 euros, remboursable en quatre échéances trimestrielles à compter du 31 décembre 2025.  
Le terme du remboursement est fixé au 30 septembre 2026.
- Un prêt garanti par l'état (PGE) auprès du CIC d'un montant initial de 300.000,00 euros.  
Le solde de ce prêt au 31 décembre 2024 est de 194.709,09 euros. Jusqu'en septembre 2025 seul les intérêts sont dus. Le terme du plan du remboursement est fixé au 20 avril 2028.
- Un prêt garanti par l'état (PGE) auprès de la BNP d'un montant initial de 100.000,00 euros. Le solde de ce prêt au 31 décembre 2024 est de 70.689,16 euros. Jusqu'en septembre 2025, seuls les intérêts sont dus. Le terme du plan de remboursement est fixé au 20 avril 2028.
- Un prêt garanti par l'état (PGE) auprès du CIC d'un montant initial de 800.000,00 euros  
Le solde de ce prêt au 31 décembre 2024 est de 643.182,56 euros. Jusqu'en septembre 2025 seuls les intérêts sont dus. Le terme du plan de remboursement est fixé au 15 septembre 2029.
- Une émission d'obligations convertibles sous forme de Green Bond :

### Green Bonds 2022

En janvier 2022, la Société a réalisé un placement privé de 2 millions d'euros d'obligations convertibles sous forme de « Green Bonds » auprès d'investisseurs européens qualifiés. Cette émission du Green Bonds a été décidée par le Conseil d'administration en septembre 2021 sur délégation de compétence de l'assemblée générale.

Cette émission d'OC Vertes est assortie de garanties : placement des liquidités sur un compte de fiducie dont le montant s'élève à 2.104,79 euros comptabilisés en Immobilisations financières.

Au 31 décembre 2022, mille six cent vingt (1.620) obligations, sous forme de « Green Bonds » d'une valeur nominale de mille euros (1.000 €) chacune, représentant un montant nominal d'un million six cent vingt mille euros (1.620.000 €) ont été souscrites.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- montant du placement : 1.620.000 Euros, soit 1.620 OC d'une valeur nominale de 1.000 €
- durée : 24 mois
- rémunération : Intérêt de base de 12% sur la durée des obligations payable mensuellement

#### Au cours de l'exercice 2022

La société a procédé au remboursement de 633.151 € en nominal et 133.320 € d'intérêts de base.

#### Au cours de l'exercice 2023

La société a procédé au remboursement de 411.923 € en nominal et 54.782 € d'intérêts de base.

#### Au cours de l'exercice 2024

Des intérêts ont été capitalisés pour un montant de 17.025,83 euros.

Deux sociétaires ont concédé à un abandon de créance pour un montant de 92.039,92 euros, les montants restants dus ont été converti en capital.

Un troisième actionnaire a cédé sa créance à Thesiger International SAS (représentée par Adrien Bourdon-Feniou), puis a été converti en capital.

Le montant de la dette convertie en capital d'élève ainsi à 329.578,92 euros.

Au 31/12/2024, le solde du capital restant dû s'élève à 170.333 €.

- Une émission d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions (OCABSA)

Dans le cadre du contrat du 15 juin 2021 modifié par avenant du 8 avril 2022 signés avec la société NEGMA GROUP LTD,

#### Au cours de l'exercice 2022 :

- la Société a procédé à cinq demandes de tirage pour un total de 6.135.000 euros, dont 2.005.000 € correspondants à la commission d'engagement du contrat signé avec NEGMA. Ces frais d'émission ont été comptabilisés en charges financières sur l'exercice et, 30.000 € au titre d'honoraires.  
Ces tirages correspondent à l'émission par la Société de 2.454 obligations convertibles en actions auxquels sont attachés et 39.306.248 bons de souscription d'actions.
- 30 demandes de conversions de 2.454 OCABSA ont été faites par NEGMA correspondant à l'émission de 245 910 714 actions de la Société d'une valeur nominale de 0,01 €.

Au 31 décembre 2022, le solde du compte NEGMA GROUP LTD s'élevait à 0 €.

Au cours de l'exercice 2023 :

- La Société a procédé à une (1) demande de tirage en février 2023 pour un total de 2.000.000 euros qui, a été honorée par NEGMA GROUP à hauteur de 2.000.000 euros, ce qui correspond à l'émission par la Société de 800 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 2.500 euros et 100.000.000 bons de souscription d'actions.
- Sur la période du 20 février au 20 mars 2023, NEGMA GROUP INVESTMENT a fait parvenir à la Société 11 demandes de conversion de 800 obligations et la remise par la société de 200.000.000 actions de la Société.

Ces 11 demandes de conversion effectuées sur la base d'un cours de bourses inférieur au nominal, ont donné lieu à un versement contractuel de soultes payées par l'émission de 634 obligations convertibles en actions.

Entre le 24 février et le 20 mars 2023, 740 OC émises lors du tirage du 17/02/2023 ont été converties à un cours inférieur au nominal conduisant au versement de soulte payée par l'émission de 634 OC. Elles ont fait l'objet de 15 demandes de conversions pour 314 OC entre le 19 juin et le 28 juillet 2023, traduites par l'émission de 2.365.555.555 d'actions nouvelles, soit une augmentation de capital de 23.655.555,55 €.

- Au 31 décembre 2023, le solde du compte NEGMA GROUP LTD s'élève à 800.000 €, soit 320 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 2.500 euros auxquelles sont attachés 100.000.000 bons de souscription d'actions.

Au cours de l'exercice 2024 :

Dans le cadre des négociations de restructurations, le solde de la créance d'un montant de 800.000€ a été vendu à la société Thesiger International, puis a été convertie en capital. Les BSA ont été annulés.

Au 31 décembre 2024, il n'y a plus de créance d'OCABSA inscrite dans les comptes de la société.

## 8. RESULTATS – AFFECTATION

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

### 8.1 EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS

Le **total général du bilan** s'élève à 9.188.423 euros au 31 décembre 2024 contre 6.333.291 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2024, le **chiffre d'affaires** de la Société s'élève à un montant de 4.732.863 euros contre 2.731.064 euros pour l'exercice précédent.

Les **produits d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont atteint au total 5.681.170 euros contre 4.226.168 euros pour l'exercice précédent.



Les **charges d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont atteint au total 5.606.306 euros contre 5.469.822 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 à un montant positif de 74.864 euros contre un montant négatif de 1.243.654 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat financier** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 à un montant positif de 972.841 euros contre un montant négatif de 21.689.172 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat courant avant impôts** s'établit pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 à un montant positif de 1.047.705 euros contre un montant négatif de 22.932.825 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat exceptionnel** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 à un montant négatif de 371.488 euros contre un montant négatif de 2.731.245 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un résultat positif de **676.217 euros** contre une perte nette de 25.664.070 euros l'exercice précédent.

## 8.2 RESULTAT DE L'EXERCICE SOCIAL ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous avons arrêté les comptes sociaux de l'exercice social le 31 décembre 2024 et constaté que :

- Le bénéfice comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 s'élève à la somme de 676.217,33 euros,
- Le compte "report à nouveau" présente un solde débiteur de 973.314,90 euros au 31 décembre 2024,
- Le compte "réserve légale" présente un montant créditeur de 19.146,00 euros au 31 décembre 2024,

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts de la Société, d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils viennent de vous être présentés et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- 5% du bénéfice en Réserve légale soit un montant de 33.810,87€ pour porter le solde du compte à 52.956,87€,
- Le solde du bénéfice d'un montant de 642.406,46 euros au compte de report à nouveau dont le solde passerait de (973.314,90) euros à (330.908,44) euros.

## 9. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

### 9.1 PROPORTION DU CAPITAL DETENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES SALARIES

Au cours de l'exercice, une augmentation de capital a été réservée aux salariés du groupe. Ainsi au 31 décembre 2024, 15 salariés du groupe détiennent des participations à titre nominatif dans le capital de la société, ce qui représente 8,90% du capital.

### 9.2 INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2024, la Société n'a pas émis de valeurs mobilières relevant des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce

## 10. CAPITAL SOCIAL - COMPOSITION ET DETENTION

### 10.1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2023 le capital social de la Société s'élevait à 29.597.132,93 euros, divisé en 2.959.713.293 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

Au cours de l'exercice 2024, la société a réalisé plusieurs opérations sur le capital :

- Une réduction de capital par diminution du montant du nominal
- Un regroupement des actions de la société par échange obligatoire des actions anciennes (code ISIN FR0014004QZ9) contre des actions nouvelles (code ISIN FR001400SP13), à raison de 1 action nouvelle de 1,4 euro de valeur nominale pour 5.000 actions anciennes de 0,00028 euro de valeur nominale.
- Trois augmentations de capital réservées

Au 31 décembre 2024, le capital social de la société s'élève donc à 3.364.778,20 euros, divisé en 2.403.413 actions de 1,40 euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

### 10.2 DETENTION DU CAPITAL SOCIAL

#### ➤ REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, au 31 décembre 2024, le principal actionnaire inscrit au nominatif est la société THESIGER INTERNATIONAL SAS à hauteur de 40,67 %, détenue à 100% par Monsieur Adrien Bourdon-Feniou.

La répartition de l'actionnariat au 31 décembre 2024 est la suivante :

|                                | Rate           | Capital in €        | Nombres d'actions |
|--------------------------------|----------------|---------------------|-------------------|
| <b>ACTIONNAIRES NOMINATIFS</b> | <b>69,04%</b>  | <b>2 323 003,20</b> | <b>1 659 288</b>  |
| <b>ACTIONNARIAT FLOTTANT</b>   | <b>30,96%</b>  | <b>1 041 775,00</b> | <b>744 125</b>    |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>100,00%</b> | <b>3 364 778,20</b> | <b>2 403 413</b>  |

#### ➤ DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2024, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

|              | Actions          | Votes            | % Cap.        | % Votes       |
|--------------|------------------|------------------|---------------|---------------|
| Nominatifs   | 1 659 288        | 1 663 248        | 69,04%        | 69,09%        |
| Flottant     | 744 125          | 744 125          | 30,96%        | 30,91%        |
| <b>Total</b> | <b>2 403 413</b> | <b>2 407 373</b> | <b>100,0%</b> | <b>100,0%</b> |

A la date du présent rapport, aucune modification n'est intervenue.

➤ **AUTOCONTROLE**

Au 31 décembre 2024 et à la date du présent rapport, la Société détient 79 actions inscrites au porteur.

➤ **LES PARTICIPATIONS CROISEES**

La Société ne détient aucune participation croisée au 31 décembre 2024.

## **11. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 comprennent des charges et dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 15.811 euros. Ces charges concernent des amortissements excédentaires au titre de véhicules de société et à des amendes.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, s'il y a lieu, les dépenses visées à l'article 39-5 du Code général des impôts et qui font l'objet du relevé prévu à l'article 54 quater, vous seront communiquées lors de l'assemblée générale ordinaire sous la responsabilité du Commissaire aux comptes. Au titre de l'exercice 2024, nous vous signalons qu'aucune dépense de cette nature n'est à déclarer.

## **12. DIVIDENDES VERSÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES SOCIAUX**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

## **13. PRISE DE PARTICIPATION OU DE CONTRÔLE**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L.233-6, nous vous informons qu'aucune prise de participation ou de contrôle n'a été effectuée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

## **14. TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est annexé (**Annexe 1**), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

## **15. INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES**

Les activités de la Société :

- N'entraînent pas de conséquences sociales et environnementales,
- Ne sont pas liées à une activité dangereuse,
- N'entraînent pas de risques financiers liés aux effets de changement climatiques.

## **16. DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS**

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-4 du Code de commerce, au présent rapport est annexé (**Annexe 2**) le tableau de délais de paiement.

**17. MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Nous vous informons qu'aucun mandat d'Administrateur de la Société n'arrive à expiration au 31 décembre 2024.

**18. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS DE LA SOCIETE**

Le Conseil d'Administration propose l'attribution d'une rémunération au profit des administrateurs indépendants pour un total annuel de 18.000 euros.

**19. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE**

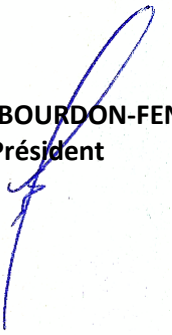
Nous vous informons que le mandat du commissaire aux comptes titulaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

**20. RESOLUTIONS PROPOSEES**

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Conseil quitus de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

**Adrien BOURDON-FENIOU**  
**Président**



**Annexe 1****Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

(En euros)

| Nature des indications                                                                                  | 31/12/2024 | 31/12/2023    | 31/12/2022  | 31/12/2021  | 31/12/2020  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Capital social en fin d'exercice</b>                                                                 |            |               |             |             |             |
| Capital social                                                                                          | 3 364 778  | 29 597 133    | 2 650 563   | 9 572 774   | 9 272 774   |
| Nombre des actions :                                                                                    |            |               |             |             |             |
| -ordinaires existantes                                                                                  | 2 403 413  | 2 959 713 293 | 265 056 262 | 19 145 548  | 9 272 774   |
| <b>Opérations et résultats de l'exercice</b>                                                            |            |               |             |             |             |
| Chiffres d'affaires hors taxes                                                                          | 4 732 863  | 2 731 064     | 4 163 083   | 3 929 751   | 2 525 286   |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions         | (296 124)  | (39 234 794)  | (3 786 490) | (1 548 169) | (2 156 148) |
| Impôts sur les bénéfices                                                                                | 0          | 0             | 0           | 152         | 11754       |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice                                                   |            |               |             |             |             |
| Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions        | 676 217    | (25 664 070)  | (4 077 658) | (1 555 845) | (2 258 519) |
| Résultat distribué                                                                                      |            |               |             |             |             |
| <b>Résultat par action</b>                                                                              |            |               |             |             |             |
| Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions | (0,12)     | 0             | 0           | 0           | 0           |
| Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions        | 0,28       | 0             | 0           | 0           | 0           |
| Dividende attribué à chaque action                                                                      |            |               |             |             |             |
| <b>Effectif</b>                                                                                         |            |               |             |             |             |
| Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice                                                  | 25         | 19            | 21          | 27          | 21          |
| Montant de la masse salariale de l'exercice                                                             | 1 465 483  | 2 118 098     | 1 864 224   | 1 288 962   | 2 641 714   |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)        | 464 036    | 401 586       | 668 843     | 592 162     | 420 802     |



## Annexe 2

### Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice

|                                                                                                                                    | Article D. 441 I.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |              |               |               |                  |                        | Article D. 441 I.- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |              |               |               |                  |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|
|                                                                                                                                    | <i>O jour (indicatif)</i>                                                                                     | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) | <i>O jour (indicatif)</i>                                                                                     | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
| (A) Tranches de retard de paiement                                                                                                 |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |
| Nombre de factures concernées                                                                                                      | 106                                                                                                           |              |               |               |                  | 72                     | 42                                                                                                            |              |               |               |                  | 31                     |
| Montant total des factures concernées TTC                                                                                          | -396 957 €                                                                                                    | -126 632 €   | -88 148 €     | -24 199 €     | -62 682 €        | -301 661 €             | 842 715 €                                                                                                     | 250 873 €    | 218 102 €     | 83 303 €      | 90 455 €         | 642 733 €              |
| Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC                                                                          | 8,40%                                                                                                         | 2,68%        | 1,86%         | 0,51%         | 1,33%            | 6,38%                  |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC                                                                                |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        | 16,35%                                                                                                        | 4,87%        | 4,23%         | 1,62%         | 1,76%            | 12,47%                 |
| (B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées                                   |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |
| Nombre des factures exclues                                                                                                        |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |
| Montant total des factures exclues TTC                                                                                             |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |
| (C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce) |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |                                                                                                               |              |               |               |                  |                        |
| Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement                                                              | <input type="checkbox"/> Délais contractuels : 45 jours fin de mois                                           |              |               |               |                  |                        | <input type="checkbox"/> Délais contractuels : 60 jours fin de mois                                           |              |               |               |                  |                        |

## **DOLFINES**

Société anonyme au capital de de 3.364.778,20 euros  
Siège social : 12, Avenue des Prés – 78180 Montigny Le Bretonneux  
428 745 020 RCS Versailles

FR001400SP13 – ALDOL

(La "**Société**")

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Le présent rapport s'inscrit dans le contexte de l'assemblée générale mixte appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les informations présentées constituent le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise établi en application de l'article L.225-37 du Code de commerce. Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'administration en liaison avec la Direction Financière et Administrative de la Société, puis approuvé par le Conseil d'administration dans sa délibération du 14 avril 2025.

## **1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### **1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Organe de gouvernance de la Société, le Conseil d'administration a pour objectifs prioritaires la définition des orientations stratégiques de la Société et la défense de l'intérêt social. Il a en conséquence pour missions principales l'adoption des grandes orientations stratégiques de la Société et le suivi de leur mise en œuvre, la vérification de la fiabilité et de la sincérité des informations relatives à la Société, la détermination de son mode d'organisation, le contrôle de l'action du directeur général et l'information des actionnaires et des marchés.

Le Conseil d'administration garantit le respect de ses droits à chacun des actionnaires participant à la composition de son capital et s'assure que ceux-ci remplissent la totalité de leurs devoirs.

Le Conseil d'administration est doté d'une Charte qui fixe, notamment, les règles régissant sa composition, ses missions, son fonctionnement et ses responsabilités.

La Charte du Conseil d'administration a été mise à jour et modifiée lors de la réunion du Conseil d'administration de la Société en date du 17 avril 2018.

En application des dispositions de la Charte du Conseil d'administration, les Administrateurs doivent porter à la connaissance du Président du Conseil d'administration toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel, entre leurs devoirs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs.



Ils doivent également l'informer de toute mise en examen, condamnation pour fraude, incrimination et/ou sanction publique, interdiction de gérer ou d'administrer qui aurait été prononcée à leur encontre ainsi que toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle ils auraient été associés.

Aucune information n'a été communiquée au titre de cette obligation en 2024.

## **1.2 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT**

### **1.2.1 Composition du Conseil d'administration**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Conseil d'administration était composé de cinq membres :

- M. Adrien BOURDON-FENIOU, Administrateur et Président Directeur Général
- M. Jean-Claude BOURDON - Administrateur indépendant
- M. Martin FERTE - Administrateur indépendant
- M. Jean-François CARMINATI - Administrateur indépendant
- M. Rudolph HIDALGO - Administrateur indépendant

A la date du présent rapport, et à la suite de la démission d'un de ses membres, le Conseil d'administration a été modifié, les quatre membres sont :

- M. Adrien BOURDON-FENIOU, Administrateur et Président Directeur Général
- M. Jean-Claude BOURDON - Administrateur indépendant
- M. Jean-François CARMINATI - Administrateur indépendant
- M. Rudolph HIDALGO - Administrateur indépendant

Statutairement, la durée des fonctions des Administrateurs est de six années : elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat (article 14 des statuts de la Société).

Le nombre d'Administrateurs ayant dépassé l'âge de quatre-vingts (80) ans n'est pas supérieur au tiers des Administrateurs en fonction.

### **1.2.2 Fonctionnement du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président ou celle du tiers au moins de ses membres, si le Conseil d'administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Il est à noter qu'en 2024, les Administrateurs de la Société se sont majoritairement réunis en Conseil d'administration en visioconférence.

Les Administrateurs reçoivent avant la réunion l'ordre du jour de la séance du Conseil et, chaque fois que les circonstances le permettent, les éléments nécessaires à leur réflexion et à leur prise de décision.

Le Président du Conseil d'administration désigne un secrétaire, qui pourra être choisi en dehors des Administrateurs ou des actionnaires, et décide des autres personnes qui, n'étant pas Administrateurs peuvent assister à la réunion du Conseil d'administration ; en son absence, ces décisions sont soumises aux délibérations du Conseil d'administration.

Le secrétaire du Conseil établit les projets de procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration qui sont soumis à l'approbation de celui-ci.

En cas d'urgence, les convocations peuvent être faites par tous moyens et même verbalement et l'ordre du jour du Conseil d'administration pourra n'être arrêté qu'au moment de la réunion.

Les Administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil d'administration par un autre Administrateur. Chaque Administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues au cours d'une même séance.

Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins des Administrateurs sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix la décision du Président est prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les Administrateurs participant à la séance du Conseil d'administration tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Conformément aux dispositions de la Charte du Conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication conformes à la réglementation en vigueur.

Cette disposition n'est en temps normal pas applicable pour l'adoption des décisions suivantes :

- Nomination, rémunération, révocation du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués,
- Arrêté des comptes annuels, des comptes consolidés et établissement du rapport de gestion et du rapport sur la gestion du groupe.

Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés du Président de séance et d'au moins un Administrateur. En cas d'empêchement du Président de séance, il est signé par deux Administrateurs au moins.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

Statutairement, le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'administration sont définis aux articles 14, 15, 16, 17 des statuts de la Société.

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'assemblée générale des actionnaires et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission (article 18.1 des statuts de la Société).

### 1.3 TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil d'administration s'est réuni six fois sur convocation de son Président.

➤ **Le Conseil d'administration du 29 février 2024 a :**

- pris acte des éléments d'informations relatifs aux bilans 2023.
- pris acte de ces éléments d'informations et a approuvé le transfert de propriété du OHME vers sa filiale OHMEX Services et a donné pouvoir au Président pour poursuivre les discussions et négociations avec ce manager sur un éventuel « carve out » de cette entité.
- pris acte des éléments d'informations concernant les affaires, les contrats et appels d'offre en cours.

➤ **Le Conseil d'administration du 24 avril 2024 a :**

- pris acte de ces éléments d'information concernant l'utilisation faite par le Président Directeur Général des délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties en matière d'augmentation de capital.
- examiné et arrêté à l'unanimité, les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2023
- procédé à l'examen des conventions réglementées dont l'exécution s'est poursuivie, conclue ou terminée au cours de l'exercice 2023
- constaté qu'aucun mandat d'administrateurs n'arrive à échéance à la date de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de la Société, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- décidé à l'unanimité de soumettre à l'Assemblée Générale, une résolution tendant au renouvellement du Cabinet GRANGE & ASSOCIES, en qualité de Titulaire aux Comptes titulaire, et ce pour une durée de six années soit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
- décidé de ne pas soumettre à l'Assemblée Générale, une résolution tendant au renouvellement de mandat de Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas procéder à son renouvellement.
- Décidé à l'unanimité de soumettre à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires, une résolution tendant à l'attribution d'une rémunération globale de 18.000 € aux administrateurs indépendants de la Société pour l'exercice 2024. Toutefois et au regard de la situation de la Société, les administrateurs indépendants présents ou représentés à cette séance décident de renoncer individuellement à cette attribution.
- pris acte quant à la proposition d'un regroupement d'actions à soumettre à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.
- pris acte quant à la proposition d'une réduction de la valeur nominale des actions à soumettre à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.
- a arrêté à l'unanimité son rapport sur les délégations de pouvoir et de compétence à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

- pris acte que le rapport du Conseil d'administration sur les délégations de pouvoir et de compétence à leur donner et à présenter lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, leur sera soumis lors d'un Conseil ultérieur et ce dans l'attente des résultats de l'analyse et de l'étude qui ont été confiées à nos Cabinets Conseil.
- arrêté à l'unanimité son rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.
- arrêté à l'unanimité son rapport sur le gouvernement d'entreprise qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.
- arrêté à l'unanimité son rapport sur les stock-options qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.
- arrêté à l'unanimité son rapport sur les attributions gratuites d'actions qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.
- arrêté à l'unanimité son rapport sur l'usage d'une délégation en matière d'augmentation de capital qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.
- Arrêté le texte des résolutions de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

➤ **Le Conseil d'administration du 30 juillet 2024 a :**

- Arrêté le texte des résolutions à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2024.
- pris acte des éléments d'informations concernant la marche des affaires.

➤ **Le Conseil d'administration du 16 septembre 2024 a :**

- approuvé la décision à l'unanimité, d'autoriser, à titre de subdélégation, Monsieur Adrien BOURDON-FENIOU, en sa qualité de Président Directeur Général de la Société, à effectuer toutes les formalités légales requises afin de constater la reconstitution des capitaux propres.
- concernant le regroupement d'action, approuvé la décision à l'unanimité de :
  - décider de faire usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée par l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires de la Société du 16 septembre 2024 aux termes de sa 5ème résolution pour décider du regroupement des actions de la Société ;
  - décider de mettre en œuvre le regroupement des actions composant le capital social de la Société de telle sorte que cinq mille (5.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,00028 euro seront échangées contre une (1) action nouvelle d'une valeur nominale de 1,4 euro, selon les modalités suivantes :

**Date de début des opérations de regroupement :** 7 octobre 2024.

**Parité de regroupement :** échange de 5.000 actions anciennes d'une valeur nominale de 0,00028 euro contre 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 1,4 euro.

**Nombre d'actions soumises au regroupement :** 2.959.713.293 actions d'une valeur nominale de 0,00028 chacune.

**Nombre d'actions à provenir du regroupement :** 591.942 actions d'une valeur nominale de 1,4 euro chacune.

Le nombre d'actions à provenir du regroupement pourra être ajusté, dans l'hypothèse où des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital viendraient à les exercer en dehors de la suspension de leur faculté d'exercice. Le nombre d'actions définitif à provenir du regroupement sera constaté par le Conseil d'Administration ou par le Directeur Général de la Société à la fin des opérations de regroupement.

**Période de regroupement** : trente (30) jours à compter de la date de début des opérations de regroupement, soit du 7 octobre 2024 au 5 novembre 2024 inclus.

**Titres formant quotité** : la conversion des actions anciennes en actions nouvelles sera effectuée selon la procédure d'office. En pratique, chaque actionnaire se verra attribuer automatiquement par son intermédiaire financier une (1) action nouvelle contre cinq mille (5.000) actions anciennes.

**Titres formant rompus** : les actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles devront faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente des actions anciennes formant rompus, afin d'obtenir un nombre d'actions multiple de 5.000, jusqu'au 5 novembre 2024.

Les actions non regroupées seront radiées de la cote à l'issue de la période de regroupement.

**Droit de vote** : les actions nouvelles bénéficieront immédiatement du droit de vote double, sous réserve d'être maintenues au nominatif, si, à la date du regroupement des actions anciennes dont elles sont issues, chacune de ces actions anciennes bénéficiait du droit de vote double. En cas de regroupement d'actions anciennes qui étaient inscrites au nominatif depuis des dates différentes, le délai retenu pour l'appréciation du droit de vote double des actions nouvelles sera réputé débiter à la date la plus récente de mise au nominatif des actions anciennes.

A l'issue de la période de regroupement, les actions non regroupées perdront leur droit de vote et ne seront plus comprises dans le calcul du quorum et leurs droits aux dividendes futurs seront suspendus.

**Centralisation** : toutes les opérations relatives au regroupement des actions auront lieu auprès de Société Générale Securities Services, 32 rue du Champ de Tir 44000 Nantes, désigné en qualité de mandataire pour la centralisation des opérations de regroupement.

En application des articles L. 228-6-1 et R. 228-12 du Code de commerce, les actions nouvelles qui n'ont pu être attribuées individuellement et correspondant à des droits formant rompus seront vendues en bourse par les teneurs de comptes et les sommes provenant de la vente seront réparties proportionnellement aux droits formant rompus des titulaires de ces droits dans un délai de 30 jours à compter du 5 novembre 2024. Chaque actionnaire est donc invité à se rapprocher de son intermédiaire financier pour toute information complémentaire.

Les actions soumises au regroupement sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0014004QZ9, jusqu'au 5 novembre 2024, dernier jour de cotation.

Les actions issues du regroupement seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR001400SP13 à compter du 6 novembre 2024 premier jour de cotation.

**Suspension des droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société** : le Conseil d'administration décide, afin de faciliter la réalisation des opérations de regroupement d'actions, de suspendre, ainsi que le permettent les dispositions de l'article L. 225- 149-1 du Code de commerce, la faculté d'exercice des droits attachés à l'ensemble des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, notamment aux bons de souscription d'actions émis au profit de Monsieur Jean-Claude Bourdon en vertu d'une décision d'assemblée générale mixte du 23 mars 2018 et d'une décision du conseil d'administration du 18 octobre 2018 (les « BSA 2018 »), aux bons de souscription d'actions émis au profit des administrateurs et des consultants, de Monsieur Jean-Claude Bourdon et des salariés en 2020 en vertu d'une décision d'assemblée générale mixte du 25 juin 2019 et selon de plusieurs décisions du conseil d'administration (les « BSA 2020 »), aux bons de souscription d'actions émis au profit des mandataires et consultants et des salariés en vertu d'une décision d'assemblée générale mixte du 29 juin 2021 et d'une décision du conseil d'administration du 7 septembre 2021 (les « BSA 2021 »), et ensemble les « BSA »).

La suspension des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société entrera en vigueur à compter du 1er octobre 2024 et se terminera le 15 novembre 2024 à minuit (inclus).

**Ajustement de la parité d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société :** le Conseil d'administration donne tout pouvoir au Président Directeur Général afin de préserver les droits des titulaires de BSA et, de façon générale, de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, pour procéder, le cas échéant, à un ajustement de la parité d'exercice et du prix d'exercice, afin de prendre en compte l'incidence desdites opérations de regroupement sur la situation de leurs titulaires.

➤ **Le Conseil d'administration du 12 novembre 2024 a :**

- dans le cadre d'une augmentation de capital, décidé d'une augmentation en numéraire d'un montant de 766.487,40 euros, par émission de 547.491 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission), réservée aux salariés et mandataires sociaux.
- décidé d'une augmentation en numéraire d'un montant de 379.997,80 euros, par émission de 271.427 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission), réservée à des bénéficiaires dénommés.
- décidé d'une augmentation en numéraire d'un montant de 1.389.574,20 euros, par émission de 992.553 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission), réservée aux créanciers de la société.

➤ **Le Conseil d'administration du 18 décembre 2024 a :**

- pris acte de la démission et a exprimé à Monsieur Martin FERTE ses remerciements pour la collaboration qu'il a apporté à la gestion de la société.
- après lecture du procès-verbal de la réunion du Comité de rémunérations du 19 novembre 2024 et, après en avoir délibéré, a approuvé la proposition du Comité de Rémunérations et a décidé à l'unanimité :
  - que le coût entreprise annuel de la rémunération allouée à Monsieur Adrien BOURDON-FENIOU sur l'année 2025 sera de : 230 000€
- approuvé la proposition du Président qui consiste à procéder à la nomination d'un nouveau membre du Comité de Rémunérations et de son Président lors de la séance du Conseil qui se tiendra au début de l'exercice 2025, au cours de laquelle sera coopté un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Martin FERTE.
- décidé à l'unanimité que sera examinée la composition du Comité de Rémunérations lors d'une prochaine séance qui se tiendra au début de l'exercice 2025.
- décidé, à l'unanimité :
  - de la cession ou de la mise en sommeil de 8.2 MADRID DOLFINES ;
  - de donner tous pouvoirs à Monsieur Adrien BOURDON-FENIOU, Président Directeur Général, aux fins de négocier et finaliser les termes définitifs de cette cession et pour procéder à toutes les démarches et procédures juridiques et administratives nécessaires pour céder ou la mise en sommeil de 8.2 MADRID DOLFINES.
- décidé à l'unanimité la transformation de la succursale DOLFINES ABU-DHABI en filiale.
- pris acte des éléments d'informations concernant la validation du budget 2025.

## 1.4 LISTE DES ADMINISTRATEURS ET DATE D'ECHEANCE DES MANDATS

Cette liste est établie au jour de rédaction du rapport

| ADMINISTRATEURS         | ECHEANCE MANDAT   |
|-------------------------|-------------------|
| Adrien BOURDON-FENIOU   | AG - comptes 2027 |
| Jean Claude BOURDON     | AG - comptes 2027 |
| Jean-François CARMINATI | AG – comptes 2028 |
| Rudolph HIDALGO         | AG - comptes 2028 |

Le décalage des dates d'échéance des mandats de chacun des administrateurs permet d'assurer un échelonnement des renouvellements et la continuité des travaux du Conseil d'administration.

Trois Administrateurs sur quatre composant le Conseil d'administration sont considérés comme indépendants et libres d'intérêts à l'égard de la Société. Ils représentent 75 % des membres du Conseil d'administration.

Le mandat de Monsieur Adrien BOURDON-FENIOU, dont la cooptation a été décidée lors du Conseil d'administration du 7 juin 2023, a été ratifié lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, démissionnaire, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Claude BOURDON a été renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022, et ce pour six ans soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean-François CARMINATI et Rudolph HIDALO, ont été donnés lors de l'assemblée Générale ordinaire du 28 juin 2023 dans le cadre du non-renouvellement de mandat de deux administrateurs, et ce pour six ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023, un Conseil d'administration s'est réuni au cours duquel il a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Claude BOURDON de ses fonctions de Président Directeur Général et nommé Monsieur Adrien BOURDON-FENIOU aux fonctions de Président Directeur Général d'administration, elles viennent à expiration à la date de sa fin de mandat d'administrateur, soit lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2027.

## 1.5 DIRECTION GENERALE

Conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et en application de l'article 18.2 des statuts, le Conseil d'administration a décidé que la direction générale de la Société sera assumée, sous sa responsabilité, par le Président du Conseil d'administration qui prend le titre de Président Directeur Général.

Le Conseil d'administration a considéré que le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général était adapté à la spécificité de l'actionnariat de la Société et permettait en outre une plus grande réactivité dans la prise de décisions. En conséquence, il a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité la direction générale de la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf si les fonctions de Directeur Général sont assumées par le Président du Conseil d'administration.

Monsieur Adrien BOURDON-FENIOU occupe les fonctions de Président Directeur Général depuis le 28 juin 2023, date de sa nomination par le Conseil d'administration. Son mandat vient à expiration à la date de sa fin de mandat d'administrateur, soit lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2027.

## 1.6 POLITIQUE DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

### Rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration

L'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration détermine le montant global de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'administration. Ce montant global est réparti entre l'ensemble des Administrateurs.

Au titre des trois derniers exercices, la Société n'a versé aucune rémunération aux membres indépendants de son Conseil d'administration.

### Autres rémunérations

Les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux dirigeants sont fonction principalement du niveau des responsabilités attachées à leurs fonctions et de leurs performances individuelles ainsi que des résultats de la Société et de l'atteinte des objectifs fixés.

Les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux dirigeants sont définis par un contrat de travail ou une convention réglementée.

Aucune rémunération n'est versée aux mandataires sociaux indépendants.

| Identité      | Fonction       | Fixe | Variable | BSA (Nbre) |
|---------------|----------------|------|----------|------------|
| JC Bourdon    | Administrateur | Non  | Non      | 0          |
| JF. Carminati | Administrateur | Non  | Non      | 0          |
| R. Hidalgo    | Administrateur | Non  | Non      | 0          |



## 1.7 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL OU ADMINISTRATEUR

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux ou Administrateur de la Société.

| Nom                     | Fonctions exercées au sein de la Société                    | Mandats exercés dans d'autres sociétés                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Adrien BOURDON-FENIOU   | Président du Conseil<br>Administrateur et Directeur Général | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de THESIGER INTERNATIONAL SAS</li> <li>- Président de ZIPEE SAS</li> <li>- Président de SUSTAIN SOLUTIONS (UAE)</li> </ul>                                                                                                                                                    |
| Jean-Claude BOURDON     | Administrateur                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de JESSYCO SAS</li> <li>- Président 8.2 MADRID DOLFINES</li> </ul>                                                                                                                                                                                                            |
| Jean-François CARMINATI | Administrateur                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur d'I.CERAM SA</li> <li>- Associé-Gérant de COMALTO SAS</li> </ul>                                                                                                                                                                                                         |
| Rudolph HIDALGO         | Administrateur                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président d'EUROLYSINE (mandat a pris fin en octobre 2024)</li> <li>- Administrateur de la CAISSE DE VAL D'EUROPE DU CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE</li> <li>- Président de l'Association « ENSEMBLE POUR L'EDUCATION »</li> <li>- Président de TETRACKTYS CONCEPT MANAGEMENT</li> </ul> |

## 1.8 PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

A la date du présent rapport, sur la base des déclarations des Administrateurs et du registre des actions détenues au nominatif, ces derniers possèdent en leur nom propre et par le biais de leur société :

- Monsieur Adrien BOURDON-FENIOU détient 977 445 actions soit 40,67 %
- Monsieur Jean-Claude BOURDON détient 111 341 actions soit 4,63%
- Monsieur Jean-François CARMINATI détient 3 571 actions soit 0,15%
- Monsieur Rudolph HIDALGO détient 44 285 actions soit 1,84%

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN MATIERE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 2.1 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous indiquons que les conventions, visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :

### 2.1.1 Se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Une convention d'assistance technique et de conseil au bénéfice de DOLFINES avec la société JESSYCO, SAS au capital de 5.000 euros, sise 31 rue Hector Berlioz 78960 Voisins le Bretonneux, immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 851 577 247, représentée par son Président Jean-Claude BOURDON a été approuvée par le Conseil d'administration du 16 avril 2019 et signée ce même jour.

Cette convention entre dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, du fait que Monsieur Jean-Claude BOURDON est à la fois Administrateur de la Société et Président de la Société JESSYCO

Pour cette prestation, le montant des honoraires pris en charge au titre de l'exercice 2024 s'élève à 5.650 € hors taxes.

- Une convention de gestion avec sa filiale DOLFINES LATAM (ex. DIETSWELL Do Brasil Servicos Offshore Ltda) signée le 12 décembre 2021 ayant pour objet l'apport de prestations de conseil et d'assistance par DOLFINES SA constituées par :
  - Support managérial : Ressources humaines, comptabilité et finance, politiques informatique et QHSE ;
  - Support ponctuel : à la demande de sa filiale selon ses besoins
  - Support continu : concerne les activités hébergées chez Dolfinés et dont les services bénéficieront également à sa filiale.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée à compter de la date de signature, elle est résiliable à tout moment.

Le montant facturé en 2024 au titre de cette convention s'élève à 57.7555,55 € hors taxes.

- Une convention de trésorerie avec sa filiale 8.2 FRANCE SAS signée le 24 mars 2022 ayant pour objet l'optimisation de la gestion de trésorerie du groupe. Aucune rémunération au bénéfice de la Société centralisatrice (DOLFINES) n'est prévue pour l'exécution de cette convention. Les intérêts sur les avances réciproques seront calculés au taux légal en vigueur à la clôture des exercices, sur la base d'une année de 360 jours, aucun intérêt n'a été calculé sur l'exercice.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée à compter de la date de signature.

- Une convention d'intégration fiscale avec sa filiale 8.2 FRANCE SAS signée le 1er avril 2022 ayant pour objet l'attribution à DOLFINES SA de se constituer seule redevable de l'impôt sur les sociétés, et de toutes impositions dues par le groupe formé par elle-même et la Société par Actions Simplifiée filiale à 100%, 8.2 France, en application des dispositions de l'article 223-A du Code Général des Impôts.

Cette convention est entrée en vigueur le 1er janvier 2022, sa durée d'application est de cinq ans.

- Une convention de gestion avec sa filiale 8.2 FRANCE SAS signée le 1er avril 2022 ayant pour objet l'apport de prestations de conseil et d'assistance par DOLFINES SA constituées par :

- Support managérial : Ressources humaines, comptabilité et finance, politiques informatique et QHSE ;
- Support ponctuel : à la demande de 8.2 France selon ses besoins
- Support continu : concerne les activités hébergées chez Dolfinés et dont les services bénéficieront également à 8.2 France.

Cette convention est entrée en vigueur le 1er janvier 2022 et conclue pour une période indéterminée, elle est résiliable à tout moment.

Le montant facturé en 2024 au titre de cette convention s'élève à 350.273, 91 € hors taxes

- Une convention de mise à disposition à titre gracieux de bureaux en faveur de la société OhmeX-Services SAS, signée le 3 mai 2023, et ce afin que cette dernière y domicilie son siège social. Elle est consentie pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, à compter de la date de signature.

Cette convention a été préalablement autorisée par le Conseil d'administration du 1er mars 2023.

- Une convention d'abandon de compte courant avec une clause de retour à meilleur fortune limitée à cinq (5) ans (à valider) a été consentie par Dolfinés au bénéfice de la société 8.2 SAS pour un montant de 437.347 € signée le 31 décembre 2023.
- Une convention de trésorerie avec sa filiale 8.2 Madrid Dolfinés signée le 10 juin 2022 ayant pour objet l'optimisation de la gestion de trésorerie du groupe. Aucune rémunération au bénéfice de la Société centralisatrice (DOLFINES) n'est prévue pour l'exécution de cette convention. Les intérêts sur les avances réciproques seront calculés au taux légal en vigueur à la clôture des exercices, sur la base d'une année de 360 jours, le montant des intérêts comptabilisés sur l'exercice 2024 s'élevant à 1.880,67 €

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée à compter de la date de signature.

- Une convention de gestion, d'assistance administrative et technique avec sa filiale 8.2 MADRID DOLFINES Slu, signée le 10 juin 2022 ayant pour objet l'apport de prestations de conseil et d'assistance par DOLFINES SA facilitant l'administration et l'exploitation de sa filiale, elle consiste en :
  - Support managérial : Ressources humaines, comptabilité et finance, politiques informatique et QHSE ;
  - Support ponctuel : à la demande de 8.2 Madrid Dolfinés selon ses besoins
  - Support continu : concerne les activités hébergées chez Dolfinés et dont les services bénéficieront également à 8.2 Madrid Dolfinés.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée à compter de la date de signature, elle est résiliable à tout moment.

Le montant facturé en 2024 au titre de cette convention s'élève à 0 euros.

### **2.1.2 Se sont conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :**

- Une convention de trésorerie avec sa filiale AEGIDE INTERNATIONAL signée le 31 décembre 2024 ayant pour objet l'optimisation de la gestion de trésorerie du groupe. Aucune rémunération au bénéfice de la Société centralisatrice (DOLFINES) n'est prévue pour l'exécution de cette convention. Les intérêts sur les avances réciproques seront calculés au taux légal en vigueur à la clôture des exercices, sur la base d'une année de 360 jours, le montant des intérêts comptabilisés sur l'exercice 2024 s'élevant à 11.101,68 €

Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'administration suite à une omission.

### **2.1.3 Se sont terminées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :**

- NEANT

### **2.1.4 Se sont conclues depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :**

- NEANT

Nous vous rappelons enfin que conformément aux dispositions de l'article L 225-39 du Code de commerce, le texte des conventions courantes conclues à des conditions normales a été communiqué au Président du Conseil d'administration par les intéressés, et que ce dernier a lui-même communiqué la liste et l'objet de ces conventions aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

## **2.2 DELEGATION DE COMPETENCE ET DE POUVOIR ACCORDES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

Conformément à l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L. 225-129-1 du Code de commerce et L. 225-129-2 du Code de commerce est présenté en **Annexe 1**.

## **2.3 DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES**

Les modalités de participation des actionnaires et de délibérations aux assemblées générales sont définies aux articles 21 et 22 des statuts mis à jour lors de l'assemblée générale mixte du 23 mars 2018.

Les dispositions des statuts relatives aux droits de vote des actionnaires sont rappelées au paragraphe 2.4.3 du présent rapport.

## **2.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU D'ECHANGE**

### **2.4.1 Cession et transmission des actions (article 10 des statuts de la Société)**

Les actions sont librement négociables. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte sur instructions signées du cédant ou de son représentant qualifié.

### **2.4.2 Offre publique obligatoire (article 12 des statuts de la Société)**

Tant que les titres émis par la Société sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, le franchissement direct ou indirect du seuil de 50% des droits de vote ou du capital par une personne, agissant seule ou de concert, donne lieu à la mise en œuvre d'une offre publique obligatoire dans les conditions fixées par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

### **2.4.3 Droit de vote (article 21.4 des statuts de la Société)**

Sous réserve des restrictions légales et réglementaires, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital social qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- pour les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription au nominatif, depuis deux (2) ans au moins au nom du même actionnaire ;
- pour les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'un transfert.

Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible. Il en est de même en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire au profit de la société absorbante ou de la société bénéficiaire de la scission, ou, selon le cas, au profit de la société nouvelle résultant de l'opération de fusion ou de scission.

## **2.5 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES**

Le contrôle de la Société est effectué par un ou plusieurs Commissaires aux comptes, titulaires et suppléants, dans les conditions fixées par la loi.

Ils ont pour mission permanente de vérifier les valeurs et les documents comptables de la Société, de contrôler la régularité et la sincérité des comptes sociaux et d'en rendre compte à la Société. Ils ne doivent en aucun cas s'immiscer dans la gestion de la Société.

### **2.5.1 Commissaire aux comptes Titulaire**

Cabinet Grangé & Associés - CGA Sarl  
20, boulevard Malesherbes 75008 Paris  
Représenté par Monsieur Benoît Grangé

### 2.5.2 Mandat du Commissaire aux comptes titulaire

L'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024 a renouvelé le mandat du Cabinet GRANGE & ASSOCIES, Commissaire aux comptes Titulaire pour 6 années, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le Commissaire aux comptes se trouvant être une personne morale, le mandat du Commissaire aux comptes Suppléant n'a pas été renouvelé.

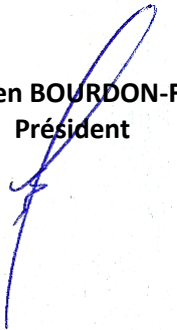
### 2.5.3 Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires comptabilisés au cours de l'année 2024 au titre

- du contrôle légal des comptes de l'exercice 2023 sont 20.500 € HT
- de l'examen limité de la situation intermédiaire au 30/06/2023 sont de 2.850 € HT
- des rapports établis et suivis, liés aux augmentations de capital et à la restructuration financière de la société sont de 12.500 € HT

Il n'y a pas d'honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

**Adrien BOURDON-FENIOU**  
Président



**ANNEXE 1****AUTORISATIONS ET DELEGATIONS DE COMPETENCES DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION****AUTORISATIONS ET DELEGATIONS DONNEES AU CA PAR L'AGO du 28/06/24**

| <b>Délégation</b>                                                                                                                                                  | <b>Résolution<br/>n°</b> | <b>Principales dispositions légales<br/>et réglementaires applicables</b>                                                                                                                                                                         | <b>Durée de<br/>validité/<br/>expiration</b> | <b>Plafond</b>                                                                                                                                  | <b>Spécificités de la délégation</b>                                       | <b>Délégation/<br/>subdélégation</b> | <b>Rapport<br/>CAC</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Autorisation au conseil d'administration pour l'achat, la cession ou le transfert par la Société de ses propres actions (assurer la liquidité et animer le marché) | 10                       | Article L.22-10-62 et suivants du Code de commerce et des articles 241-1 à 241-5 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers, des actions de la Société ; | 18 mois                                      | Plafond de 10 € par action.<br>Plafond global de 10.000.000 €.<br>Dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social. | Acquérir ses propres actions sur le marché ou hors marché et les revendre. | OUI                                  |                        |

## AUTORISATIONS ET DELEGATIONS DONNEES AU CA PAR L'AGE du 16/09/2024

| Délégation                                                                                                                                                                                                                                                    | Résolution<br>n° | Principales dispositions légales<br>et réglementaires applicables                                                                                                   | Durée de<br>validité/<br>expiration | Plafond                                                                                                         | Spécificités de la délégation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Délégation/<br>subdélégation | Rapport<br>CAC |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------|
| Délègue au Conseil d'administration, ses pouvoirs pour procéder au regroupement des actions composant le capital de la Société.                                                                                                                               | 5                | Article L. 228-29-2 du Code de commerce                                                                                                                             | 12 mois                             | Qu'un nombre maximal de cinq mille (5.000) actions anciennes pourra être échangé contre une (1) action nouvelle | Les actionnaires devront procéder aux achats et aux cessions d'actions nécessaires pour réaliser le regroupement dans un délai de trente (30) jours à compter du début des opérations de regroupement.                                                                                                                                                               | OUI                          |                |
| Délègue au Conseil d'administration de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société.                                         | 6                | Articles L. 225-129 et suivants du code de commerce, et notamment des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-138, L. 228-92 et L. 228-93 dudit code de commerce, | 18 mois                             | Plafond fixé à 1.000.000 euros,                                                                                 | Suppression du DPS et réservée à une catégorie de personnes constituée des salariés et mandataires sociaux du groupe. Prix d'émission d'une action à 1,4 euro. La libération des actions émises en vertu de la présente résolution sera effectuée en numéraire en ce compris par compensation de créances. UTILISEE à hauteur de 766.487,40 euros (CA du 12/11/2024) | OUI                          |                |
| Délègue au Conseil d'administration de décider, une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société                                         | 8                | Articles L. 225-129 et suivants du code de commerce, et notamment des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-138, L. 228-92 et L. 228-93 dudit code de commerce, | 18 mois                             | Plafond fixé à 380.000 euros                                                                                    | Suppression du DPS et réservée à des bénéficiaires dénommés dans la résolution 9. Prix d'émission d'une action à 1,4 euro. La libération des actions émises en vertu de la présente résolution sera effectuée en numéraire en ce compris par compensation de créances. UTILISEE à hauteur de 379.997,80 euros (CA du 12/11/2024)                                     | OUI                          |                |
| Délègue au Conseil d'administration de décider, une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société                                         | 10               | Articles L. 225-129, L. 225-129-2, L. 225-138 et L. 228-91 et suivants du Code de Commerce ;                                                                        | 18 mois                             | Plafond fixé à 1.500.000 d'euros                                                                                | Suppression du DPS et réservée à une catégorie de personnes constituée des créanciers de la société. Prix d'émission d'une action à 1,4 euro. La libération des actions émises en vertu de la présente résolution sera effectuée en numéraire en ce compris par compensation de créances. UTILISEE à hauteur de 1.389.574,20 euros (CA du 12/11/2024)                | OUI                          |                |
| Autorisation à donner au Conseil d'administration de la Société aux fins de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégorie de bénéficiaires | 12               | Articles L. 225-129, L. 225-129-2, L. 225-138, L. 225-138-1 et L. 228-91 et suivants du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail  | 26 mois                             | Plafond à 3% du capital social de la Société à la date de la décision d'émission.                               | Suppression du DPS et réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise. Prix d'émission des actions déterminé conformément aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.                                                                                                                                                                     | OUI                          |                |